
3 1761 07062775 7

HISTOIRE ET TRAVAUX

DE LA

DÉLÉGATION EN PERSE

DU

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

1897-1905

ANGERS. — IMPRIMERIE DE A. BURDIN ET Cie, 4, RUE GARNIER

HISTOIRE ET TRAVAUX

DE LA

DÉLÉGATION EN PERSE

DU

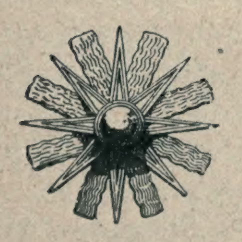
MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

1897-1905

PAR

J. DE MORGAN

DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL



PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, VIe

1905


LIBRARY
SEP 30 1965
UNIVERSITY OF TORONTO

AVANT-PROPOS

Dans une notice intitulée *La Délégation en Perse du Ministère de l'Instruction publique*[1], j'ai, en 1902, sommairement exposé les principales phases de nos recherches dans l'Iran, leurs résultats ainsi que quelques-unes des difficultés que nous avons rencontrées. Il était utile de familiariser les nombreux visiteurs de notre exposition avec notre vie d'explorateurs, afin qu'ils pussent bien comprendre l'importance et la portée scientifique des matériaux qu'ils avaient sous les yeux et le prix des sacrifices dont ils sont le résultat.

Un monde nouveau venait de s'ouvrir dans le domaine de l'Histoire ; il ne nous apparaissait encore qu'au travers d'un voile ne laissant percer que les grandes silhouettes

1. In-8°. Paris, 1902, E. Leroux éditeur.

noyées dans un ensemble encore confus. Aujourd'hui que notre vision est devenue plus précise, que nous sommes à même de marquer sûrement les époques, de comprendre l'enchaînement des faits historiques, ce n'est plus une brochure pleine d'anecdotes que je dois offrir au public, mais bien un exposé des résultats obtenus et des moyens qui nous ont permis de les atteindre. C'est un véritable rapport que j'adresse au public.

En débutant, j'exposerai l'historique de la Délégation, je ferai connaître les bases sur lesquelles elle repose; puis je parlerai des moyens mis en œuvre pour réaliser pratiquement les avantages dont jouit notre pays en Perse. Je montrerai quelles ont été les conséquences de huit années d'efforts, tant au point de vue des collections recueillies qu'à celui des publications dans les Mémoires de la Délégation. Enfin, je parlerai de l'exposition elle-même, de la méthode adoptée dans la présentation des monuments et des nombreuses toiles dues au pinceau d'un artiste habile dont le seul but a été de montrer au public l'Iran avec ses ruines et ses sites antiques, l'aspect

de ses montagnes et de sa population.

Les objets d'art chaldéens, élamites et assyriens, les textes cunéiformes, quel que soit leur intérêt, ne sont certes pas attrayants pour un public inaccoutumé à l'Orient antique. Ces arts, cette écriture sont si éloignés de ceux vers lesquels nous porte notre éducation qu'à moins d'en avoir fait une étude spéciale nous avons peine à les concevoir. Aussi ai-je pensé qu'il était de mon devoir d'initier par la peinture le visiteur à l'ambiance dans laquelle ces œuvres ont été conçues.

Une carte des pays chaldéo-persans rappelle au public les grands traits géographiques du berceau des civilisations. On y peut voir la position relative des empires et des villes, on y trouve l'indication des frontières naturelles qui jouèrent un si grand rôle dès les débuts de l'humanité.

Ce livre n'est pas un catalogue. La Délégation ne publie pas de ces énumérations sèches et sans critique des monuments qu'elle découvre. Le catalogue de nos collections est dans nos Mémoires ; il y est complet, scientifique et raisonné, mais à la portée des spécialistes seulement. On ne peut, en

effet, en quelques lignes de vulgarisation, instruire sans effort un visiteur de choses pour la compréhension desquelles de longues études sont indispensables ; il n'est possible que de lui signaler les objets principaux dignes de son attention.

Dans notre galerie, chaque monument porte une étiquette détaillée indiquant les civilisations et les époques, traduisant sommairement les textes. Ces indications nous les devions au public aux frais de qui les collections ont été faites ; nous n'avions pas le droit d'imposer au visiteur l'achat d'un catalogue et moins encore l'ennui de le feuilleter pour y chercher les renseignements.

La liste des monuments que je donne dans ce volume ne porte aucun numéro de classement, elle ne renferme que ceux des objets exposés dont je recommande l'examen au visiteur soucieux de son instruction et ménager de son temps.

Croissy-sur-Seine,
Le 20 avril 1905.

J. DE MORGAN.

I

Historique de la Délégation

De tous les pays ayant droit de cité dans le monde des sciences, la France est certainement l'un de ceux dont les efforts sont les plus énergiques dans le domaine des recherches extérieures à son territoire. Ses missions, ses écoles à l'étranger, apportent chaque année un contingent de découvertes et de travaux appréciés dans tous les pays marchant, comme elle, en tête du mouvement scientifique.

Nous sommes certainement en droit d'être fiers de notre œuvre de progrès, mais nous devons justice aux magnifiques travaux des Allemands, des Anglais, des Américains; leurs efforts sont utiles au même titre que les nôtres et nous saluons en eux non des concurrents, mais des collègues, souvent même des amis.

La première grande mission scientifique fut la commission que le général Bonaparte organisa en Égypte; l'exemple fut donné par la France républicaine. La Royauté et l'Empire le suivirent et bientôt les autres pays nous imitèrent. C'est que l'amour de la science ne connaît ni frontières ni politique et que si parfois le sentiment national peut intervenir, ce ne doit être qu'à titre d'émulation.

Depuis plus de cent ans, la France tient à hon-

neur de suivre la puissante impulsion qu'elle recevait à la fin du XVIIIe siècle; si elle a réussi dans sa tâche, c'est qu'à la tête de notre Instruction Supérieure nous avons toujours eu des hommes éminents par leurs connaissances comme par l'ampleur de leur pensée, que nos missions scientifiques ont été dirigées avec une extrême habileté, avec une grande suite dans les vues, et que les chefs ont su faire naître chez nos missionnaires ce feu et cette ardeur nécessaires à l'exécution de plans toujours difficiles et souvent dangereux à réaliser; qu'enfin ils ont eu la fermeté de les protéger contre le venin des jalousies.

Notre réputation s'est lentement établie, basée sur des services rendus à la science et à l'humanité tout entière. Il n'est pas un peuple qui ne témoigne du respect pour le savant français pour son énergie, son abnégation et sa valeur. Nos travaux en Égypte, en Syrie, en Grèce, en Babylonie, en Assyrie et dans tant d'autres foyers de recherches, nous ont fait une situation telle que notre diplomatie trouve le terrain préparé lorsqu'elle demande une faveur pour des travaux scientifiques.

Notre réputation nous vint en aide lorsque notre représentant en Perse ouvrit les négociations avec Sa Majesté le Chah, dans le but d'obtenir en Iran des avantages scientifiques spéciaux. Le Gouvernement persan était d'autant mieux disposé à se montrer bienveillant qu'en dehors de l'estime qu'il professait pour nos savants, il entretenait depuis des siècles avec notre pays des relations fort amicales et souvent utiles.

En 1894 le Ministre plénipotentiaire et Envoyé extraordinaire de France, M. René de Balloy, ami

personnel de toute la cour persane et jouissant de l'estime du souverain, obtenait de S. M. Nassr ed-Dîn Chah la signature d'une convention réservant à la France le monopole des recherches archéologiques dans toute l'étendue de l'Empire persan.

Les négociations avaient été poursuivies pendant plus de trois années. Il était, en effet, malaisé de fixer les termes de cet accord, le Gouvernement persan désirant la forme la plus courtoise pour la France, et notre représentant voulant que les personnes qui auraient à mettre à exécution ce contrat fussent, autant que possible, placées, par la convention même, en dehors des difficultés pouvant surgir au milieu des populations, si différentes de celles de nos pays.

Une convention archéologique est chose fort rare, sinon insolite, dans le domaine diplomatique et notre Ministre à Téhéran se trouvait en face d'un problème nouveau à résoudre.

Me trouvant alors dans la vallée du Nil, à la tête du Service des Antiquités de l'Égypte, ayant par suite en main la plus vaste administration archéologique du monde et, de plus, connaissant la Perse pour l'avoir parcourue pendant près de trois ans (1889-91), j'étais à même de donner bien des indications utiles; aussi fus-je souvent consulté tant par le Ministère de l'Instruction Publique que par M. de Balloy lui-même.

C'est à M. Alfred Rambaud, membre de l'Institut, Ministre de l'Instruction publique, et à M. X. Charmes, membre de l'Institut, Directeur, chargé des Missions, que nous devons la fondation de la Délégation en Perse. Ces Messieurs avaient suivi de très près les négociations entamées à Téhéran. Ils y

attachaient une très haute importance, voyant s'ouvrir pour la France un champ nouveau de recherches, dans des conditions inespérées. Le Ministre, dès 1895, remit à M. X. Charmes le soin de faire exécuter les clauses de la convention.

Une expédition de cette importance n'était pas chose facile à organiser. Il fallait proportionner les moyens d'action aux difficultés de l'entreprise et aux résultats qu'on en attendait. M. X. Charmes, assisté de M. R. de Saint-Arroman, Chef de bureau des Missions, parvint à force d'habileté et de soin à réaliser les vues du Ministre, et, en juillet 1896, me trouvant alors de passage à Paris, je reçus officiellement communication de la convention que j'avais à examiner tant au point de vue des termes de l'instrument diplomatique qu'à celui des moyens à employer pour le mettre en valeur. Ma mission de Perse (1889-91) et la connaissance que j'avais de l'Empire du Chah m'avaient encore valu l'honneur d'être consulté.

Je remis, à cette époque, deux rapports sur la question : l'un relatif à la Convention elle-même, l'autre ayant trait aux projets de travaux que j'avais conçus.

Les choses en étaient restées là, quand, en 1897, le Ministère de l'Instruction publique m'offrit de quitter la Direction générale des Antiquités de l'Égypte et de repartir en mission pour l'Asie avec le titre de Délégué général muni de pouvoirs très étendus et seul responsable des affaires du Ministère en Perse.

La convention prévoyait qu'un délégué du Ministère des Affaires étrangères accompagnerait le chef de mission. Je fus moi-même désigné pour

remplir ces fonctions, en sorte que j'étais autorisé à traiter directement avec les fonctionnaires indigènes pour les besoins de mes travaux.

D'une part, j'éprouvais bien quelque regret à quitter la vallée du Nil et une situation qui passe, à juste titre, pour le bâton de maréchal de l'archéologie ; mais, d'autre part, j'abandonnais un service étranger pour me consacrer à une œuvre française dont, à mon sens, la portée scientifique devait être considérable. J'acceptai donc les offres du Ministère et résignai mes fonctions de directeur en Egypte.

La terre des Pharaons, explorée depuis un siècle avec de grandes ressources a, il est vrai, fourni bien des documents à l'histoire; mais elle est aujourd'hui fort connue et les grandes découvertes y deviennent de plus en plus rares. L'Egypte a parlé et elle nous laisse, somme toute, quelque désillusion, car son champ n'embrasse guère au delà de la vallée du Nil et ses textes n'offrent presque toujours qu'un intérêt local et, plus souvent encore, religieux.

La Perse, au contraire, était alors un pays neuf; car, sauf la période achéménide étudiée par la mission Dieulafoy, nous ne connaissions rien de sa haute antiquité.

Ce que nous savions de l'Assyrie par les grands travaux de Place et de Layard, de la Chaldée par les belles fouilles de Sarzec à Sirpourla (Telloh), nous montrait ces pays habités jadis par des peuples respectueux de leurs annales, mettant leur stylet au service de l'Histoire, moins soucieux de couvrir les murailles de leurs temples d'inutiles inscriptions rituelles que d'y conserver la mémoire des hauts faits nationaux.

C'est de ces pays que nous devons attendre la solution du grand problème des origines; car nous savons aujourd'hui, depuis la découverte des tombes pharaoniques des premières dynasties, qu'au préhistorique succéda dans la vallée du Nil une civilisation étrangère, sans lien d'origine avec celle qui la précédait.

Tout porte à croire que cette civilisation étrangère provenait d'Asie. C'est donc dans les pays voisins de l'Euphrate et du Tigre qn'il convient d'en rechercher les traces les plus anciennes. C'est là aussi qu'on trouvera un jour la solution du fameux problème des Akkads et des Choummirs. L'Egypte n'a jamais offert de problème d'aussi vaste envergure.

Ces considérations avaient, dès longtemps, frappé les hommes éminents qui, dans notre pays, tiennent la tête du mouvement scientifique. Tant à l'Instruction Publique qu'à l'Institut l'émotion fut grande le jour où l'on connut l'accord intervenu entre la France et le Gouvernement persan.

Le 26 mars 1896 les Chambres mettaient à la disposition des Affaires étrangères un crédit spécial pour faire face aux premiers engagements de la convention.

En juin 1897 se réunissait au Ministère de l'Instruction publique une commission chargée de préparer l'expédition scientifique. Cette commission présidée par M. Ernest Boulanger, ancien ministre, sénateur de la Meuse, se composait de MM. Xavier Charmes, Directeur, membre de l'Institut, Léon Heuzey, membre de l'Institut, conservateur au Louvre, le Dr Ernest Hamy, membre de l'Institut, professeur au Muséum d'Histoire naturelle, Raoul

de Saint-Arroman, Chef de bureau, secrétaire de la commission.

J'étais invité à exposer devant ces Messieurs, mes vues au sujet de l'exploration scientifique de la Perse.

Le 19 avril 1897, M. A. Rambaud signait un arrêté me nommant Délégué général en Perse et me confiant la gestion des intérêts du Ministère dans ce pays.

Les pouvoirs les plus étendus me furent attribués. J'avais liberté absolue dans le choix de mon personnel, dans la nature de mes dépenses qui, comme cela est de coutume dans toutes nos missions, étaient couvertes par une indemnité annuelle. Il était convenu qu'aucune mission ne serait envoyée sans mon assentiment et en dehors de moi dans les territoires compris par la convention et placés, au point de vue scientifique, sous ma juridiction.

C'est sur le Délégué général que retombaient toutes les responsabilités scientifiques, administratives et même diplomatiques : il devait choisir les sites à fouiller, en changer s'il le jugeait convenable et reporter le centre des travaux dans toute localité du vaste Empire persan qu'il jugerait bon ; choisir son personnel, le rétribuer à sa guise, le conserver ou le renvoyer de sa seule autorité ; acheter le matériel, le modifier suivant les besoins, construire les habitations, organiser les transports, faire ou faire faire tous les travaux scientifiques, choisir ses collaborateurs parmi ses attachés ou en dehors, diriger les publications.

Si les pouvoirs du Délégué général étaient étendus, ses devoirs ne l'étaient pas moins. Il demeurait

responsable de la réussite des travaux de recherches, de la valeur scientifique des publications, des bonnes relations de sa mission avec les autorités locales et les indigènes. Aucun traitement fixe ne lui était alloué et il prenait à sa charge toutes les dépenses dépassant les sommes allouées. Tous les frais résultant de sa mission : voyages, fouilles, transports jusqu'à Paris des collections, achats de matériel, de chevaux et bêtes de somme, traitement du personnel etc... lui incombaient; exception était cependant faite pour les métaux précieux découverts au cours des fouilles, leur valeur devant, suivant la convention, être payée au Trésor persan. La Délégation était remboursé par l'Etat au moment de la livraison des objets précieux.

Le Délégué général se trouvait donc placé dans la situation d'un particulier opérant pour son propre compte, disposant d'une somme annuelle fixe, soutenu par la haute protection d'un gouvernement puissant, et par la sympathie de ses hommes d'État.

En établissant cette situation, le Ministère avait, d'ailleurs, agi avec grande sagesse, car, dans une mission en pays difficiles, le succès ne peut être assuré que par l'autorité absolue du chef; reste au Ministère à choisir la personne qu'il honore d'une aussi grande confiance.

Le 3 juin 1897 M. Paul Deschanel, membre de l'Académie française, Député, donnait à la Chambre lecture de son rapport sur la future Délégation en Perse[1], et le 21 juillet de la même année le Parle-

1. Cf. Procès verbal de la séance du 3 juin 1897. Pièces annexes.

ment, par une loi spéciale, votait un premier crédit de 100.000 francs destiné à la mise en œuvre de nos droits. Cette même loi consacrait l'allocation annuelle d'un crédit de 130.000 francs pour indemniser le Délégué général des dépenses afférant à sà mission[1].

Toutes les questions se trouvant réglées en France, je quittai Paris le 15 septembre 1897, accompagné de G. Lampre, secrétaire de la Délégation et d'un contre-maître. Nous nous rendions à Téhéran ou j'avais à me mettre en rapport avec les autorités persanes, à obtenir de S. M. le Chah un firman donnant exécution à la convention, et à organiser mon personnel indigène de domestiques et de surveillants.

Le C[te] Jacques d'Arlot de Saint-Saud était alors Chargé d'affaires de France à Téhéran. Je n'eus qu'à me louer de la manière dont il m'assista dans mes démarches.

Les pourparlers étant terminés, nous gagnions Suse en quarante-cinq jours de voyage à cheval et le 18 décembre de la même année le premier coup de pioche était donné dans les ruines de la capitale élamite.

Pendant que, accompagné de G. Lampre je traversais la Perse du nord au sud, un de mes attachés, Gustave Jéquier venait en Arabistan par le sud, voyageant avec mon second contremaître et M[me] Lampre, qui venait rejoindre son mari. Notre matériel, nos armes, nos provisions arrivaient par la même voie, en sorte qu'au 4 janvier 1898 la Délé-

1. Rapport sur le budget du Ministère de l'Instruction publique Année 1897 et suivantes.

gation se trouvait au complet, les travaux étaient commencés et l'on creusait déjà les fondations de notre future demeure.

Bien que M. René de Balloy eût apporté tous ses soins dans la rédaction de la convention, beaucoup d'articles restèrent lettre morte dans les débuts de notre séjour en Arabistan et il survint de graves difficultés que mes pouvoirs diplomatiques, subordonnés, comme de juste, à ceux de notre représentant à Téhéran, ne me permettaient pas de régler. Je dois dire que le pays que j'avais choisi comme centre de nos travaux était l'un des moins surs de la Perse. Suse se trouve éloignée de tout contrôle et de toute protection de la part des autorités persanes. Il n'avait point été possible de tout prévoir dans une première convention, en sorte que bientôt la nécessité se fit sentir d'en établir une seconde.

M. Th. Delcassé, Ministre des Affaires étrangères, et M. Georges Leygues, Ministre de l'Instruction publique me firent l'honneur de me confier la rédaction de ce nouvel instrument diplomatique que Sa M. Mozaffer ed-Din Chah voulut bien, à Paris même, en 1900, revêtir de son sceau, en souvenir de l'accueil qui avait été fait en France aux deux derniers souverains persans. Notre Ministre des Affaires étrangères s'intéressa personnellement à la signature de cette nouvelle convention qui règle d'une manière définitive nos relations avec le gouvernement persan et en vertu de laquelle nous travaillons depuis cinq ans.

Cette convention accorde à la France le monopole *exclusif et perpétuel de pratiquer des fouilles dans toute l'étendue de l'Empire persan*, réserve

faite des lieux consacrés au culte et aux cimetières musulmans.

La France possède la totalité des objets découverts en Susiane. Elle doit remettre au Trésor royal la valeur en poids de tous les métaux précieux (or et argent) découverts au cours des travaux.

Pour toutes les provinces de l'Empire autres que la Susiane, les découvertes sont partagées par moitié entre le gouvernement français et celui de S. M. le Chah.

Les divers articles de la convention règlent des questions de détails relatives aux douanes, aux escortes, à la protection et aux égards dûs par les autorités provinciales à la mission.

Telle est la genèse de la Délégation. J'ai pensé qu'il était utile de la rappeler en quelques pages afin que le public se rende compte du grand effort fourni par les ministères de l'Instruction publique et des Affaires étrangères dans le but de doter notre pays d'un champ d'études presque illimité.

Si les services d'Etat ont droit à la reconnaissance du public français et plus généralement du monde savant, les fondateurs de la Délégation ne doivent point être omis, et il est de mon devoir de proclamer très haut les noms des personnes qui ont donné leur concours à cette œuvre nationale, je dirai plus, mondiale.

M. G. Hanoteaux et M. Th. Delcassé, ministres des Affaires Etrangères ont assuré la réussite des négociations et protégé nos efforts de toute leur influence.

Au Ministère de l'Instruction public, M. Rambaud et M. X. Charmes ont été les véritables fon-

dateurs de la mission, assistés par M. R. de Saint-Arroman, Chef du bureau des Missions, dont le dévouement à notre œuvre a été sans bornes. Ces Messieurs ont rencontré chez M. le sénateur Boulanger un appui aussi éclairé que dévoué.

MM. G. Leygues et J. Chaumié, ministres de l'Instruction publique n'ont rien négligé pour encourager nos efforts, de même que MM. L. Liard et C. Bayet, Directeurs de l'Enseignement supérieur.

Ces Messieurs on droit à la gratitude de tous les savants, ils ont droit à ma reconnaissance dont je me permets de leur offrir ici l'expression la plus sincère.

II

But de la Délégation

La mission dont j'ai l'honneur d'être chargé est destinée spécialement à l'exploration archéologique de la Perse tout entière, depuis les rives de la mer Caspienne jusqu'aux bords du golfe Persique, et des frontières du Kurdistan turc jusqu'aux déserts salés et aux montagnes arides des Afghans et des Baloutches. Cette région, vaste comme quatre fois la France, je l'ai visitée en majeure partie au cours de ma mission de 1889-1891, et me suis rendu compte des ressources qu'elle pouvait présenter quant aux découvertes historiques.

Les diverses parties de l'Empire persan sont loin de présenter, au point de vue spécial qui nous occupe, le même intérêt ; par suite, dans nos efforts et dans les sacrifices qui en résultent de la part de l'État, nous ne devons pas attacher la même importance à toutes les provinces.

Les parties du pays les plus avantageuses sont celles où, dans la haute antiquité, ont vécu des peuples développés dans l'industrie et dans les arts et possédant l'usage de l'écriture. Sans l'écriture, en effet, aucun document d'ordre historique, moral, ou religieux, n'a pu être fixé et, par suite, se conserver jusqu'à nous.

Vers les débuts de notre ère et pendant les

quatre ou cinq siècles qui les ont précédés, la Perse tout entière était aux mains de gouvernements très civilisés. Au nord-est s'étendait le puissant royaume de Baktriane, sur le plateau l'Empire des Arsacides et, à l'occident, celui des souverains séleucides, qui disparurent, avant notre ère, pour laisser en contact les Parthes et les Romains dans les plaines de la Mésopotamie.

La Baktriane serait à coup sûr un champ d'étude du plus haut intérêt : on y retrouverait la transition entre la civilisation gréco-perse et celle de l'Inde. Malheureusement le site de Balk est en pays afghan, région inabordable, en dehors de la Perse ; et le Khoraçan, seule province de ce royaume faisant aujourd'hui partie des domaines persans ne donnerait que des résultats très secondaires.

La puissance des successeurs de Cyrus s'étendait sur toute l'Asie antérieure jusqu'à l'Indus, mais le centre de la royauté se trouvait en Perside, en Elam et en Chaldée ; il n'y aurait donc pas lieu d'explorer les provinces avec des garanties de réussite relativement à cette période. C'est à Suse et à Persépolis seulement qu'on doit tenter un effort.

Antérieurement à l'époque des souverains achéménides, aucun peuple du plateau persan ne savait écrire. Seuls, dans toute cette partie de l'Asie, les Assyriens, les Chaldéens, les Elamites et les Ourartiens (près du lac de Van) possédaient l'usage des caractères cunéiformes. On a cru jadis pouvoir attribuer aux Mèdes l'une des langues des textes de Bisoutoun, mais cette erreur grossière a été relevée et la théorie de son auteur réduite à néant.

Les peuples en possession de l'écriture vivaient

sur les confins de la Chaldée et de l'Assyrie; leurs établissements stables n'ont jamais dépassé les provinces actuelles du Kurdistan, du Louristan et des Baktyaris, et encore ne se sont-ils que fort peu avancés dans ces montagnes.

La plaine assyrienne et chaldéenne, sauf la Susiane, est aujourd'hui dans le domaine du Sultan et, par suite, échappe aux investigations de la Délégation.

L'aire fertile en documents demeurant à notre disposition est très restreinte, mais elle est aussi d'une extrême richesse; quant aux autres parties du royaume elles ne peuvent renfermer que des restes relativement récents ou des vestiges de ce que nous sommes convenus de désigner sous le nom de préhistorique parce qu'ils sont anépigraphes, quelle que soit leur époque. Mes recherches archéologiques dans le nord de l'Iran [1] vérifient pleinement cette assertion.

Au point de vue de l'importance que j'attache aux diverses parties de la Perse, je range en première ligne la Susiane et plus spécialement les ruines de sa capitale; puis viennent les nombreux tells de l'Arabistan, des monts Baktyaris, du bas Poucht-é-Kouh, aux confins de la Chaldée, du district de Zohâb et de la vallée de la rivière de Diyala.

Le Louristan et la vallée du Seïn Mèrre (Kerkha) peuvent également offrir un intérêt historique, mais les villes qui jadis florissaient dans ces districts n'étaient guère que des chef-lieux de provinces.

1. Fouilles à Asterabad en 1890, et dans le Tâlyche en 1890 et 1901.

La Perside (Persépolis) et Hamadan (Ecbatane) offriraient certainement un grand intérêt, mais les découvertes n'y seraient pas capitales comme celles qui se font au voisinage de la Chaldée.

Le Ministère, je l'ai dit, me laissait libre, dans le choix des sites que je jugeais utile d'explorer, libre de modifier mes plans, de changer de place le centre de mes travaux et de le reporter, si je le jugeais utile, de l'une à l'autre des bornes de ce vaste empire à des milliers de kilomètres de distance[1].

M'appuyant sur les considérations que je viens d'exposer sommairement, c'est aux ruines de Suse que je me suis arrêté pour en faire notre centre et le point principal de nos efforts. Suse est, il est vrai, dans l'un des districts de la Perse les moins sains, les moins sûrs, en un mot les moins habitables, mais je ne devais pas m'arrêter devant de telles raisons, car Suse, capitale d'un vaste royaume encore inconnu alors, renfermait à coup sûr des trésors scientifiques et, dans tous les cas, se trouvait au milieu de la zone que je considérais comme devant être la plus fructueuse.

La Bible, les annales assyriennes nous montraient la civilisation susienne comme l'une des plus anciennes et des plus puissantes du monde antique et la capitale de l'Elam comme l'un des plus grands centres de la Chaldée. De toutes les villes éteintes de la Perse aujourd'hui, Suse était donc le site offrant les garanties les plus sûres de succès. C'est en vue de ce point que je préparai

1. De Suse au Khoraçan on compte soixante-dix jours environ de cheval.

mon expédition et mon matériel, bien que là ne se fussent pas bornées mes vues.

On a cent fois dit et imprimé que la Délégation en Perse avait repris à Suse les travaux de la mission Dieulafoy. C'est là une erreur que je ne relèverais pas si, par sa fréquence, elle ne devenait obsédante.

La mission Dieulafoy avait en vue l'étude de la période achéménide : c'est sur la partie des ruines appartenant à cette époque qu'elle concentra ses efforts, laissant vierge toute la région des ruines élamites, qui fait uniquement l'objet de mes travaux.

Les palais de Xerxès, d'Artaxerxès et autres, n'entrèrent pour rien dans le choix que je fis du site de Suse ; c'est l'histoire de l'Elam que je cherchais. M'appuyant sur les raisons que je viens d'exposer, je distinguai l'emplacement de sa capitale ; peu m'importait qu'il existât ou non des ruines de basse époque explorées par une mission qui n'a jamais eu aucun lien commun avec celle que je dirige, le but de l'une et de l'autre, de même que les ruines attaquées par l'une et par l'autre, différant complètement.

Les chaleurs de l'été ne permettant aucun travail en Susiane depuis le 1er mai jusqu'au 1er décembre, cette période de six mois devait être consacrée à l'exploration méthodique de la Perse et à des travaux archéologiques, s'il y avait lieu d'en faire, dans les diverses provinces.

Tous les dix-huit mois environ, les travaux et explorations devaient être suspendus pendant l'été afin de permettre au personnel d'aller se reposer en Europe et de surveiller l'impression des publications.

L'étude archéologique du sol persan se trouvait donc organisée ainsi dans les meilleures conditions, étant donnés le personnel et les ressources dont je disposais. Mais ce point de vue ne suffisait pas pour arriver à la connaissance complète de l'histoire. Il fallait appuyer nos Mémoires sur des notions très précises de géographie, de géologie, et, en général, d'histoire naturelle. Comment expliquer, en effet, la vie intime des peuples sans connaître l'ambiance dans laquelle ils vivaient jadis ? comment discuter les campagnes d'un conquérant sans posséder les cartes du pays, théâtre de ses hauts faits ?

Dans le but de combler, autant qu'il était en notre pouvoir, ces importantes lacunes, la Délégation entreprit, au cours de ses campagnes d'été, l'exploration d'un certain nombre de provinces au point de vue topographique et géologique et à celui de la faune et de la flore.

Des cartes partielles furent dressées, des coupes géologiques relevées, et, chaque année, les mules de la Délégation transportèrent des collections considérables de fossiles, de minéraux, de mollusques, d'insectes, d'oiseaux, de plantes, etc., recueillis dans les pays les plus divers et souvent d'un accès très difficile [1].

De semblables études réclament des années de recherches avant que la richesse des collections permette de commencer les publications. Ces recherches exigent de la part des missionnaires, si-

1. Dans le seul voyage de 1898 dans les montagnes Baktyaris, la Délégation perdit quatorze chevaux et mulets morts de fatigue ou d'accident et fréquemment eut à faire le coup de feu pour se protéger.

non des connaissances approfondies dans toutes les branches de la science, du moins des notions très sérieuses de chacune d'elles, afin que les notes des voyageurs puissent être d'utilité pour les spécialistes se chargeant de la rédaction des Mémoires.

Cette tâche, déjà bien lourde, se trouve étendue encore par les études sur les langues vivantes, sur leurs formes dialectales, par la recherche des manuscrits précieux, etc. Ainsi cette mission archéologique se double de toutes les branches scientifiques qui peuvent être étudiées en Iran. Car l'Histoire, but principal de nos études, n'est plus aujourd'hui une simple nomenclature chronologique de souverains et de batailles : elle doit être philosophique et raisonnée, c'est-à-dire en dépendance directe de toutes les branches des connaissances humaines. C'est avec l'aide de ces diverses branches, en effet, qu'on perçoit les causes des faits historiques et qu'on trouve leur explication.

Tâche immense pour des missionnaires, mais aussi tâche passionnante, car chaque jour d'études apporte de véritables révélations; l'esprit ne reste jamais en repos et se maintient toujours en activité.

Le modèle des missions, je l'ai dit, est sans contredit la Commission d'Egypte. En trois années, tous les sujets scientifiques furent abordés et étudiés dans la vallée du Nil. Cette œuvre grandiose restera comme l'un des plus beaux monuments de l'intelligence humaine. Bonaparte en fut l'âme, il disposait de trente mille soldats, de crédits illimités et de l'Institut tout entier qui l'avait suivi sur la terre pharaonique. L'œuvre devait

être à la hauteur du chef qui l'avait conçue et des moyens employés.

Pour nous, qui disposons de ressources modestes, qui devons trouver en nous-mêmes toutes les connaissances scientifiques nécessaires, passer sans transition d'une étude à une autre, et souvent de la diplomatie à la défense de nos personnes, l'entreprise ne manque pas de difficulté ; car, sans prétendre égaler l'œuvre de la Commission d'Egypte nous n'avons pas moins le droit de la prendre pour modèle.

III

La vie en Perse

Sous ce titre je parlerai, non pas de la vie matérielle, de ses privations, de ses avantages, mais de la tenue que doivent avoir les missionnaires en Perse, de la ligne de conduite dont ils ne peuvent sortir sans danger pour le présent comme pour l'avenir de la Délégation.

Aidés du bienveillant appui de S. M. le Roi, secondées par la diplomatie française, les personnes faisant partie de la Délégation peuvent circuler et travailler librement dans toute l'étendue de la Perse. Notre mission jouit, il est vrai, de prérogatives importantes, mais, j'ose le dire, c'est à notre attitude vis-à-vis du Gouvernement et des populations que nous devons, en majeure partie, l'estime dont nous sommes entourés par la haute société du pays.

Cette situation qu'officiellement je devais trouver dès mon arrivée en Perse, nous n'en jouissons, en réalité, que depuis quelques années seulement ; car, si la Délégation a des droits, elle a aussi des devoirs et les Persans attendaient de nous voir à l'œuvre pour se prononcer en notre faveur ou contre nous.

La Perse est musulmane chiite et, par suite, les Européens y sont *à priori* suspectés. Ses mœurs,

ses usages diffèrent entièrement des nôtres. Ses habitants sont généralement fort polis mais leur civilité, si nous n'y sommes pas accoutumés, peut parfois choquer nos idées, de même que la nôtre peut les froisser.

Dans les grands centres comme Téhéran, Tauris, Ispahan, le Persan est porté à l'indulgence envers l'Européen nouveau venu dans sa ville ; il l'excuse de son ignorance de la politesse du pays. Mais chez les nomades, dans les campagnes, le voyageur doit posséder à fond les usages s'il ne veut pas soulever de difficultés. Il lui faut mener un train proportionné à sa situation, se montrer large dans ses cadeaux, compatissant envers les malheureux et les malades. Sans être médecin il doit savoir soulager la douleur. Le Persan du peuple est foncièrement lâche pris isolément, ou se trouvant en présence d'un voyageur entouré d'un nombreux personnel : il se montre, alors, d'une politesse souvent exagérée ; mais se trouve-t-il soutenu par le nombre, il devient insolent et souvent agressif. Quoi qu'il en soit, le voyageur se doit à lui-même de se montrer juste et bon ; il enlève ainsi des prétextes aux querelles, qui, généralement, tournent fort mal.

Pour connaître toutes ces choses et savoir les pratiquer, il faut un assez long séjour dans le pays, mais il est surtout nécessaire de parler la langue ou les langues indigènes. Car un mot dit soi-même a bien plus de valeur que tous les discours tenus par des interprètes. L'Oriental est d'un naturel méfiant, il se défie de toute communication qui ne lui est pas faite directement.

Les interprètes, d'ailleurs, sont bien la pire des engeances de l'Orient ; soit ignorance, soit mau-

vaise volonté ils ne traduisent jamais exactement votre pensée. Votre drogman est-il chrétien, les musulmans le méprisent et ne tiennent aucun compte de ce qu'il dit ; est-il musulman lui-même, c'est alors vous-même qu'il méprise et trompe, s'égayant à vos dépens avec ses coreligionnaires.

Dans la majeure partie de l'Empire persan, la sécurité est très suffisante. Les gouverneurs y sont puissants, hospitaliers et savent, en général, faire respecter les étrangers.

Mais il est des districts éloignés, des chaînes de montagnes où l'autorité royale est presque méconnue. N'en est-il pas ainsi dans bien des régions de la Turquie et, je dirai plus, dans certains pays de l'Europe? Dans ces districts, les escortes fournies par les gouverneurs sont plutôt nuisibles qu'utiles ; elles désertent, d'ailleurs, de suite, dès qu'on pénètre dans les pays où elles ne se sentent plus en sûreté.

Le seul moyen de parcourir les pays indépendants de fait, est de se mettre en bons termes avec les chefs locaux ; cette précaution exige généralement une longue préparation, des cadeaux et beaucoup de diplomatie. L'amitié d'un chef nomade demeure tant qu'on l'entretient par des moyens sensibles pour les esprits simples ; on ne reçoit alors chez lui que de bons procédés. Mais souvent il est en guerre avec ses voisins ; alors la route est barrée et en dehors de son territoire, on se trouve en pays ennemi. Un voyage dans les montagnes du Louristan ou des Baktyaris ne peut être projeté à l'avance, car le moindre incident peut fermer les communications pour des années. C'est ainsi qu'ayant pu, en 1891, suivre la route directe de Khorremâbâd à Diz-

foul, je n'ai pas retrouvé depuis cette époque la possibilité de reprendre ce chemin qui se trouve coupé depuis treize ans par des tribus révoltées, et que, l'année dernière, deux officiers anglais ont failli y trouver la mort pour avoir méprisé les conseils de prudence qui leur étaient donnés.

Sur le plateau persan, de semblables faits ne se produisent pas et généralement la population est calme; toutefois, il est des centres de fanatisme que le voyageur chrétien doit éviter avec grand soin. A Koum, entre autres, ville sainte, un chrétien traversant le bazar sans s'arrêter, sera sûrement bombardé de pierres, d'ordures et de crachats.

En pareille occurrence montrer une arme ou se révolter contre d'aussi indignes traitements est s'exposer à une mort certaine. Il faut donc éviter avec grand soin d'approcher des foyers de fanatisme, des monuments religieux, et, en général, des centres de population, car le bas peuple des villes a la haine du chrétien, et est porté à l'injure.

Lorsque je suis en voyage, je place toujours mon campement à bonne distance des lieux habités, afin d'éviter un contact d'où il résulterait presque toujours des ennuis; je fais venir le chef du village, le rends responsable de la sécurité de mon camp; il place des gardiens que mes domestiques doivent, d'ailleurs, surveiller eux-mêmes, et, le lendemain, suivant que ces hommes ont bien ou mal fait leur devoir, je leur donne une gratification ou les menace des colères du gouverneur de la province.

En Perse, les gouvernements sont donnés en location à des personnages de marque; les gouverneurs généraux sont responsables de tout ce qui se passe dans leur province : ils ont droit de

haute et de basse justice, organisent eux-mêmes leur armée, nomment les vice gouverneurs qui, comme de juste, paient leurs charges, et vendent tous les emplois de leur gouvernement. Il résulte de cette organisation qu'un méfait ayant été commis dans un territoire, et le Grand Vizir l'apprenant, le gouverneur général est tenu pour responsable et frappé d'une amende. Il s'en prend alors au vice-gouverneur dans le département duquel le fait s'est passé, qui lui-même condamne le chef de district et ainsi de suite, en sorte que le village responsable finit par payer l'amende souvent décuple de celle prescrite par le Grand Vizir.

Il est, comme de juste, impossible de faire sans cesse intervenir le Grand Vizir; la Délégation doit se montrer très discrète à cet égard et, à plus forte raison, ne doit-elle, que dans des cas très graves, faire remettre sa plainte au Gouvernement persan par la diplomatie française à Téhéran. Dans la plupart des cas elle s'adresse directement au gouverneur général et souvent même à des administrateurs subalternes. Les incidents étant fréquents, malgré toutes nos précautions, leur règlement est affaire de tact et de bonnes relations avec les autorités provinciales.

Enfin, et ceci est une règle générale pour tous les pays musulmans, le voyageur chrétien doit ignorer complètement l'existence des femmes persanes. Les mahométans, entre eux, à moins d'être très intimes ne s'informent jamais de l'état de santé des femmes de leurs amis. Ils professent pour la femme un profond respect, et, même chez les tribus les plus sauvages, la présence d'une Européenne

dans une caravane est une grande sauvegarde, si elle porte le costume féminin.

Si j'insiste sur ce point, c'est que bien des missions en Orient ont été arrêtées, voire même massacrées, parce que les Européens qui en faisaient partie ont négligé ces principes. Certains voyageurs même, seraient à coup sûr empoisonnés s'ils retournaient en Orient, pour avoir commis l'indécence de publier le portrait de quelques femmes de personnages importants.

La haute classe de la société persane est loin d'être fanatique : elle reçoit avec grande amitié les Français, il est facile d'entretenir avec elle d'excellentes relations. Le clergé est souvent sceptique et ne partage pas sur les étrangers l'opinion de la plèbe ; mais l'influence qu'il exerce sur le peuple faisant sa force, il est tenu d'avoir l'air, tout au moins, de mépriser profondément le chrétien ; mieux vaut s'abstenir de relations avec les mollahs, sauf dans quelques cas spéciaux où ils peuvent rendre de grands services.

Telles sont les principales conditions de la vie dans les pays persans, je dirai plus, dans tous les pays musulmans. Toutefois, en Perse, la religion chiite rend la vie plus difficile que partout ailleurs par l'intolérance de ses principes. Tout ce qui a été touché par un infidèle c'est-à-dire par un chrétien, est impur, sauf toutefois l'argent et les médicaments, et le bon musulman doit avoir pour nous plus de répugnance que nous n'en avons pour un crapaud ou un porc. Un pur chiite ne donne pas la main à un Européen, ne mange pas dans ses ustensiles même bien lavés, et souvent il crache à terre en signe de dégoût lorsqu'on passe près de lui.

Cette intolérance persane doit certainement avoir la même origine que celle qui, aux Indes, a présidé à la formation de la société chez les brahmanistes. Pour les Hindous non seulement les Européens sont impurs, mais les diverses castes le sont les unes par rapport aux autres.

On ne s'attache pas ces sortes de fanatiques, car ils reportent à Dieu tout le bien qu'on leur peut faire, le chrétien n'ayant été et ne pouvant être autre chose qu'un vil instrument de la volonté divine.

En Susiane, les conditions sont encore plus difficiles que dans le reste de la Perse, les deux seules villes de l'Arabistan, Dizfoul et Chouster étant presque entièrement peuplées de saïds, prétendus descendants du Prophète, gens d'autant plus fanatiques qu'ils sont plus nombreux et s'espionnent les uns les autres. Les saïds de mauvais aloi sont le plus grand nombre ; ils affichent des principes de rigorisme qui feraient pâlir Mahomet lui-même.

Dans les campagnes vivent des nomades, de meilleure composition que les citadins au point de vue religieux ; mais tous sont des bandits merveilleusement armés et fort dangereux.

A Suse, la proximité de la frontière turque complique encore les choses. Officiellement, cette frontière devrait se trouver à une trentaine de kilomètres des ruines, mais pratiquement elle n'en est qu'à deux mille mètres environ, sur la rive gauche de la rivière Kerkha.

Entre cette rivière et la frontière s'étend une zone large en moyenne de 30 kilomètres, longue de 150 où jamais ne s'égare la police persane. Ce

territoire est absolument indépendant et sert de refuge à tous les *out laws* de Turquie et de Perse. D'ailleurs, du côté turc, entre la frontière et la rive gauche du Tigre, il en est à peu de chose près de même sur une largeur de cent kilomètres environ : le pays est entièrement livré aux bandits et aux Arabes Beni-Lams, souvent révoltés contre l'autorité du Sultan.

Autour de Suse, sur le territoire persan, la population arabe est groupée par tribus d'importance variable, obéissant plus ou moins mal aux gouverneurs et toujours en guerre les unes contre les autres, en sorte qu'il est fort difficile d'être en bons termes avec toutes à la fois.

Au cours de l'hiver, chaque année, les nomades des montagnes loures, descendent avec leurs troupeaux dans les plaines d'Arabistan, se battent contre les tribus arabes qu'ils cherchent à piller, et jettent dans le pays un indicible trouble.

Après ce que je viens de dire de la Perse, on comprendra facilement pourquoi le Ministère de l'Instruction publique, en mettant sous la responsabilité de son Délégué général en Perse tous les travaux dans ce pays, lui a confié le soin de choisir ses attachés et lui a réservé le droit d'autoriser ou non des fouilles en dehors de celles de la Délégation. Le pays est difficile, la situation de notre mission est fort bonne ; il ne faudrait pas qu'elle fût gâtée par l'inexpérience ou l'étourderie d'un fouilleur mal avisé. Une difficulté provenant, au Khoraçan par exemple, d'un missionnaire français étranger à la Délégation, serait de nature à jeter le discrédit sur la mission principale et à entraver ses efforts dans les autres provinces.

Si, à plusieurs reprises, j'ai refusé des autorisations de fouilles en dehors de ma surveillance directe, c'est que les risques sont trop grands pour que je me permette de jouer avec une situation que nous avons mis tant d'années à créer.

J'ai dit que les ruines de Suse se trouvent situées dans l'un des districts les plus difficiles de la Perse ; je dois ajouter que les moyens d'y parvenir sont longs et parfois fort pénibles.

La voie la plus aisée est celle du sud. De Marseille on gagne soit directement, soit en passant par Bombay, la bourgade d'El Mohammerah sur le Chatt-el-Arab, au confluent du Kâroun. Ce voyage exige au minimum trente jours, quelquefois quarante-cinq jours de navigation.

De El Mohammerah, grâce à un service assez régulier de bateaux anglais, on remonte jusqu'à Nasseri-Ahwaz sur le Kâroun ; le trajet se fait en deux ou trois jours.

De Nasseri-Ahwaz on peut soit gagner Chouster en changeant de bateau et de là Suse par Dizfoul en 3 jours de caravane, soit se rendre directement à Suse en quatre jours de cheval au travers d'un pays où jusqu'ici personne, sauf la mission, n'a osé s'aventurer, tant sont difficiles les populations campées sur la route.

Un autre moyen de gagner Suse est de venir par le nord et de traverser la Perse dans toute sa largeur du nord au sud. Les principales villes sur ce trajet sont : Marseille, Constantinople, Batoum, Tiflis, Erivan, Tauris, Kirmanchah ; de ce dernier point on traverse le pays des Kialhours, puis le Poucht-è Kouh dans toute sa longueur et l'on arrive à Suse deux mois, au moins, après le départ de

Paris ; le trajet d'Erivan à Suse, soit 40 jours environ, doit se faire à cheval.

A la fin d'une campagne en Perse j'ai, en 1900, gagné l'Europe en me rendant de Perse à Bagdad en 7 jours puis à Damas en 27 jours de cheval, et de là à Beyrouth et Constantinople.

Une dernière voie, que je n'ai pas parcourue mais dont je dois parler, est celle de Suse, Bagdad, Mossoul, Diarbekyr, Erzeroum et Trébizonde ; elle est fort pénible et exige environ deux mois entre Suse et Paris.

Tous ces voyages sont extrêmement coûteux ; celui par le sud est le seul qui ne soit pas pénible. On comprendra facilement pourquoi j'organise presque toujours des campagnes en Perse de 18 mois, se décomposant en deux hivers de fouilles à Suse et une campagne d'exploration en été. Les missionnaires qui, pendant dix-huit mois de suite, ont subi les fatigues, en travaillant comme ils l'eussent fait en Europe, ont réellement bien mérité de la science.

En Chaldée le climat en été est moins rigoureux qu'en Susiane ; les missions allemandes et américaines ne suspendent pas leurs travaux de fouilles tant à Babylone qu'à Niffer. Il est juste de dire qu'on ne voit jamais dans ces localités le thermomètre centigrade indiquer + 57°5 comme le fait arrive journellement à Suse depuis le mois de uin jusqu'à la fin d'octobre.

IV

Le personnel et le matériel de la Délégation.

Mon premier soin, dès que j'eus connaissance de ce que le Ministère attendait de moi fut de choisir mon personnel ou mieux, mes collaborateurs. Car, je n'ai jamais songé à faire de la Délégation une de ces administrations, malheureusement si nombreuses, où les employés n'ont pour leur chef que d'apparents égards. Il me fallait des hommes très instruits, il est vrai, mais sûrs, droits et loyaux de caractère, considérant la Délégation comme leur chose, leur chef comme leur ami, comme un simple collègue chargé des responsabilités. Ne devions-nous pas, en effet, vivre côte à côte pendant bien des années, dormir sous le même toit ou la même tente, manger à la même table, supporter les mêmes fatigues, les mêmes privations, vaincre les mêmes obstacles, éprouver les mêmes espérances et les mêmes joies. Il fallait entre nous une parfaite communauté d'idées.

Dans une mission militaire, où l'autorité du chef est absolue, le grade permet à ce chef d'obtenir une stricte obéissance ; il dispose de moyens de contrainte. Dans une mission civile scientifique, au contraire, le pouvoir du chef est presque nul, ses seuls moyens disciplinaires étant le blâme et le renvoi. C'est par la conviction qu'il doit imposer ses décisions et la base de la conviction ne peut

être que dans l'estime, la confiance et l'amitié des personnes placées sous ses ordres.

Dans ces conditions, il faut bien connaître les gens, leurs antécédents, leur caractère pour se décider a les emmener avec soi dans une expédition dont on prévoit les difficultés et les périls. Il faut les avoir vus à l'œuvre en d'autres circonstances également pénibles, s'être rendu compte non seulement de leurs aptitudes, mais aussi de leur endurance et de leur humeur.

Imbu de ces principes, j'ai choisi parmi les nombreux savants que ma situation en Égypte m'avait mis à même de fréquenter et, dès le mois de juillet 1897, le personnel de la mission était au complet.

En première ligne il me fallait un assyriologue jeune, énergique, bon linguiste, capable de s'attaquer avec succès à des langues encore inconnues. Il fallait un homme jouissant déjà d'une grande notoriété, car le plus important dans nos travaux, après les découvertes, était leur publication.

Mon choix s'arrêta sur V. Scheil que j'avais connu en Egypte alors qu'il était attaché à l'Institut français d'archéologie orientale du Caire. Dès 1891, MM. X. Charmes, G. Maspero, E. Grébaut, U. Bouriant, en somme tous ceux qui avaient été à même de l'apprécier, m'avaient fait de son caractère et de ses connaissances le plus grand éloge. Les savants étrangers, à maintes reprises, m'avaient témoigné leur estime pour les travaux de cet assyriologue, pour l'étendue de ses connaissances linguistiques et pour sa perspicacité d'épigraphiste.

V. Scheil était alors dans la vallée du Nil, se familiarisant avec l'égyptologie et publiant des

Tombeaux thébains. S'il était sorti pour quelques temps de l'assyriologie, ce n'était pas pour se spécialiser dans l'étude des textes pharaoniques, mais pour accroître ses connaissances générales dans la linguistique. Latiniste, helléniste, orientaliste égyptologue et avant tout assyriologue, V. Scheil possède une foule de langues anciennes ; il parle presque toutes celles de l'Europe et bon nombre de celles de l'Orient. Sa modestie dût-elle en souffrir, il était de mon devoir de présenter au public mon collaborateur tel qu'il est.

Mon choix ne pouvait être meilleur et les faits l'ont montré. Avec une activité dévorante il se mit à l'œuvre dès nos premières découvertes, déchiffrant avec une extrême rapidité les textes cursifs écrits sur argile, inscriptions qui, comme on le sait, sont de lecture si ardue que de vieux professeurs, blanchis dans l'enseignement de l'assyrien, ne s'en tirent parfois qu'à leur grande confusion.

Mais une difficulté, prévue d'ailleurs, se présentait : la moitié environ des inscriptions rencontrées dans les fouilles de Suse était en langue anzanite et quelques-uns de ces textes, connus depuis longtemps, avaient résisté à toutes les tentatives d'interprétation. Nous espérions rencontrer un jour une inscription bilingue facilitant la solution de ce problème ardu, cette chance ne vint pas et V. Scheil dut se contenter de quelques indications que fournissaient des textes sémitiques analogues. Partant de là, et des noms propres qu'il avait à sa disposition, il parvint, de déductions scientifiques en déductions scientifiques, à la compréhension des longs textes. Ce fut un réel tour de force auquel j'ai moi-même assisté avec un intérêt extrême.

Rien dans cette étude ne fut livré au hasard ou à la fantaisie. Par des spéculations rigoureusement scientifiques mon collaborateur est en voie de reconstituer cette langue d'Anzan qui, très dégénérée, se retrouve dans le néo-anzanite des textes trilingues achéménides. Elle n'est plus reconnaissable à cette époque et, méconnaissant le caractère aryen des sujets de Cyrus, on en avait voulu faire la langue des Mèdes.

J'avais remis à V. Scheil toute la partie assyriologique de notre expédition, lui donnant pouvoir absolu dans le choix de ses collaborateurs s'il jugeait utile de s'en adjoindre. Sa tâche se trouvait être assez vaste pour que je n'y pusse ajouter un service archéologique.

D'ailleurs l'expérience m'avait appris en Égypte que le linguiste, constamment préoccupé de ses traductions si ardues, ne peut généralement pas se plier aux exigences des observations minutieuses sur le terrain. Je songeai donc à m'entourer d'autres savants, moins spécialistes comme linguistes, et portés par la tournure de leur esprit aux fouilles archéologiques. Je m'adjoignis Gustave Jéquier et Joseph-Étienne Gautier.

G. Jéquier avait été mon collaborateur en Égypte dès 1892, alors qu'avec U. Bouriant, directeur de l'Institut français du Caire, j'entreprenais les relevés de la publication du *Catalogue des monuments et inscriptions de l'Égypte antique*. Il travailla au tome Ier de cette série, entre Syène et Kom Ombos, surveilla avec moi les déblaiements du temple d'Ombos et participa à la publication de ce superbe monument.

Plus tard, il m'assista dans mes fouilles à Dah-

chour, dans mes travaux sur la préhistoire égyptienne, prit part à la découverte du tombeau de Ménès, à Négadah et explora avec moi le Fayoum, le Bahr-Bela-Mâh et la péninsule sinaïtique.

Entre temps il avait, avec J.-E. Gautier, fouillé les pyramides et la nécropole de Licht.

G. Jéquier, ancien élève diplômé de l'école des Hautes Études et de celle du Louvre, est un bon égyptologue, hébraïsant et helléniste. Ses connaissances de la linguistique générale, de l'archéologie et de l'histoire sont fort étendues. Ayant eu sa part dans de grands travaux de fouilles, il avait une expérience consommée des recherches de ce genre. Mêlé à de grandes publications comme collaborateur, il s'est fait remarquer par la précision de sa rédaction et son habileté comme dessinateur.

J.-E. Gautier, porté par ses goûts vers les explorations, l'archéologie et l'histoire avait, lui aussi, un passé qui le recommandait.

Ses débuts archéologiques avaient été à Homs, en Cœlésyrie où il pratiqua des fouilles de haut intérêt; de là, il vint en Égypte explorer la nécropole de Licht, travail difficile, fait en quelque sorte sous mes yeux, qui a donné de très beaux résultats et au cours duquel j'avais été à même de juger des grandes qualités de J.-E. Gautier comme archéologue.

Fort au courant des questions historiques, observateur méticuleux, topographe habile, J.-E. Gautier est devenu linguiste au contact des peuples de l'Orient. Possédant le persan et l'arabe il s'est, depuis quelques années, adonné à l'assyriologie grâce à l'enseignement de V. Scheil à l'École des

Hautes Études. Son maître, qui lui reconnaît de réelles aptitudes, le jugeant apte déjà à déchiffrer bien des textes, lui a confié la première lecture des inscriptions découvertes à Suse au cours de la campagne de 1904-5.

En venant en Perse J.-E. Gautier n'était d'ailleurs pas un étranger pour ce pays; il l'avait parcouru jadis, visitant le Kurdistan, les Baktyaris, Ispahan etc... Dans ce même voyage il avait exploré la majeure partie de la Turquie d'Asie, avait vu Bagdad, Mossoul, remonté l'Euphrate, visité Palmyre, Halep, la Syrie etc... et avait conservé de ces pays l'ardent désir d'y retourner dans un but scientifique.

Le côté archéologique et linguistique de la mission se trouvant assuré dans les meilleures conditions, je devais me préoccuper également de l'administration de mon expédition et réserver ces soins à quelqu'un qui, au courant de l'archéologie et des travaux de fouilles, fût à même de rendre également des services scientifiques.

Le poste de secrétaire de la Délégation n'était pas aisé à remplir, car il fallait que le titulaire fût très au courant des choses de la Perse, de la langue et aussi de l'archéologie.

C'est à Georges Lampre que j'ai confié ce service. Je l'avais connu en 1890 en Perse, où il habitait Tauris avec sa femme, jouissant tous deux de l'estime et de l'amitié des Persans, comme des Européens.

G. Lampre avait reçu une éducation très littéraire; fils d'un savant helléniste collaborateur de Burnouf, il avait dès son jeune âge témoigné un goût prononcé pour la littérature et l'histoire. Un

séjour de cinq années en Perse lui avait permis d'apprendre la langue, d'étudier les mœurs du pays et de bien connaître les Persans. La santé de Mme Lampre l'avait obligé à quitter la Perse, il vint en Égypte pour la rétablir. Là, je l'invitai à venir prendre part à quelques-uns de mes voyages et à certains de mes travaux. Il assista aux découvertes de Dahchour et collabora à mon second volume sur les origines de l'Égypte, se faisant rapidement aux études archéologiques et à la conduite des chantiers.

Lors de la création de la Délégation je pensai de suite à lui confier la partie administrative, il s'en tira à son grand honneur. Depuis, Mme Lampre, qui n'a cessé d'accompagner son mari dans ses voyages, a pris sa part dans les fonctions de G. Lampre. La conduite de la maison et des domestiques dont cette vaillante femme s'est chargée, a permis à son mari de faire œuvre d'archéologue pendant les instants que lui laisse l'administration proprement dite ; tous deux ont été pour beaucoup dans l'organisation matérielle de la mission.

La Délégation se trouvait donc constituée dans les conditions les plus favorables, car mes attachés se trouvaient être dévoués à notre œuvre commune et présentaient toutes les garanties requises. Malheureusement, nous étions tous, à peu de chose près du même âge ; des empêchements imprévus, la maladie, pouvaient venir jeter le trouble dans le bon fonctionnement de la mission. Il fallait de jeunes attachés, aptes à prendre un jour la succession des affaires. Je ne pouvais, comme de juste, exiger d'eux les connaissances approfondies et l'expérience achevée de mes collaborateurs du

début, tous hommes ayant fait leurs preuves. Mais je ne pouvais aussi conserver près de moi que des jeunes gens travailleurs, passionnés pour la science, et ayant, par rapport à leur âge, un acquis scientifique tel que je pusse compter sur leurs rapides progrès. Nous ne pouvons, en Perse, tirer aucun parti de ces amateurs futiles, sans fond et sans volonté de bien faire et d'apprendre, qui ne verraient dans la Délégation qu'une occasion de faire de beaux voyages, ou de se faire donner une sinécure payée. Je ne conserve que des gens sérieux, dévoués à notre œuvre, faisant passer ses succès en première ligne dans leurs préoccupations. Les conditions générales de la vie sont plus dures qu'on ne le suppose en général, car outre les dangers du climat, de la peste, du choléra, on risque encore les attaques des nombreux brigands qui infestent le pays. Quant au confort de l'existence il est souvent plus que sommaire, il faut que les jeunes attachés se placent au dessus de ces inconvénients et qu'ils travaillent comme s'ils étaient en Europe entourés de toutes les facilités et de confort. Savoir seulement supporter la vie de mission n'est pas un ttire suffisant pour rester dans la Délégation.

Lorsque, sortant de l'École des Mines de Paris en 1882, je mis le pied dans la vie, j'avais devant moi tout à apprendre, tout à créer et personne n'était là pour me guider dans la voie difficile des explorations et des travaux sur le terrain. Je dus payer de ma personne, risquer ma santé et ma vie. La Scandinavie, l'Allemagne, l'Autriche, les Indes, la Malaisie, la Turquie, la Russie, le Caucase me servirent d'école, car ce n'est qu'en 1889

que je reçus pour la première fois une mission rétribuée de l'État. J'avais eu tout à faire par moi-même, aussi suis-je aujourd'hui à même de bien comprendre ce que doit être un jeune homme pour réussir dans la vie d'explorateur et ce que je dois faire pour le guider. Je donne aux jeunes les conseils et l'appui que j'aurais été si heureux de recevoir moi-même autrefois, mais je renvoie impitoyablement ceux qui ne veulent ou ne peuvent s'aider eux-mêmes.

Je n'ai qu'un jeune attaché, Roland de Mecquenem qui, à peine sorti de l'École des Mines de Paris en 1903, est venu me retrouver en Perse. Depuis un an qu'il est mon attaché, il a fait de fort bons travaux, a montré une grande énergie et une somme de connaissances acquises le préparant à un brillant avenir. J'ai lieu de fonder sur lui de grandes espérances.

Six personnes, quelque instruites qu'elles soient, ne peuvent à coup sûr pas constituer à elles seules une encyclopédie vivante. Quoi qu'il en soit, en réunissant toutes nos connaissances, nous sommes à même, sinon de traiter toutes les questions en spécialistes, du moins de recueillir les matériaux avec assez d'entendement pour qu'un spécialiste en puisse faire bon usage.

L'Archéologie, l'Histoire, la Numismatique, presque toutes les branches de la Linguistique, la Topographie, la Géologie, l'Histoire naturelle, voire même le Dessin, la Peinture et la Musique, sont représentés parmi nous, de telle sorte que nous soyons à même de ne laisser, dans aucune branche, passer un document important sans le recueillir.

Pour la peinture, j'ai temporairement adjoint à

la mission un peintre de talent, G. Bondoux ; j'aurai l'occasion de revenir sur l'utilité et la valeur de ses travaux.

A côté du personnel scientifique, il fallait un personnel surveillant : j'ai pris deux contremaîtres français, ouvriers spéciaux dans des métiers différents qui, en dehors du temps qu'il passent sur les chantiers, rendent bien des services. J'en ai plusieurs fois changé, car la vie que nous menons en Perse ne convient pas à tous. Les caractères se modifient parfois au préjudice de la discipline et de la qualité du travail. Ces hommes ne peuvent être soutenus par les sentiments d'ordre très élevé qui guident les attaches.

Le personnel indigène, domestiques et surveillants, était d'un recrutement difficile car on ne rencontre en Orient que fort peu de gens de confiance. Toutefois, après mille difficultés, nous sommes parvenus sinon à nous faire bien servir, du moins à ne pas éprouver trop d'ennuis.

Quant à la surveillance indigène des travaux, elle fonctionne à notre satisfaction, ou mieux à notre moindre désagrément; mais je dois fréquemment changer le personnel dont je fais usage.

Les ouvriers sont divisés en escouades de quarante hommes environ ; ils sont commandés par un « Ser-Kar » ou chef de chantier qui recrute lui-même son personnel et en est responsable. Plusieurs chantiers sont en même temps employés à une tranchée que surveille un homme à gages mensuels; l'ensemble des tranchées est sous le contrôle des surveillants européens et des attachés; les ouvriers sont payés chaque jour.

La main d'œuvre est relativement bonne, quoi-

que payée à la journée ; le mètre cube, sans frais généraux ni frais de surveillance, revient à 1 fr. en moyenne. On vole peu dans nos chantiers grâce au soin que je mets à éloigner de nos fouilles tous les individus n'appartenant pas aux travaux, et grâce aussi aux primes que je donne pour les moindres découvertes.

Suse est fort loin de tout centre et cette situation est un avantage pour nous, car les ouvriers ne sont pas sollicités par les marchands d'antiquités si nombreux en Chaldée. Des tentatives ont fréquemment été faites par des gens venus de Bagdad, d'Amara et d'autres points du territoire turc ; mais renseigné par ma police secrète, j'ai pris, de suite, les précautions nécessaires pour éviter les détournements.

Le vol certainement nous causerait un grand préjudice, mais il serait plus regrettable encore au point de vue scientifique ; car un objet trouvé à Suse et livré au commerce perdrait, par ce fait, tout caractère d'authenticité et cesserait d'être le document indiscutable si utile à l'histoire.

Bien des collectionneurs particuliers, bien des Musées même, n'y regardent pas de si près et cherchent à tout prix à se procurer les objets volés dans les grands travaux scientifiques, considérant le document antique comme du bric-à-brac ; leurs collections ne peuvent être prises en considération dans des études sérieuses. Tout objet dérobé est donc une perte sèche pour la science.

Avant de quitter la France, j'avais dû me précautionner d'acheter et d'expédier en Arabistan tout le matériel nécessaire pour l'établissement de grands chantiers conduits rationnellement. Con-

naissant les tells de Suse, m'inspirant de mes travaux d'Égypte, j'avais arrêté à l'avance mon plan d'attaque et prévu dans les moindres détails notre matériel. Voici *grosso modo* sa composition :

3.000 mètres de voie d'acier de 0m,60 d'écartement des rails;

Plaques tournantes;

Aiguillages;

Courbes;

50 wagonnets à bascule sur le côté, d'une contenance de 300 litres l'un;

2 plates-formes pour le transport des pièces lourdes;

Fourni par la maison Decauville, ce matériel nous a donné la plus entière satisfaction;

30 brouettes, qui d'ailleurs n'ont jamais servi, les indigènes s'étant refusés à en faire usage;

500 pioches;

800 pelles type du génie-militaire;

Crics, câbles, chaînes, palans, masses, marteaux, ciseaux, barres à mine, poudre, cordon porte-feu, etc.;

Forge complète avec ses outils;

Atelier de serrurier;

— de menuisier;

— de sellier;

Outils de charpentier;

Scies pour débiter la pierre;

Laboratoire de photographie, appareils et produits;

Laboratoire d'histoire naturelle;

Instruments de topographie;

Appareils de météorologie;

Pharmacie;

Fournitures de bureau, de dessin, etc.;

Papier spécial pour estampages;

Bibliothèque renfermant les ouvrages de première nécessité (environ 400 volumes);

50 carabines de guerre;

10.000 cartouches environ;

Un fourgon capable de porter 5 tonnes;

15 bâts de mulets (type de l'artillerie de montagne);

Graisse pour les wagons;

Le bois nécessaire pour la fabrication des caisses d'emballage. (Ce bois, qu'au début je recevais de Norwège, nous vient actuellement d'Odessa).

Je ne cite que les principaux chapitres de mes commandes, passant sous silence le matériel nécessaire pour établir notre maison, les provisions de bouche, etc.

L'Arabistan ne fournit aucune ressource, tout doit être apporté d'Europe ou des Indes; c'est ainsi que pour la construction des fenêtres et des portes de notre habitation, j'ai dû faire usage de bois provenant de Java.

Tout ce matériel avait été choisi en vue de nos travaux d'hiver, mais il fallait aussi emporter d'Europe les fournitures de campement destinées aux voyages d'été, puis acheter en Perse les chevaux et les mulets nécessaires. En sorte que pour faire face à ses besoins, la Délégation s'est trouvée à la tête d'un matériel énorme. Aujourd'hui, après huit ans de patience, d'efforts et de dépenses, notre organisation est, à peu de choses près, complète.

Vivre sous la tente à Suse et conserver sans abri

notre matériel, et nos découvertes sans protection, eût été vouer le tout à une perte certaine et nous exposer nous-mêmes à de grands dangers; l'expérience que nous avons dû en faire pendant le premier hiver (1897-98) a été concluante à cet égard. Il me fallait donc construire une habitation fortifiée capable de renfermer tout ce que nous possédions et d'abriter nos personnes. Ce fort, je l'ai construit en quatre mois, bâtissant à la hâte, en terre crue pilée.

Mais les pluies torrentielles de l'hiver, et les tremblements de terre fréquents dans le pays, auraient eu vite fait de renverser mes constructions sommaires ; aussi dois-je reprendre toutes les murailles et les garnir à l'extérieur de briques cuites que les fouilles donnent en abondance. Ces travaux de réfection se font graduellement. J'en profite pour donner aux murs une assiette solide et pour faire des fondations profondes et durables, de sorte que la première habitation se trouve aujourd'hui comprise dans une autre plus solide et plus vaste. Ne devons-nous pas compter avec la durée des fouilles et leur long avenir?

Somme toute, les huit années qui viennent de s'écouler ont été employées en dehors des fouilles à réunir du matériel et à construire les bâtiments nécessaires ; aujourd'hui nos trois couleurs flottent sur un établissement qui, je suis fier de le dire, est bien digne de la France.

V

Travaux effectués de 1897 à 1905 par la Délégation.

La mission Dieulafoy a laissé dans ses publications un superbe plan des tells de Suse dressé par M. Babin. Ce plan, d'une parfaite exactitude, qui renferme tous les monticules, quel que soit leur âge, m'a souvent été fort utile. Je m'en suis servi entre autres, pour fixer sur le papier mes observations de 1891, et mes prévisions de travaux de la première campagne de la Délégation (1897-98). S'il n'avait existé, j'aurais été dans l'obligation de le dresser dès mon arrivée à Suse, car, si l'examen minutieux du terrain est indispensable, il n'est pas moins nécessaire d'avoir les plans sous les yeux pour décider de la direction à donner aux travaux, spécialement lorsqu'il s'agit de recherches, et les premières fouilles devaient présenter ce caractère plutôt que celui d'une exploitation. Ce n'est qu'en 1898-99 que l'exploitation méthodique, succédant aux recherches, prit la direction qu'elle conserve depuis ce temps.

Les travaux de la première campagne furent plus variés que ceux des années suivantes; ils répondaient à quatre objectifs différents : l'examen des couches profondes du tell de l'Acropole, l'étude en surface de la Ville Royale, la vérification des restes

de l'Apadana, et l'exploration à ciel ouvert des couches supérieures de l'Acropole.

I. *Travaux en galeries.* — Les recherches souterraines étaient destinées à percer, à divers niveaux, le tell de l'Acropole au moyen de galeries, qui, ouvertes dès mon arrivée à Suse en décembre 1897, furent espacées de 5 mètres en 5 mètres environ, suivant la verticale. Leurs ouvertures étaient placées en éventail afin de ménager l'espace nécessaire aux haldes, et leur direction convergeaient vers le même point afin que toutes ces galeries pussent être réunies par un puits d'aérage et poursuivies au delà s'il était nécessaire.

Voici le tableau de ces travaux :

Dates d'ouverture	Galerie	Longueur	Altitude au-dessus de la plaine	Altitude au-dessous du sommet du tell
—	—	—	—	—
		m	m	m
18 déc. 1897.	B	45,50	10,93	24,90
9 janv. 1898.	C	38,90	14,30	20,70
23 déc. 1897.	D	55,00	18,20	16,80
12 janv. 1898.	E	40,00	21,00	12,95
13 janv. 1898.	F	45,00	25,07	8,90

La section des galeries était de 0^{m},80 × 1^{m},80. La longueur totale des travaux souterrains fut de 224^{m},40; leur cube, y compris quelques élargissements et le puis d'aérage, de 400 mètres cubes environ.

Prévoyant qu'en Arabistan je ne trouverais pas d'ouvriers aptes à des travaux souterrains, j'avais amené avec moi de Bouroudjird (dans le plateau persan) un maître puisatier qui, en peu de temps, forma des équipes d'ouvriers mineurs.

Les résultats de ces travaux furent ceux que j'attendais. Ils m'apportèrent la certitude que le tell

est entièrement composé de débris des anciennes civilisations, qu'aucune butte naturelle n'existait en ce lieu avant les premiers établissements de l'homme, que les lits de débris sont rationnellement superposés, c'est-à-dire que les couches sont d'autant plus anciennes qu'on pénètre plus profondément dans le sol, et qu'enfin le quart environ de la hauteur du tumulus s'est déposé avant l'époque historique, c'est-à-dire celle où l'écriture fit son apparition dans le pays.

II. *Recherches dans la Ville Royale.* — Ouverte le 22 décembre 1897, une première tranchée mesure 194 mètres de longueur sur 4 mètres de largeur et en moyenne 5 mètres de profondeur (cube : 3.880 mètres); son but était d'explorer la partie méridionale du tell qu'elle recoupe sur la moitié environ de sa largeur totale à 50 mètres des bords.

Une seconde tranchée, pratiquée au centre même du tell, fut commencée le 28 décembre 1897. Elle mesure 30 mètres de longueur seulement sur 4^m,60 de largeur mais descend à 11 mètres de profondeur (cube : 1.518 mètres). Son but était de percer les couches le plus profondément possible, sans faire usage du matériel roulant occupé ailleurs.

Les résultats acquis à la Ville Royale furent de peu de valeur en ce qui concerne les découvertes ; à peine ces tranchées donnèrent-elles quelques vases et quelques objets d'époque grecque (séleucide et parthe) et sassanide; mais j'acquis la certitude que la région des tells dite Ville Royale est, en majeure partie, composée de ruines et de débris achéménides, mes travaux les plus profonds (11 mètres) n'ayant pu atteindre les couches élamites.

Avant l'époque de Darius, c'est dans cette partie du pays que s'élevaient les habitations du peuple; les fragments qu'on rencontre dans les ravins en sont la preuve et la grande dépression qui s'ouvre au pied de l'Acropole, connue sur les plans sous le nom de *place d'Armes*, est encore désignée par les indigènes sous celui de *Bazar*. C'est l'emplacement de la ville élamite des artisans que choisirent les Achéménides pour établir la demeure royale. L'Acropole n'offrait pas une surface suffisante pour d'aussi vastes constructions et sa grande hauteur la rendait propre à la défense; ce site fut transformé en une citadelle que protégeait une ceinture de murailles très irrégulière de tracé.

Nous rencontrons donc dans la Ville Royale, une énorme quantité de débris d'époque achéménide qu'il faudrait enlever avant d'atteindre les restes élamites.

III. *Travaux à l'Apadana.* — Ces recherches n'étaient, à mon sens, que d'un intérêt très secondaire. Elle s'appliquaient à un monument dont il ne reste plus que d'informes vestiges et à une époque dont l'histoire est très connue et dont l'architecture apparaît à Persépolis dans toute sa splendeur.

L'aspect seul du sol, montrait qu'il n'y avait pas grand parti à tirer de ces ruines. Les murailles, les dallages, les encadrements de portes avaient disparu; il ne restait plus que des fragments de bases de colonnes, apparents dans les sondages exécutés jadis pour les retrouver. Çà et là gisaient quelques tronçons mutilés, des colonnes mêmes, et des morceaux de chapiteaux.

G. Jéquier fut chargé de ce travail; il recoupa au moyen d'un grand nombre de tranchées l'aire du

monument et ses alentours, laboura méthodiquement le sol, recherchant les murailles qu'il ne trouva pas, les pylones qui n'ont jamais existé, les escaliers dont il ne put saisir la moindre trace Toutefois les constatations ne manquent pas d'intérêt, car elles fixent beaucoup de points douteux. La plus importante est celle de l'absence complète de toute ornementation polychrome à l'Apadana. Quelques très rares briques émaillées furent, il est vrai, rencontrées éparses, mais on en trouve dans toutes les parties des ruines, même à l'Acropole. Aucune accumulation de matériaux de ce genre, tombés de l'édifice lors de sa ruine ne vint affirmer l'existence de frises ou de soubassements faits de bas-reliefs polychromes. Cette constatation n'a rien, d'ailleurs, qui doive surprendre, car c'est à cent mètres environ au sud-est de l'Apadana qu'ont été trouvés les éléments des beaux panneaux figurant aujourd'hui dans le musée du Louvre.

Il fut fait dans l'Apadana et aux environs plus de 5.000 mètres cubes de terrassements; le monument n'en comportait pas plus, en sorte qu'après cette première campagne les travaux furent abandonnés.

IV. *Ouverture des chantiers d'exploitation à l'Acropole.* — Le 29 janvier 1898, les travaux souterrains m'ayant déjà renseigné sur la nature des couches de l'acropole, j'ouvrais une première tranchée longue de 90 mètres, large et profonde de 5 mètres, que je menais normalement au grand axe des ruines. Cette tranchée devint l'amorce de tous nos travaux d'exploitation dans la citadelle; prolongée elle atteignit plus tard 180 mètres de

longueur, traversant le tell de part en part. Elle donna des résultats si appréciables que je n'eus plus la moindre hésitation et que l'exploitation régulière commença. C'est, en effet, de ces premières fouilles que sortirent la stèle de Naram-sin, l'obélisque de Manichtou-Sou, la table de bronze et les premiers textes sur briques donnant la chronologie des rois d'Elam.

De suite j'organisai les travaux en vue de l'exploitation complète du tell de l'Acropole, seule méthode à suivre pour recueillir les documents épars dans cette énorme butte de débris. Nous ne nous trouvions pas, en effet, en face de monuments bien conservés et exigeant un déblaiment; les ruines étaient informes et la superposition des restes de murailles montrait les traces d'une succession de destructions totales de la ville. C'est dans ce chaos que, çà et là, se rencontrent les objets sans qu'il soit possible de suivre aucune méthode dans leur recherche. L'exploitation générale s'imposait donc, sans tenir compte des niveaux naturels qui sont insaisissables et dont il serait même enfantin de rechercher les limites.

Je divisai, sur plan, le tell de l'Acropole en deux parties, joignant par un trait les deux extrémités les plus éloignées. Cette ligne devint l'axe des travaux, elle est sensiblement dirigée du N.-N.-O. ou S.-S.-E. et laisse à sa droite et à sa gauche deux surfaces à peu près égales.

Perpendiculairement à cet axe j'ai tracé une série de lignes équidistantes de 5 mètres en 5 mètres. L'intervalle de deux de ces lignes correspond à une tranchée *unité*, les diverses unités devant déverser leurs déblais à l'est ou à l'ouest du tell suivant

qu'elles sont placées à droite ou à gauche de l'axe.

Suivant la verticale, j'ai divisé les 35 mètres de hauteur maxima du tell en sept niveaux artificiels, de telle sorte que les unités supérieures sont variables d'épaisseur tandis que toutes celles des autres niveaux se présentent sous forme de prismes de 25 mètres carrés de section, mais de longueur inégale, suivant la position qu'occupe l'unité par rapport à l'axe.

Cet axe n'est lui-même que la projection horizontale de l'intersection d'un plan vertical avec la surface du tell.

Une première unité U^1 ayant été ouverte, on fut à même d'y placer deux voies pour le transport des déblais et d'ouvrir, en jetant les terres de haut en bas, les deux autres unités voisines U^2, amenant ainsi à 15 mètres l'ouverture totale.

Grâce à cette ouverture, on put porter à 10 mètres de profondeur l'unité initiale U^1 qui, atteignant le second niveau devint U^1_2 pendant que grâce aux U^2 on ouvrait deux U^3 et ainsi de suite, le travail se faisant par gradins de 5 mètres de large. C'est ainsi que nous sommes parvenus, depuis, à 25 mètres de profondeur U^1_5 avec une ouverture minima de 45 mètres c'est-à-dire de neuf unités [1].

Disposant fréquemment d'un trop grand nombre d'ouvriers pour qu'il me soit possible de les placer tous dans des chantiers munis de wagons [2], j'ai

1. En réalité l'ouverture dépasse aujourd'hui une largeur de 150 mètres, car j'ai forcé les travaux d'élargissement, réservant pour plus tard ceux en profondeur.

2. J'ai employé un hiver jusqu'à 1.200 hommes, mais ai dû y renoncer à cause des difficultés qu'on rencontre pour la surveillance, étant donné le personnel dont je puis disposer.

fait attaquer, avec transports des déblais au panier, les bords du tell, amenant ces tranchées jusqu'au premier niveau, ne le dépassant pas afin de ménager les transports des déblais des tranchées régulières. Toutefois, sur certains points, près du château entre autres, là où il ne devait pas y avoir d'autre exploitations dans l'avenir, j'ai poussé des travaux de ce genre jusqu'à 25 mètres profondeur[1].

Le cube des fouilles exécutées au cours de la première campagne (1897-98) fut environ de

Galerie de mines	400 mc.
Tranchées (ville royale)	5.400
— (Apadana)	5.000
— (Acropole)	
Avec wagons	4.500
Au panier	2.600
Total. . .	17.900

soit environ 18.000 mètres cubes. Ce chiffre est de beaucoup inférieur à celui atteint au cours des autres campagnes ; cela tient à ce que je ne disposai alors que de 15 wagons et que la plupart de nos premiers travaux furent destinés aux recherches.

Depuis le début des fouilles jusqu'au 1er janvier 1904 nous avions exploité un cube total de 222.250 mètres cubes, ce qui donne une moyenne annuelle de 35.000 mètres cubes (au déblai). Au-

1. Ces fouilles sur tout le pourtour du tell de l'Acropole m'ont permis d'examiner dans les moindre détails les restes des fortifications achéménides. Elles se composaient d'une simple muraille irrégulièrement tracée, construite en briques crues et garnissant la crête du monticule. Rien ne peut faire juger de la hauteur que possédaient ces murs dont les fondations sont situés à la cote de 28 mètres environ au-dessus du niveau de la plaine. Au dessous il n'existe pas trace de constructions.

jourd'hui (15 avril 1905) le vide produit est d'environ 280.000 mètres cubes, sans compter une foule de recherches partielles et de travaux de détail que je ne fais pas entrer en ligne.

La main d'œuvre, abondante dans cette partie de la Perse, se présente dans des conditions assez satisfaisantes. Voici la composition et le prix de revient d'un chantier muni de wagonnets.

	Krans
20 piocheurs	20
40 pelleurs	40
10 rouleurs	10
2 déchargeurs	2 [1]
2 chefs d'équipes	2
1 surveillant indigène	2
1 porteur d'eau	1
76 hommes en tout.	
Surveillance européenne (p. mémoire).	
Usure du matériel —	
Graissage des wagons	1
Cadeaux pour les trouvailles (p. mém.).	
	78

Soit 39 fr. de notre monnaie environ, correspondant à une exploitation moyenne de 40 m. c.

Pour les travaux dans lesquels le transport des déblais se fait au panier (couffe, zembil), le compte diffère; il est d'ailleurs variable suivant la dureté du sol attaqué et la distance de transport des déblais.

Considérons un atelier de 50 hommes attaquant un sol moyen et transportant ses déblais à 10 ou 12 mètres.

1. Depuis 1902 j'ai abaissé le salaire des chefs d'équipe de 2 kr. à 1 kr.

	Krans
10 piocheurs	10
20 pelleurs	20
20 porteurs	20
1 chef d'équipe	1
1/2 surveillant indigène	1
1 porteur d'eau	1
Usure des paniers	3
Surveillance européenne (p. mémoire).	
Total.	56

Soit environ 28 fr. de notre monnaie représentant une extraction moyenne de 16 m. c. Le mètre cube revient donc à 1 fr. 75 et son prix s'accroît dans de très fortes proportions si la distance des transports augmente.

La surveillance, accrue des faux frais, revient à environ 10 0/0 du prix du travail effectif, en sorte qu'une paie de 800 ouvriers, dont 400 aux wagons et 400 aux paniers, coûte environ 880 krans, soit 440 fr. de notre monnaie pour un produit moyen de 300 m. c. au plus. Je ne fais pas entrer en ligne de compte les frais généraux qui ne peuvent être calculés que sur le total des dépenses annuelles.

A Suse, tous les ouvriers sans distinction d'âge ni de force[1] sont rétribués au même prix, soit un kran par jour ; il n'en est pas de même en Chaldée et en Égypte où les enfants reçoivent 2 piastres (0 fr. 50) et les hommes faits 3 et même 4 piastres (de 0 fr. 75 à 1 fr.). Malgré cela j'ai remarqué que, par rapport au mètre cube, le prix d'Arabistan est inférieur à celui des autres pays ; quant aux frais généraux il n'atteignent pas chez nous les 2/3 du travail effectif, alors que, dans d'autres opérations de ce genre, je les ai vu monter jusqu'aux 5/6.

1. Les vieillards et les enfants ne sont admis dans nos chantiers que lorsqu'ils sont en état de fournir un bon travail.

Je réduirai cette proportion en augmentant mon matériel roulant jusqu'à ce qu'il soit suffisant pour supprimer complètement le travail au panier; nous obtiendrons alors un rendement journalier (pour 800 hommes) de 400 m. c. et un rendement annuel de 43.000 m. c.

Telles sont les conditions du travail en Arabistan; mais il s'en faut de beaucoup qu'elles soient aussi avantageuses dans toute la Perse. Dans le nord, entre autres, au Ghilan et au Tâlyche, j'ai dû payer mes ouvriers jusqu'à 2 krs. 50 (1 fr. 25) et 3 krs. (1 fr. 50) par jour, et encore n'avais-je que des travailleurs de très médiocre qualité. L'Arabistan, situé en dehors de tous les pays qui jusqu'ici ont progressé en Perse, se trouve de cinquante ans au moins en arrière sur les autres provinces; mais pour peu qu'il s'établisse dans le pays quelque industrie, nous verrons très rapidement la main d'œuvre y monter de prix et atteindre les salaires du Nord.

De tous les habitants du Sud, les Iraniens seuls peuvent être employés comme ouvriers; on les rencontre en abondance à Dizfoul, où ce sont de vrais Persans, et dans les tribus loures qui, l'hiver, quittent leurs montagnes pour amener leurs troupeaux dans la région chaude et humide. Des Arabes, si nombreux en Susiane, on ne peut tirer aucun parti: paresseux et irréguliers ils font de suite monter le prix du mètre cube lorsque, par complaisance pour les cheiks mes voisins, j'ai la mauvaise inspiration d'en introduire dans mes chantiers. En Chaldée, où l'on ne peut employer que des Sémites, le rendement est déplorable.

Le recrutement des ouvriers ne se fait pas en

Perse comme dans nos pays européens et, si l'on cherchait à introduire chez nous les usages de l'Orient, on verrait éclater dans l'heure même, à très juste titre, la plus formidable des grèves. Voici comment les choses se font à Suse.

Dès que je fais annoncer dans le pays que les travaux vont reprendre, les chefs des tribus voisines viennent me demander de donner du travail à leurs hommes ; j'indique alors à chacun de ces chefs le nombre d'équipes (dastèh) auquel il a droit, me basant sur l'importance relative des tribus et cherchant à faire gagner à toutes proportionnellement au nombre des habitants.

Les chefs choisissent alors chez eux autant de chefs d'équipe (Ser-kar) qu'ils ont droit d'envoyer de dastèhs ; ces Ser-kars me sont proposés, je les refuse ou les accepte suivant les qualités qu'ils présentent.

Le Ser-kar recrute alors son monde dans sa tribu (40 ou 50 hommes) et les travaux commencent, mais chacun des Ser-kars a dû payer à son chef le choix qu'il a fait de lui.

Les ouvriers doivent remettre 10 0/0 de leur paie au chef de leur tribu et 10 0/0 à leur Ser-kar sous peine d'être chassés par lui. Survient alors le Mollah qui prélève sa propre redevance sur le Ser-kar et sur ses hommes, puis mon propre surveillant indigène qui souvent exerce sur les Ser-kars un chantage éhonté ; en sorte que le malheureux ouvrier est fréquemment dépouillé de 40, voire même de 50 0/0 de son salaire.

Je fais, comme de juste, les plus grands efforts pour enrayer ces abus dont l'influence est si grande sur la qualité du travail; mais, dans cette

lutte continuelle, je suis loin d'avoir toujours le dessus. Si je choisis moi-même les Ser-kars, ces hommes ont à s'entendre avec les chefs de tribu qui leur refusent les ouvriers s'ils n'en passent pas par leurs conditions, en sorte que cela revient au même ; quant à mes surveillants indigènes j'au rais à en changer chaque semaine, si je ne fermais pas souvent les yeux sur leurs malversations lorsqu'elles ne dépassent pas les limites que je me suis assignées.

La rapacité des Orientaux n'a pas de limites; quelle que soit l'importance d'un cadeau, il est toujours inférieur à ce qu'on attendait de vous, et le bénéficiaire s'en va toujours mécontent et souvent insolent. Je n'en citerai que deux exemples.

En 1898, alors que je voyageais au pays des Baktyaris, j'étais accompagné par un domestique du Vahli de ces montagnes. En cours de voyage je fournis à cet homme tout ce qui lui était nécessaire et souvent de l'argent (400 krans environ). Le voyage dura un mois et demi; arrivé à Ispahan je fis remettre à ce domestique, avant qu'il nous quittât, une somme de 500 krans. Il la refusa, espérant avoir plus et déclarant que ce cadeau n'était pas digne d'un homme de son importance : ce n'était qu'un simple domestique.

Voyageant en Chaldée turque, en 1899, j'avais été prié par notre consul à Bagdad de faire largement les choses, afin d'effacer le mauvais effet produit, disait-il, par l'avarice d'un voyageur français qui m'avait précédé dans le pays. En un mois environ je donnai plus de 1,500 francs de pourboires, croyant avoir fait mieux que de remplir mon devoir. Grave erreur, ce n'était pas assez, et c'est

tout au plus si notre consul lui-même ne s'est pas fait l'écho des plaintes de ces rapaces. Qu'il fasse mieux s'il le peut.

On comprendra aisément qu'en face d'une population dépourvue de toute loyauté, je dirai plus, de tout sens moral, il soit impossible de couper court aux abus ; le mieux qu'on puisse faire est de les restreindre.

Je suis quelque peu sorti de mon sujet parce qu'il était nécessaire de montrer combien il est difficile en Orient de ne pas être exploité d'indigne manière; la qualité du travail en souffre forcément. Cependant nous obtenons des résultats satisfaisants dans notre main d'œuvre.

La Délégation ne s'en est pas tenue aux travaux dont il vient d'être question et qui tous se rapportent à Suse. Elle a porté sa pioche jusque dans les provinces septentrionales du royaume, explorant en 1901, les bords de la mer Caspienne, interrogeant les nécropoles et les dolmens qui abondent dans la chaîne de l'Elbrouz. Il fallut quarante jours de caravane pour atteindre de Suse le champ de nos investigations d'été. Pendant quatre mois la mission courut la montagne du Tâlyche et du Ghilan. Elle y fit de belles découvertes.

En 1902, J.-E. Gautier désireux d'avoir ses fouilles personnelles, entreprit, à ses frais, l'exploration de la plaine de Moucian, district couvert de tells antiques, situé au pied du Poucht-è-Kouh à trois jours au nord-ouest de Suse. Il fit dans cette région de fort intéressants travaux, assisté de G. Lampre que, pour l'occasion, j'avais détaché auprès de lui.

Enfin l'été de 1904 a été consacré à des fouilles

géologiques près de Maragha en Azerbaïdjan. Là se trouvent des gisements de vertébrés fossiles du plus haut intérêt, appartenant à l'époque pliocène. Maragha est, pour les paléontologistes, le Pikermi de la Perse ; R. de Mecquenem fut chargé de ce travail dont il s'estt iré à son grand honneur [1].

Ainsi la Délégation, suivant les ressources dont elle disposait, a porté ses efforts sur bien des points et bien des sujets différents, affirmant par là son droit d'opérer des fouilles dans toute l'étendue de la Perse, et reconnaissant son devoir de ne laisser passer aucun sujet scientifique sans l'aborder.

1. 145 caisses de fossiles provenant de cette expédition viennent de parvenir au Muséum d'Histoire Naturelle de Paris, elles renferment des collections d'une très grande valeur scientifique.

VI

L'avenir de la Délégation.

La Perse offre aux travaux scientifiques un champ presqu'inépuisable, mais la Délégation, par suite des ressources dont elle dispose, n'est pas à même de l'embrasser d'un seul coup d'œil. Elle ne peut que poursuivre l'exploitation méthodique des tells de Suse et faire, dans le reste de l'Iran, des recherches sommaires. Ce but est celui pour lequel elle a été dotée à son début ; la Commission, en fixant ses crédits, justement proportionnés à la tâche qui lui était alors assignée, s'est nettement exprimée sur le caractère provisoire de l'entreprise comme des crédits, prévoyant qu'après les premiers essais il y aurait lieu d'accroître, en même temps que le champ et l'importance des travaux, la force des moyens mis en œuvre. Ce provisoire dure encore, il a permis d'atteindre de grands résultats ; mais le sol est assez riche dans cette partie de l'ancien monde pour qu'on y puisse utilement employer un personnel et des ressources dix fois supérieurs à ceux dont nous disposons.

A Suse seulement, nous nous trouvons en face de quatre champs de fouilles bien distincts, dont un seul jusqu'ici a été abordé, l'Acropole ; la Ville Royale, la Ville des Artisans et la région des petits tells sont encore à fouiller.

L'Acropole présentait, avant le début de nos fouilles, une hauteur maxima de 35 mètres au dessus, du niveau de la plaine environnante. Sa longueur est de 300 mètres environ, non comprise la partie occupée aujourd'hui par le château ; sa largeur maxima de 180 mètres. Ce tell entièrement composé de débris antiques présentait donc un cube de 1.500.000 mètres sur lequel, de 1897 à 1905, nous avons exploité 280.000 mètres cubes. Il reste donc aujourd'hui 1.220.000 mètres cubes de terrain entièrement vierge qui, pris à raison de 35.000 mètres cubes par an, nous assure une exploitation de 35 années.

Toutefois, je dois faire observer que les couches profondes entièrement composées de débris préhistoriques ne mériteront probablement pas une exploitation régulière ; nous pouvons donc sans crainte d'erreur réduire de dix ans la durée des fouilles utiles dans l'Acropole.

La partie à laquelle je consacre 25 ans d'efforts, est dans toute son épaisseur d'une richesse très homogène, et, comme je le disais plus haut, c'est cette homogénéité même dans la richesse qui m'amena dès le début des travaux à l'adoption d'une méthode d'exploitation régulière. Nous travaillons depuis huit années dans ce tell : toutes les campagnes ont été aussi productives. Les résultats obtenus ne dépassent certainement pas le quart de ceux que nous sommes en droit d'attendre.

Avec les ressources dont je dispose, le maximum d'ouvriers que je puisse employer utilement est de 800 par jour. Au-dessus de ce nombre la surveillance exige un personnel plus nombreux que celui que j'emploie. Si nous voulions porter à 1.600

le nombre des hommes, cette augmentation aurait une répercussion sur les dépenses relatives à la surveillance, au matériel et aux transports, les autres frais généraux restant à peu de chose près les mêmes.

L'acquisition du matériel répondant à des chantiers aussi développés coûterait 50.000 fr.

Celle du matériel de transports, 5.000. Quant au supplément de dépenses annuelles, il serait de :

Travaux	120.000 fr.
Surveillance.	5.500
Transports	20.000
Imprévu	4.500
Total. . .	150.000

qui joints aux crédits actuels feraient une somme totale annuelle de 280.000 fr.

On a vu que l'exploitation complète des parties riches du tell de l'Acropole exigera, avec les moyens employés jusqu'ici, 25 années environ de travail, c'est-à-dire une dépense totale de[1] 3.250.000 fr. En quadruplant notre effort, cette fouille énorme serait terminée en 7 ans, ce qui porterait la dépense à[2] 1.960.000 fr. Il en résulterait pour le Trésor une économie de 1.290.000 fr. et pour le monde savant de grands avantages.

Nos travaux se font à la pioche et les ouvriers en brisant les mottes de terre recueillent les petits objets. Mais il est certain qu'un grand nombre échappe aux regards. J'ai souvent songé à compléter ces travaux par le lavage des terres extraites du tell. Cette méthode aurait le double avantage de faire disparaître tous les déblais qui nous en-

1. 25 × 130.000.
2. 7 × 280.000.

combrent et en outre de permettre la récolte des moindres objets et des particules de métaux précieux. Mais un traitement mécanique de nos déblais exigerait des installations dont je n'ai pas encore osé risquer la dépense.

Le Chaour, barré en amont de Suse à 3 km. environ aurait à être détourné dans un canal passant entre le tell de l'Acropole et celui de la ville royale. L'écoulement des eaux permettrait d'établir des *sluices* à pied d'œuvre; les boues entraînées iraient se perdre dans un marais situé au sud de Suse et les eaux reprendraient leur cours dans le lit du Chaour.

Les travaux d'aménagement, de canalisation, de barrages, etc., reviendraient à 120.000 fr. environ. Quant à la dépense courante elle serait d'environ 100 francs par jour.

Les résultats seraient certainement très appréciables au point de vue archéologique, mais comme par traité nous devons remettre au Gouvernement persan la valeur en poids de tous les métaux précieux rencontrés dans les fouilles, nous n'aurions à enregistrer aucune recette en argent venant alléger nos charges. Cette considération rend le succès de l'entreprise quelque peu problématique.

La Ville Royale des Achémenides est d'une immense étendue, elle ne couvre pas moins de 80 hectares.

Cet énorme tumulus cube environ 15 à 20 millions de mètres. Il se compose de deux couches superposées fort irrégulières comme étendue et comme épaisseur; la couche supérieure renfermant des restes que nous dirons de basse époque (aché-

ménide, séleucide, parthe, sassanide et arabe), et la couche inférieure composée des ruines de la ville élamite au-dessous de laquelle se trouve probablement le préhistorique.

Il est impossible de dire, pour le moment, quelle était l'étendue de la Suse élamite, extérieure à l'Acropole; nous trouvons des débris de cette époque dans tous les ravins du tell au S.-O., depuis la Citadelle jusqu'au Donjon, sur une longueur de 7 à 800 mètres; le reste est aujourd'hui recouvert d'épaisses couches postérieures les cachant à notre vue.

Au nord, l'Apadana était assis sur un épais radier de galets; au sud-ouest, un radier semblable couvre une grande surface, puis c'est une succession d'épaisses murailles en briques crues appartenant à des édifices que mes tranchées ont mis à jour. Plus loin vers le sud, au lieu dit le Donjon, nouveau radier de galets et vestiges d'un grand monument. Au centre, les couches achéménides, dépassant onze mètres d'épaisseur, sont percées d'une foule de puits funéraires creusés sous les Séleucides et peut-être aussi les Parthes.

Au pourtour de cette colline on voit encore les restes de la muraille d'enceinte des palais royaux et de leurs dépendances, murailles capables de subir un siège, mais qui, par ce que j'en ai vu, ne semblent par avoir été conçues sur un plan militaire particulier.

L'exploitation régulière du tell de la Ville Royale fournirait à coup sûr de très curieux résultats en ce qui concerne les basses époques, mais nous ne pouvons préjuger de ce que donneraient les couches les plus anciennes. Cette exploitation est, d'ail-

leurs, rendue impossible par la masse même du cube qu'il faudrait enlever. Elle exigerait quatre siècles environ avec les moyens dont nous disposons.

La seule méthode à employer pour l'exploration de cette partie des ruines sera, après la fin des travaux à l'Acropole, d'employer le matériel à l'ouverture de longues tranchées poussées jusqu'au niveau de la plaine, et de n'exploiter régulièrement que les parties présentant un intérêt spécial.

La Ville des Artisans, ou du moins la partie des ruines s'étendant à l'orient de la Ville Royale, couvre une superficie d'une centaine d'hectares, mais les tumuli ne dépassent guère 15 à 18 m. de hauteur. A la surface, on ne rencontre que des débris de très basse époque (parthe, sassanide, arabe). On voit encore sur bien des points affleurer des murailles en briques cuites. Je ne puis savoir ce que renferment ces tells; il faudrait, avant de se prononcer, y pratiquer un grand nombre de sondages. Sous forme de tranchées de 10 m. de longueur, 5 m de largeur et d'une aussi grande profondeur possible.

La région des petits tells s'étend sur la rive gauche de la rivière Chaour, depuis Suse jusqu'aux ruines dites Tépèh Sindjar, et occupe une longueur de 15 kilomètres environ. La principale de ces buttes est Tépèh Soleiman qui, probablement, n'est autre qu'une *Ziggourtat*; puis vient au nord Tépèh Sindjar lui-même, que je crois renfermer les ruines de la ville de *Haltemach*, cité détruite par Assour bani-pal.

Toute cette région est encore mystérieuse pour nous, car jusqu'ici la Délégation n'a pas été à même d'y pratiquer des fouilles. Trouverons-nous

là les nécropoles de la grande ville, les hauts lieux des rois d'Elam profanés par les soldats ninivites, ou de simples ruines de villas ou de villages? Il faudrait pour s'en assurer, y effectuer des centaines de sondages en coupant les buttes par des tranchées de peu de largeur.

Telles sont les ressources archéologiques que présente Suse elle-même; mais, dans ses environs immédiats, dans la plaine d'Anzan où le roi d'Assyrie se vante d'avoir détruit quarante villes, s'élèvent des centaines de tells. Les rives du Kâroun et de l'Ab-è-Diz en sont couvertes et, dans la plaine même, on rencontre partout les traces de canaux antiques conduisant à des ruines importantes.

Jusqu'ici nous n'avons pu faire la carte complète de ces ruines, relevé qui cependant serait du plus haut intérêt; mais le pays est si peu sûr qu'il ne serait pas prudent de s'y aventurer autrement que pour le traverser rapidement, et encore ne le peut-on pas toujours.

En dehors de la plaine, susienne, sur les confins de la Chaldée et de l'Elam, se trouvent en bon nombre des districts importants par les ruines qu'ils renferment.

Je citerai spécialement la plaine de *Zohab* où, au lieu dit *Ser-i-Poul*, s'élevait jadis la ville de *Khalman*; la vallée du *Seïn Mèrré* (*Haute Kerkah*) qui a vu la splendeur de *Madaktou*, seconde capitale du royaume d'Elam; la plaine de *Moucian*, au pied du Poucht-é-Kouh dernièrement exploré par J.-E. Gautier et G. Lampre, les dernières pentes du Poucht-è-Kouh du côté de la Chaldée; le district de *Mâl-Emir*, au pays des *Baktyaris*, lieu célèbre par ses stèles rupestres; les environs de *Ram-*

hormuz puis *Dilman*, l'antique *Dilmoun*, que la fantaisie incompréhensible d'un auteur autrefois cependant fort apprécié, a voulu placer dans l'île de *Bahrein* ! etc., etc.

Cette rapide énumération des principaux sites chaldeo-élamites dont dispose la Délégation montre combien est vaste le domaine qui s'offre à nous. Entre la faculté de l'exploiter et la possibilité de le faire il y a malheureusement un grand écart, car la plupart des ruines que je viens de citer s'élèvent dans des pays où il ne serait guère prudent de s'établir en ce moment; beaucoup de ces sites n'ont été visités par nous qu'une seule fois, par suite de l'impossibilité d'y retourner.

Si nous gravissons les pentes de l'Iran pour atteindre le plateau, nous rencontrons en route, dans le Louristan, une foule de ruines situées dans des vallées que l'on peut à peine traverser aujourd'hui; puis s'offrent à nous les grands centres de la *Perside* et de la *Médie* : *Persépolis* avec ses ruines majestueuses dont bien des textes sont encore tournés la face contre terre; *Pasargade* et la nuée des tells qui s'élèvent dans les vallées du gouvernement de Chirâz. Ces ruines fourniraient à coup sûr, en dehors de nombreux documents sur l'époque achéménide, bien des renseignements sur cette dynastie princière qui régnait en *Perside* dès le temps des Séleucides et battait monnaie.

Ecbatane, l'antique capitale des *Mèdes*, visitée par Herodote, s'élevait sur l'emplacement de l'*Hamadan* moderne et, malheureusement, ses ruines sont aujourd'hui recouvertes par les maisons. Mais, dans les environs mêmes de la ville, les tells ne manquent pas; peut-être y trouverait-on quelque notion sur

ce premier flot de la conquête iranienne, sur l'histoire des *Mèdes*, dont j'ai moi-même autrefois fait des Touraniens, sur la foi d'un auteur que je n'aurais jamais cru à cette époque capable d'une aussi grossière erreur.

L'*Ecbatane* du nord, *Takhtè Soleiman*, n'a jamais existé que dans l'imagination du colonel Rawlinson. Ce n'est qu'un bouton de tuf, produit par une source thermale, portant des ruines arabes et une enceinte qui, par sa construction et les voûtes de ses portes, appartient, au plus tôt, à la fin de l'époque parthe ou mieux au début de celle des Sassanides. Je n'en parlerai donc que pour détruire la légende établie sur cette localité.

Mais *Kenghaver* et son magnifique monument de style grec, *Assadabad* où fut trouvé le grand eukratidas d'or de la Bibliothèque nationale, *Dinaver*, *Bisoutoun*, *Kirmanchah*, et tant d'autres, sont des sites méritant d'être examinés.

Dans le nord, les tumuli et les nécropoles abondent, les dolmens se rencontrent par milliers sur les flancs de l'Elbrouz; les tépèhs (buttes artificielles) s'élèvent aussi bien sur le plateau dans les environs de Téhéran que dans les plaines basses du Mazandéran. *Ragès* (*Chah Abdul Azim*) elle-même mérite attention.

La steppe turkomane, au sud de l'Atrek, dans la partie appartenant à la Perse, renferme un grand nombre de villes ruinées dont quelques-unes sont extrêmement importantes. Je citerai seulement : *Söghör tépèh*, *Tokhmakh tépèh*, *Altin tépèh* (la butte d'or), *Gümich tépèh* (la butte d'argent), comme étant les plus remarquables par la masse des débris accumulés. Ces villes sont attribuées

aux Scythes, mais nous ne pouvons rien savoir de l'exactitude de cette supposition, car leurs ruines sont encore vierges de tous travaux. Il ne serait d'ailleurs pas aisé de les explorer.

Toutes les ruines dont je viens de parler, je les ai visitées, j'en connais l'étendue et l'importance. Il n'en est pas de même pour les pays de l'Orient, de la Perse ; nos investigations n'ont pu encore s'étendre jusque là.

Je ne doute pas que ces pays ne renferment bien des ruines et d'intéressants documents ; c'est là qu'il y aurait lieu de rechercher les traces des relations qu'entretenait la Perse, dès le temps des Achéménides, avec les Indes et les pays de l'Asie centrale ; c'est là qu'on trouverait les sources de l'histoire de tous les petits royaumes dont les souverains frappèrent au moyen âge des monnaies à légende pehlevies, bactriennes et indiennes. Nous sommes fort ignorants sur cette époque et puisque *Balk* et l'*Afghanistan* nous sont fermés, c'est au Khoraçan, au Seistan, que nous aurions des chances de nous instruire. Le *Kirman*, quoique fort méridional, ne serait pas sans fournir des documents nouveaux.

Parmi les explorations en Perse, il en est une à laquelle je songe depuis des années et qui présente un caractère tout spécial d'intérêt : je veux parler de l'examen archéologique des côtes du golfe Persique. On rencontrerait certainement dans les îles, dans les baies, et près des embouchures des cours d'eau, des traces d'établissements antiques, des indications sur la voie commerciale suivie par les navigateurs élamites et chaldéens dans leurs relations avec l'Orient. Ces voyages ne se faisaient pas sans de nombreuses escales et les points d'ar-

rêt ont dû en conserver le souvenir. Ne voyons-nous pas à *Bender Bouchir* même, sur le bord de la mer, des ruines élamites contemporaines du roi *Chilhak in Chouchinak* ?

Le champ est vaste en Perse pour l'archéologue mais il est plus vaste encore pour le géologue et le naturaliste. J'ai moi-même effleuré seulement quelques-unes des questions du domaine de ces sciences, et tout ce que j'ai rapporté de mes voyages a été reçu par les spécialistes avec grand intérêt. Que ne ferait pas, dans un tel pays, un naturaliste de profession, consacrant tout son temps aux études de sa spécialité ? Tout reste à faire en Perse et dans le golfe Persique dont la faune et la flore sont presque entièrement inconnues.

VII

Histoire de l'Élam.

Quelque dix mille ans avant notre ère, au temps où l'homme ne possédait pas encore l'usage des métaux et la connaissance de l'écriture, le Golfe Persique s'étendait au loin dans ce qu'on nomme aujourd'hui la Chaldée.

Quelques grands fleuves, descendant des montagnes du Nord et de l'Orient, venaient apporter au fond du golfe les limons du haut pays et voyaient peu à peu leur estuaire s'avancer au milieu des flots.

Le fond de la mer se releva sous l'action de ces incessants apports et bientôt apparurent, çà, et là des îlots boueux, mobiles d'abord, et que les roseaux et les joncs rendirent stables.

Ces îlots furent les premiers points émergés de Chaldée; peu à peu ils s'agrandirent, marécageux sur leur pourtour et couverts de prairies en leur milieu.

Les inondations, apportant les limons sur les parties du sol déjà sorties des eaux, en relevèrent le niveau tout en augmentant l'étendue des terres. Avec les siècles, ces terres se joignirent, laissant entre elles de vastes marais et le passage nécessaire aux cours d'eau.

Ainsi la Chaldée, à son origine, se composait-

elle d'une multitude de petits districts, séparés entre eux par des nappes d'eau stagnante, ou par des fleuves les isolant les uns des autres.

Cette situation géographique favorisa le développement d'une grande quantité de sociétés distinctes dans leurs intérêts; elle fut la cause de la naissance en Chaldée d'un régime féodal qui durait encore au temps où les causes de sa formation eurent disparu et où les communications devinrent aisées entre les divers districts. Quels furent les premiers hommes qui vinrent occuper cette région? A quelle race appartenaient-ils? Nous ne possédons encore aucun document positif sur ces époques très anciennes; l'histoire reste muette.*

La légende chaldéenne nous apprend bien, il est vrai, les noms de quelques héros fabuleux, mais nous laisse ignorer à quel groupe ethnique ils appartenaient.

Parmi les savants de nos jours, deux théories sont en présence. Celle qui veut faire de la Chaldée un pays sémite, et celle qui suppose une population primitive non sémite déjà civilisée, conquise et absorbée par les Sémites du sud-ouest et de l'ouest.

En ce qui concerne le bassin de l'Euphrate et du Tigre, nous devons nous contenter de citer les deux hypothèses sans avoir le droit de pencher vers l'une ou vers l'autre; mais, en ce qui regarde la Susiane, nous sommes mieux renseignés.

Les Susiens n'étaient pas des Sémites, leur langue le prouve. De très bonne heure l'influence sémitique pénétra dans les pays de la Kerkha et du Kâroun, mais elle ne parvint jamais à dé-

truire les caractères ethniques de la race, comme de la langue.

Les premières inscriptions susiennes que nous possédons sont, il est vrai, en langue chaldéenne, mais certains noms propres demeurent anzanites. Il semblerait qu'antérieurement au XL[e] siècle avant notre ère, la race et la langue d'Anzan eussent été sur le point de succomber sous l'influence étrangère.

Puis vint la renaissance des éléments locaux : la Chaldée fut conquise, à son tour, par les rois d'Élam, et la langue anzanite reprit sa place dans les textesofficiels. Elle la conservajusqu'au temps des Achéménides.

A côté des caractères linguistiques du peuple élamite, nous possédons d'un élément non sémite des traces perpétuées jusqu'à nos jours. En effet, il existe encore en Arabistan bon nombre d'individus présentant tous les caractères de la race négrito.

Est-ce à dire que ces négritos sont les derniers descendants des hommes qui parlaient l'anzanite? Nous ne saurions encore le dire de façon précise; mais la présence de cette race en Susiane remonte, à coup sûr, à des époques très reculées.

On sait que les Négritos les plus voisins de la Susiane sont ceux de l'Hindoustan; or, entre ces deux groupes, il n'existe pas aujourd'hui de témoins intermédiaires.

D'où vinrent les Négritos du sud de la Perse? Nous l'ignorons; mais nous devons nous souvenir que la forme des continents s'est singulièrement modifiée depuis l'apparition de l'homme sur la terre et qu'il existait, peut-être, autrefois, entre

l'Hindoustan, l'Afrique et l'Asie antérieure, un continent, aujourd'hui disparu, qui servit de lien entre les diverses colonies des Négritos.

L'Arabie, les rives du Golfe Persique, la Susiane, et peut-être aussi la Chaldée, auraient été peuplées par ces hommes aux cheveux crépus. L'invasion sémitique, d'une part, celle des Aryens de Perse, de l'autre, auraient fait disparaître la race primitive. En Susiane seule il en serait resté quelques traces.

Les hypothèses que je viens de soumettre ne sont pas l'histoire, mais elles satisfont l'esprit et peuvent servir de guide dans les recherches.

A côté de ces suppositions, nous avons la certitude que l'homme vivait dans le désert d'aujourd'hui, dès les temps quaternaires. J'ai trouvé en effet, entre l'Euphrate et Palmyre, des instruments chelléens parfaitement caractérisés. En Chaldée, en Susiane et sur le plateau persan je n'en ai point encore rencontré la moindre trace.

A l'époque de la pierre polie, époque qui, dans ces pays, remonte à une très haute antiquité, la Chaldée et la Susiane étaient fort peuplées, de même que toutes les vallées chaudes de la chaîne occidentale de l'Iran ; mais le plateau persan lui-même semble être resté presque désert.

L'apparition du métal, très rare d'abord, produisit un essor dans les arts. Nous en pouvons juger par la céramique et son ornementation, qualifiée de pré-mycénienne par ceux qui rapportent à la Grèce les choses mêmes qui lui sont le plus étrangères. Cet art est, en Susiane, antérieur de bien des centaines d'années à l'époque de Naram-Sin; on le retrouve non seulement à l'aurore du monde dans

les pays grecs, mais aussi en Syrie et surtout en Egypte où, avant Menès, il avait pris un grand développement.

La préhistoire chaldéo-élamite nous apparaît en Chaldée dans les traditions, de même que nous la retrouvons en Égypte dans les âges fabuleux des dynasties dites divines.

Si les personnages légendaires abondent dans les écrits épiques ou lyriques de la Chaldée, ils sont bien plus rares en Susiane.

Khoumbaba (roi d'Élam) comme son nom l'indique, personnifie, sans aucun doute, la puissance élamite dans sa lutte contre la conquête de l'élément sémitique. Dans l'épopée du héros national mésopotamien **Ghilgamech**, se trouve relatée et chantée la défaite du roi d'Élam et l'asservissement de son pays.

Il n'est pas un peuple qui ne possède ses héros légendaires nationaux, héros sur lesquels ont été reportés par la tradition les hauts faits de générations entières disparues et oubliées.

Le nom de **Khoumbaba** est longtemps resté en usage parmi les Élamites : nous le retrouvons vers le XIII[e] siècle av. J.-C. porté par divers personnages. Ce roi d'Elam semble donc avoir existé : c'est lui qui défendait la Susiane lorsqu'elle fut soumise au joug des Sémites, lorsque la langue de la Chaldée fut imposée aux peuples de l'Anzan; les documents nous manquent encore pour fixer l'époque de ces guerres de races.

Khoumbasitir fut aussi roi d'Élam, mais nous ne possédons que son nom. **Koudour-Koukoumal**, roi d'Elam, plus heureux que **Khoumbaba** prit et dévasta Babylone; les armes élamites avaient alors

vaincu celles de la Chaldée. Nous ne savons pas si cette conquête fut durable, nous n'en connaissons pas l'étendue.

Dès les temps les plus anciens, les deux éléments ethniques sont en présence, les fortunes sont diverses ; parfois c'est l'Elam qui se courbe sous le joug, parfois aussi c'est la Chaldée qui obéit aux lois susiennes.

J'ai dit plus haut qu'à l'origine la Chaldée renfermait une multitude de petites principautés, indépendantes les unes des autres, et dont l'importance variait suivant l'étendue de terrain formant un district naturel.

Quelques-unes de ces principautés, favorisées par le sort et plus puissantes que leurs voisines, parvinrent à les maîtriser toutes et à les soumettre au joug d'un seul homme, véritable empereur dans le sens que présente ce titre lorsqu'on l'applique à Charlemagne ou à Louis le Débonnaire. Cet empereur était roi d'Agadê, de Kich, d'Our, etc. Mais il gouvernait aussi en suzerain ses féaux des Quatre Régions.

Tant que dura la féodalité indépendante, l'Élam resta en repos, éloigné des centres chaldéens ; séparé des royaumes naissants par d'immenses marais et par les fleuves, il se développa sur lui-même ; les guerres ne débutèrent qu'au moment où la Chaldée entière fut réunie sous un même sceptre.

L'histoire de l'Élam, comme celle, d'ailleurs, de tous les pays chaldéens, débute par une liste de *patésis*, princes sacerdotaux héréditaires de Suse.

Le premier patési de Suse dont nous connaissons l'existence est **Our-ilim**; il vivait au temps de **Chargani-char-ali**, roi d'Agadê, fils de **Dati-Bêl**

qui, au commencement de son règne, avait soumis l'Élam.

Le second des suzerains de Suse, connus jusqu'à ce jour est **Naram-Sin,** roi des Quatre Régions, fils de **Chargani**, qui, suivant Nabonide, vivait en 3750 avant notre ère.

Naram-Sin fut l'un des plus grands souverains de la Chaldée, il parcourut à la tête de ses armées, accompagné de ses neuf grands vassaux, la majeure partie de l'Asie antérieure ; suzerain du patési de Suse par les armes de son père, il étendit ses conquêtes dans les districts élamites encore insoumis, s'empara du pays d'**Apirak** et fit prisonnier son roi **Rich-Adad**.

Si l'époque de **Naram-Sin** fut brillante par les armes, elle ne le fut pas moins par les arts, car les monuments que nous possédons de ce souverain dénotent une connaissance très avancée dans la sculpture, tant au point de vue de la composition qu'à celui de l'exécution.

Une telle perfection dans l'art ne peut se manifester que dans un milieu déjà très civilisé. Il est probable que la Chaldée jouissait, à cette époque, des avantages que procure un gouvernement ferme et juste établi sur des traditions déjà très anciennes. Nous ne possédons pas les lois de cette époque, mais sûrement il en existait de bonnes, peut-être déjà codifiées.

Le peu que nous connaissons de **Naram-Sin** donne une très haute idée de la civilisation chaldéenne à cette époque et permet de se demander combien de milliers d'années ont été nécessaires pour développer les peuples jusqu'à un tel degré. Deux pays alors se partageaient la civilisation du

monde : la Chaldée sous **Naram-Sin** et l'Égypte sous les pharaons du milieu de l'Ancien Empire.

Malgré la puissance des grands rois de Chaldée, Suse semble avoir secoué le joug et repris son indépendance, car **Alou-oucharchid**, roi de Kich, doit recommencer la conquête de l'Élam. C'est vers cette époque qu'il faut placer **Chim-bi-ichkhouq**, patési de Suse.

Au temps où **Dounghi**, roi d'Our, régnait en Chaldée, survint probablement encore une révolte, car il dut intervenir par les armes, accompagné de son vassal **Goudea**, patési de Sirpourla, et battit Anzan d'Élam.

Dounghi nous a laissé le souvenir de ses constructions à Suse, mais les principaux édifices de cette époque sont dus à **Karibou-cha-Chouchinak**, fils de **Chim-bi-ichkhouq**, patési de Suse. Ce seigneur, qui porte le titre de Chakkannak d'Élam, construisit un temple au dieu Chougou, des bassins, la porte de Chouchinak et creusa le canal de Sidour.

Malgré son asservissement l'Élam, se développait, les eaux empruntées au fleuve Kerkha irriguaient les campagnes des environs de Suse, grâce à de vastes réseaux de canaux dont on retrouve les traces, non seulement dans les textes, mais aussi sur le sol.

Karibou-cha-Chouchinak passe pour avoir été législateur, et avoir réglé les affaires du culte. C'est la première fois que, dans les annales susiennes, nous trouvons la trace de travaux juridiques; les textes de ces lois n'ont d'ailleurs pas encore été retrouvés.

Le nom de **Khoutran-tepti**, patési de Suse, nous apparaît sans lien avec **Karibou cha Chouchinak**. Il

existe certainement une lacune entre ces deux princes ; puis vient **Idadou I** de la lignée de **Khoutran-tepti**, son fils **Kal Roukhouratir, Idadou II** son petit-fils, qui, tour à tour, occupent le trône susien à l'époque de **Bour-Sin**, roi d'Our et des Quatre Régions, suzerain d'Élam.

Enfin **Ebarti Kin Daddou,... badidimma, Beli-a-(ou) rougal** et **Ourkioum,** dont les noms ne peuvent être placés sûrement dans les listes chronologiques, mais qui furent patésis de Suse ; le premier régna au temps de **Ghimil-Sin**, roi d'Our et des Quatre Régions, suzerain d'Élam, qui lui-même construisit à Suse. Le second fut contemporain de **Idê-Sin,** roi d'Our et des Quatre Régions qui, probablement pour calmer une révolte, envahit l'**Anzan** et le dévasta.

Ce pays devait être puissant alors, car son patési épousa la fille du grand roi **Idê-Sin**.

Les trois derniers patésis cités plus haut semblent avoir gouverné l'Élam à l'époque des derniers rois d'Our.

C'est vers cette époque que nous devons placer la princesse **Mékoubi**, fille de **Billama**, patési d'**Achnounnak** et probablement femme d'un patési de Suse. Elle construisit dans cette ville.

Tels sont les renseignements que nous possédons aujourd'hui sur les origines susiennes, depuis les temps les plus reculés jusqu'au XXIIe siècle avant notre ère. Ils nous montrent la Susiane participant au mouvement général de la Chaldée, s'érigeant en principauté religieuse, possédant ses divinités locales, sa langue propre et, probablement aussi, ses coutumiers spéciaux.

Si nous en croyons les textes parvenus jusqu'à nous, les Élamites s'adonnaient à la culture, à l'éle-

vage du bétail et vivaient simplement, réservant pour leurs temples tout le luxe et toutes les richesses.

A Suse nous n'avons jamais trouvé d'inscription rappelant la fondation d'un palais; tous les textes ont trait soit à des fondations religieuses, soit à des travaux d'utilité publique, canaux, ponts, réservoirs, etc. La maison royale semble, dans les débuts surtout, n'avoir pas attiré les regards, et les expéditions militaires, la gloire des armes sont à peine mentionnées.

Cette particularité sépare nettement les populations susiennes de celles de la Chaldée. Goudêa est fier de son palais de Sirpourla, il parle autant de lui-même que des dieux; les stèles chaldéennes énumèrent les victoires, les pays vaincus, les richesses dérobées dans la guerre. C'est que les Chaldéens d'alors étaient des Sémites, qu'ils en possédaient la violence, la rapacité et l'amour du bien-être; tandis que les Élamites, appartenant, en grande partie, à une tout autre race, étaient de paisibles cultivateurs, imbus du respect de la divinité.

L'invasion sémitique ne semble avoir apporté en Élam ni l'usage des métaux ni celui de l'écriture. Le cuivre et l'or étaient connus dès les temps préhistoriques; quant à l'écriture, nous la rencontrons à Suse sous deux formes qui, bien que contemporaines, diffèrent sensiblement : l'une d'apparence très archaïque, voisine des hiéroglyphes primitifs, paraît être propre à l'Élam; l'autre, plus développée, composée de signes cunéiformes linéaires, est purement sémitique et de provenance chaldéenne.

Les deux systèmes ont eu la même origine; mais

alors qu'en Chaldée l'écriture se serait développée, elle aurait été figée en Élam, en sorte que, lors de de la conquête sémitique, les signes chaldéens n'étaient pas compris du peuple, auquel il était nécessaire de fournir d'autres textes écrits dans les seuls caractères qu'il connût. Nous possédons de ce système archaïque plusieurs inscriptions lapidaires et un grand nombre de tablettes que, jusqu'à plus ample informé, nous considérerons comme proto-élamites.

La période des patésis dura, à Suse, vingt siècles au moins, car nous ne connaissons pas ses débuts ; elle fut pour l'Élam, comme pour la Chaldée, une ère d'oppression politique. Mais les Susiens profitèrent de leurs malheurs : ils apprirent à résister aux conquérants, s'accoutumèrent à la guerre, leurs nombreuses révoltes en sont la preuve, et purent un jour, non seulement conquérir leur indépendance, mais réduire sous le joug leur anciens maîtres.

Vers 2280 av. J.-C. **Koudour-Nakhkhountè** secoue le joug des Sémites, envahit et soumet la Chaldée, rapporte dans sa ville royale le butin des temples, les statues des dieux. L'ordre des choses est renversé : le roi de Suse devient suzerain de la haute et de la basse Chaldée, il prend la place des anciens maîtres des Quatre Régions. Les titres eux-mêmes changent : au régime des patésis de Suse succède celui des Soukkal-mah; les premiers se disent patésis de Suse et Chakkannak d'Élam; leurs successeurs sont Soukkal d'Elam, de Siparki et de Suse. C'est que **Koudour-Nakhkhountè** venait de fonder l'empire élamito-chaldéen et que, devenu grand roi, il avait confié Suse à un feudataire.

Certes, sous **Koudour-Nakhkhountè** et sous ses successeurs, le vice-roi de Suse devait jouer un grand rôle dans l'Empire ; c'est à lui qu'était remise l'administration du patrimoine élamite, des pays d'où sortaient les armées capables de maîtriser les populations sémitiques de Chaldée, forcément hostiles à la domination étrangère.

Cette dynastie élamite est probablement celle que Bérose désigne sous le nom de **Mède** et, à laquelle il assigne, huit rois durant, un espace de 224 ans. Bérose aurait, dans ce cas, commis la même erreur qu'un assyriologue renouvela de nos jours en prenant des Aryens pour des Anaryens ; mais il est excusable, car, à l'époque où il écrivait, les traditions les plus lointaines, venues d'Orient, se rapportaient toutes aux Mèdes. Le linguiste, disposant de l'instrument le plus délicat en matière d'ethnographie, n'est pas excusable de s'être trompé.

Du vivant de **Koudour-Nakhkhountè**, plusieurs vice-rois gouvernèrent en Élam. Nous ne connaissons jusqu'ici que **Chiroukdou**, qui construisit à Suse, et **Temti-Agoun**, fils de la sœur du précédent, qui éleva dans la ville un temple à **Ichmi-Karab** « pour la santé de **Koutir-Nakhkhountè** et des siens ».

Lila-irtach, fils présumé du grand conquérant, occupa peut-être, à la mort de son père, le trône chaldéo-élamite ; c'est à son époque qu'il convient de placer **Temti khicha khanech**, fils de **Temti-Agoun**, au gouvernement de Suse. **Chimebalar khouppak**, descendant de **Chiroukdou** lui succéda ; il construisit un temple dans la capitale de l'Élam. Sa lignée semble s'être éteinte avec lui.

Le pouvoir à Suse échut alors à **Ebarti**, père de **Chilkhakha** ou **Silkhakha**, et qui paraît avoir fait

souche nouvelle ; **Simti Chilkhak** régnait alors en Chaldée.

Lankoukou, mari d'une sœur de **Chilkhakha**, lui succéda du temps où **Nour-Adad** et **Rim-Anoum**, rois de Larsa, étaient vassaux de **Simti Chilkhak**[1].

Sous le même suzerain nous voyons encore **Kouk-Kirmech** ou **Kouk-Kirpiach**, fils de **Lankoukou** et de la sœur de **Chilkhakha**, nommé grand Soukkal, Soukkal d'Élam, Sipar et Suse, et construire un temple dans le chef-lieu de son gouvernement.

Attapakchou ou **Attakhouchou** est, d'après ses propres textes, fils de la sœur de **Chilkhakha** et pasteur du peuple de Suse. Il construisit plusieurs temples, dont un dédié à la déesse Naroute et établit un pont au voisinage de sa résidence. **Koudour-Maboug**, fils de **Simti-Chilkhak** était alors *adda* de l'Ouest et Emoutbal.

Kourigougou qui se réclame dans ses inscriptions d'être le frère de **Temti Khalki**, semble avoir dirigé pendant peu de temps le gouvernement de la Susiane, alors que **Rim-Sin** était roi de Larsa et de Kingi-Kibourbour ; **Rim Sin** était fils de **Koudour Maboug** et son vassal.

A la même époque se range **Temti khalki**, **Tepti khalki** ou **Tep Khalki**, fils de la sœur de **Chilkhakha**, grand Soukkal, Soukkal d'Élam, Sipar et Suse ; il laissa le souvenir de ses constructions.

Kal-Uli, de sang royal, épouse une sœur de **Chilkhakha** et commande à Suse.

La série des gouverneurs élamites de Suse se termine, d'après les documents que nous possédons aujourd'hui, par **Kouk-Nachour** « grand Suk-

1. Ce synchronisme et les suivants, jusqu'à Khammourabi ne sont que très approximatifs.

kal, Sukkal d'Elam, Sukkal de Siparru et de Suse, fils d'une sœur de **Chilkhakha** » qui régnait au temps d'**Iri-Agoun** (?) roi de Larsa (peut-être **Rim-Sin**) vassal de **Koudour Lagamar** (?).

Vers 2056 avant notre ère, **Khammourabi**, roi de Babylone, d'abord feudataire du grand roi d'Élam et de Chaldée, secoua le joug et se rendit indépendant. Ses victoires, cependant, ne s'étendirent pas pour longtemps au pays d'Élam où se créa bientôt une puissante monarchie; mais la plaine chaldéenne tout entière forma l'apanage du nouvel empire.

A la féodalité d'antan succèdent deux puissants États, divisés par des différences de races opprimées tour à tour l'une par l'autre. Désormais ces deux puissances seront toujours en guerre jusqu'au moment où un danger commun, celui de l'Assyrie, viendra réunir leurs légions.

Trente ans du règne de **Khammourabi** s'écoulèrent sous la domination élamite. Le roi de Babylone eut tout le temps de fomenter la révolte en Chaldée. Lorsqu'il prit les armes, ce fut pour chasser les étrangers. La haute et la basse Mésopotamie se rangèrent sous son sceptre. Il s'intitula roi de Babylone, roi des Quatre Régions, roi de Choumer et d'Akkad, roi de l'Ouest.

Khammourabi fut non seulement un grand conquérant, mais il fut aussi un habile administrateur; il codifia les lois ou, du moins, en donna une édition nouvelle.

Deux siècles d'occupation élamite avaient appris aux Chaldéens bien des choses que seul le malheur enseigne; probablement avaient-ils été victimes des lois susiennes. Leur nouveau roi en

promulgua de nouvelles, basées bien certainement sur les coutumiers sémitiques locaux, peut-être aussi sur d'autres codes plus anciens, datant de **Naram-Sin** ou de tout autre grand roi sémite.

Le code de **Khammourabi** est un ensemble de lois purement civiles, exemptes de tout règlement religieux. C'est un fait remarquable entre tous, car il dénote de la part des rédacteurs du code un esprit administratif, qu'on serait loin d'attendre dans le monde oriental de cette époque. L'Egypte était alors en pleine prospérité, les Ramessides allaient porter sa puissance et sa civilisation à son apogée. Cependant nous a-t-elle laissé un seul document comparable aux lois babyloniennes ?

Dans le Nouvel Empire les fiefs d'autrefois sont transformés en gouvernements, la volonté du grand roi s'étend absolue sur tous ses domaines. Parfois quelques anciennes familles conservent l'autorité dans les terres de leurs ancêtres, mais c'est seulement à titre de fonctionnaires du roi, de simples mandataires. Il a fallu plus de deux mille ans pour éteindre la féodalité de l'origine.

Pala-ichchan semble avoir été le dernier des grands rois élamites de la Chaldée; vaincu par le roi de Babylone, il se retira dans les terres de sa race. Son domaine comprenait alors une partie des pays situés sur la rive gauche du Tigre, au sud des ruines qui s'élèvent aujourd'hui sur le site de Ktésiphon. Vers la mer, il était limité par les marais; à l'Orient, son autorité s'étendait sur les monts Baktyaris et une partie des rives du Golfe persique ; au Nord, il possédait le Poucht é Kouh, la vallée du Seïn Mèrrè et la majeure partie du Louristan. La Susiane était son centre, le pays le

plus riche, le plus peuplé de tout l'empire; c'est là que se trouvait le siège de sa royauté.

Babyloniens et Élamites ne pouvaient se rencontrer que dans les plaines de la rive gauche du Tigre. C'est là, probablement, que le second roi susien **Sadi** ou **Taki** (?) fut défait par **Ammi-Zadougga** premier successeur de **Khammourabi**. Le roi d'Élam semble avoir voulu reconquérir les provinces perdues de l'empire chaldéo-élamite, mais il échoua dans son entreprise et se renferma dans les frontières assignées par la nature au peuple d'Élam; protégés par des remparts naturels, les rois ses successeurs semblent avoir été, pendant longtemps, occupés seulement des travaux de la paix.

Iri-khalki, dont nous ne connaissons que le nom.

Pakhir-ichchan, fils du précédent, bâtit un temple.

Attar-Kittakh, frère du précédent, bâtit également un temple et enrichit ceux qui existaient avant lui.

Khoumban-oummenna, descendant de **Chilkhakha**, supplanta probablement la branche directe et s'empara du trône; nous ne connaissons de lui que des fondations pieuses.

Ountach-Gal, roi d'Anzan et de Suse, fils du précédent, épouse **Napir-Asou**; son règne nous apparaît comme une renaissance des arts. Ses constructions sont nombreuses, toutes consacrées aux dieux. Nous ne comptons pas moins de quinze divinités auxquelles ce roi consacra dans la ville de Suse des sanctuaires différents, soit qu'il les ait fondés, soit qu'il eût réparé ceux qui, construits par les anciens rois, tombaient en ruines.

Nous possédons, de l'époque de ce prince, une magnifique statue de bronze représentant la reine

Napir Asou, œuvre très remarquable tant par sa valeur artistique que par l'exécution d'une pièce de cette importance.

La fin de son règne fut probablement troublée, car nous voyons **Ountakhach-Gal**, fils de **Pakhirichchan**, succéder et rétablir sur le trône la dynastie légitime. Le nouveau roi fit aussi quelques constructions pieuses.

Kidin Khoutran, paraît n'avoir eu qu'un règne de courte durée.

Khourpatila, roi de Suse, lui succéda, semble-t-il. Ce prince fut malheureux dans ses guerres contre la Chaldée ; vaincu et fait prisonnier par **Kourigalzou**, roi de Babylonie, il ne fut remis en liberté que contre une cession territoriale ; les Sémites, encore une fois, s'emparèrent de Suse où **Kourigalzou** reprit une amulette au nom de **Dounghi** dont **Koutour Nakhkhounte** s'était emparé jadis dans le pillage de la Chaldée.

Nous n'avons pas encore rencontré de textes relatant les faits d'armes des prédécesseurs de **Khourpatila**, mais, bien certainement, ces rois ne demeurèrent pas en paix. Pendant cette période la guerre fut continuelle entre les maîtres des deux royaumes, les uns voulaient rétablir l'empire de **Naram-Sin**, les autres celui de **Khoudour Nakhkhountè**.

Kidin Khoutroutach, roi d'Élam, emploie son règne à venger les défaites de son prédécesseur ; victorieux de **Bêl-nadin-choum**, roi de Babylone, il ravage la Chaldée, s'empare de Nipour, de Dour Ili et de E-Dimgar-Kalama ; plus tard il prit la ville d'Isin sur les armées de **Adad-choum-iddin**, roi de Babylone (1183 à 1175 av. J.-C.).

Une révolution s'était passée en Chaldée : la dy-

nastie nationale renversée avait été remplacée par celle des rois Cassites envahisseurs à laquelle appartient Kourigalzou.

D'où venait cette innovation ? Il n'est pas possible de le dire aujourd'hui; mais le fait même qu'elle a frappé la Chaldée, sans troubler la Susiane, montre qu'elle ne venait pas du Sud-Est. Descendit-elle des montagnes du Poucht-é-Kouh, du Louristan et du Kurdistan méridional? Nous ne sommes pas encore éclairés à cet égard.

Les Cassites constituent un élément nouveau dans l'histoire chaldéo-élamite. Peut-être doit-on faire coïncider leur descente des montagnes avec les premiers mouvements des Aryens iraniens dans l'occident du plateau persan. Quoi qu'il en soit, ces peuples ne semblent pas avoir été apparentés aux Élamites, car les rois susiens continuent à guerroyer en Chaldée.

Melichikhou (1144-1130) et **Mardouk-apal-iddin** (1129-1117) se succédèrent sur le trône babylonien, alors que **Kalloutouch in Chouchinak** occupait celui de l'Élam.

C'est à l'époque de **Zamâmâ-choum-iddin** (1116) et de **Bêl-Nadin-akhê** (1115-1113), rois cassites, qu'apparaît **Choutrouk-Nakhkhountè**, grand roi susien célèbre entre tous par ses fondations pieuses et sa gloire militaire.

Fils de **Khalloutouch in Chouchinak**, roi d'Anzan et Suse, prince des Khapirti, **Choutrouk Nakhkhountè** continue les expéditions de ses prédécesseurs contre la Chaldée; il envahit la Babylonie, bat et tue le roi **Zamâma-choun-iddin** (1116); aidé de son fils **Koutir-Nakhkhountè**, il détruit la ville de Sippar, y enlève les stèles de **Naram-Sin**, le code du roi **Kham-**

mourabi, défait le roi d'Ichnounouk, dérobe ses statues, enlève une stèle de **Mélichikhou** au pays de Qarin, à **Kich** l'obélisque du roi **Manichtousou** et sa stèle, des têtes de sceptres au nom du roi cassite **Bournabouriach**, la table d'**Agabtakha** à Padan, les archives gravées sur pierre des propriétés princières cassites, les stèles de son prédécesseur et congénère **Ountach-Gal**, une foule de documents précieux dus aux ennemis de sa race comme aux grands rois élamites. Des fragments de stèles indiquent qu'il dévasta et pilla toute la Chaldée, s'emparant d'un immense butin qu'il transporta dans sa ville de Suse. La guerre fut la principale occupation de ce grand monarque. Il abaissa pour bien des années la puissance rivale, enrichit Suse et ses temples des dépouilles du pays des deux fleuves, construisit quelques édifices religieux et assura la paix en Elam.

Son fils **Koutir Nakhkhountè** qui, dans ses guerres, avait été son lieutenant, lui succéda au trône. Son règne fut de courte durée. Nous ne connaissons de lui que la construction d'un monument et l'érection de sa propre statue dans l'un des temples susiens.

Chilkhak-In-Chouchinak, frère du précédent, roi d'Anzan et de Suse, prince des Khapirti, bénéficia des campagnes de son prédécesseur. Les ressources de l'Elam n'étant plus absorbées par les guerres extérieures, il les consacra aux œuvres de la paix.

Il épousa **Nakhkhountè outou** dont il eut de nombreux enfants, cinq fils et quatre filles, suivant les inscriptions dans lesquelles il fournit leurs noms.

A Suse, et dans bien d'autres villes de son royau-

me, il reconstruisit les temples des dieux tombés en ruines, les décora richement d'émaux, de matières précieuses et de bronze dont quelques spécimens sont parvenus jusqu'à nous.

Ces temples avaient été édifiés par les souverains des anciens âges; **Chilkhak-In-Chouchinak** respecta leurs noms qu'il conserva sur les matériaux neufs. Tous les dieux eurent leur part, dans ses égards, même ceux des Sémites, tels que Beltiya et Tab Migirchou. Cette intrusion des divinités sémitiques dans le panthéon susien montre à quel point l'esprit chaldéen s'était infiltré dans la population susienne.

Depuis plus de trois mille ans ces peuples étaient en perpétuel contact pour la conquête comme pour le commerce; mais les Élamites de la plaine, environnés au Nord et à l'Est par leur congénères, n'ayant qu'une frontière commune avec les Sémites, cellé de l'Ouest, conservèrent les éléments principaux de leur vie nationale.

S'il exista jadis en Chaldée des populations non sémitiques, elles furent rapidement absorbées, parce qu'envahies par les étrangers elles n'eurent pas près d'elles, comme l'Élam, de foyer national indemne pour se retremper.

Le règne de **Chilkhak-In-Chouchinak** nous a laissé un grand nombre de documents; stèles, briques émaillées, figurines, etc. Pour la première fois, à cette époque, nous voyons apparaître la céramique polychrome dans l'architecture. Les fragments que nous en possédons ont été pour la plupart rencontrés épars, aussi ne savons-nous pas encore la position qu'ils occupaient dans l'ornementation. L'émail était de plusieurs couleurs, il était appli-

qué sur l'extérieur des matériaux qui formaient de grands bas-reliefs couverts de textes ; d'autres émaux sous formes de plaques, jadis incrustées dans les murailles, représentent en couleur des animaux fantastiques ; enfin nous rencontrons fréquemment, dans les fouilles, des sortes de pommeaux lisses, ou couverts d'écriture, dont l'usage reste inconnu.

Ces vestiges montrent, à n'en pas douter, que l'ornementation architecturale fit, à cette époque de paix, de grands progrès ; ce fut pour Suse une ère de prospérité, les arts s'y développèrent avec des caractères spéciaux qu'on ne rencontre pas en Chaldée à la date correspondante. Il résulte de cette constatation que nous devons admettre l'existence en Élam d'un foyer artistique spécial.

Quelques débris de stèles de **Chilkhak** semblent porter les traces de récits militaires, mais tout porte à croire que la guerre ne fut, en ce temps, qu'une œuvre accessoire. Certainement ce long règne ne put être entièrement consacré à la paix ; le gouvernement élamite dut veiller à la sécurité sur les frontières, réprimer quelques révoltes, mais il ne semble pas avoir fait de conquêtes.

Khouteloudouch-In-Chouchinak, fils aîné de **Chilkhak In Chouchinak**, qui succède à son père, ne nous est connu que par des constructions sans importance.

Vers l'époque de **Chilkhina khamrou Laqamar**, deuxième fils de **Chilkhak In Chouchinak**, la guerre reprit avec la Babylonie dont **Nabou-koudour-out-sour I** était alors souverain (vers 1030). Le roi d'Élam fut vaincu sur les bords du fleuve Oulaï, la Susiane dévastée et l'armée victorieuse reprit des dé-

pouilles enlevées jadis en Chaldée par les Élamites, entre autres la statue du dieu Eria de la ville de Din-Charri. Le fief de Namar fut enlevé du territoire susien pour être réuni au royaume babylonien.

Khoumbanimmena, successeur de **Chilkhina khamrou Laqamar**, ne nous est connu que par une fondation pieuse ; **Choutrouk Nakhkhountè II** ou **Choutour Nakhkhountè**, son fils, occupa le trône d'Élam après lui. Ses inscriptions relatent la piété de ses entreprises ; il recontruisit une partie du temple, l'orna richement, releva les monuments des trois rois **Houteloudouch-In-Chouchinak**, **Chilkhina-khamrou Laqamar** et **Khoumbanimmena**, éleva sa statue en trente lieux conquis par ses armes sous le commandement de son ministre **Choutrourou**.

L'histoire de cette époque est encore assez confuse, nous savons toutefois que, durant six ans, (939-934) régna sur la Babylonie un roi de race élamite dont le nom n'est pas connu. Ce fait semble indiquer que les Susiens vaincus sous **Chilkhina**, etc., ayant réparé leurs désastres, auraient à nouveau envahi la Chaldée, conquête éphémère qui ne dura que peu. Les victoires de **Choutrourou** correspondent probablement à ces événements.

Chouchinak-char-Ilani et Tepti-akhar, se succèdent ensuite sur le trône d'Élam, sans se faire remarquer autrement que par leurs constructions. Pendant ce temps la face des choses se modifiait complètement dans la vallée du Tigre ; le royaume d'Assyrie, devenu puissant, entrait en ligne. Ses armées jointes aux légions sémites de **Mardouk-balatsou-iqbi,** roi de Babylonie, attaquaient l'ennemi commun, le Susien non sémite.

Toukoulti-pal-Echarra II, roi d'Assour (824-812)

rencontrait sur le Daban les armées du roi d'Élam et les défaisait devant Dourpapsoukal (vers 810). Cette lutte, qui devait amener la ruine de Suse et la destruction de la puissance élamite, fut continuelle pendant un siècle et demi. Chaque année se passait en escarmouches sur les frontières, quand les Sémites étaient occupés ailleurs, et en campagnes ruineuses pour l'Elam, lorsque les peuples du Nord razziés laissaient en repos l'Assyrie.

Khouban, **Kalloutouch-In-Chouchinak** et **Chilhak-In-Chouchinak**, rois d'Anzan et de Suse, semblent être restés en repos; mais leur successeur **Tepti-Khouban-in-Chouchinak** guerroya.

Il est incertain si **Indadari** porta la couronne; en tout cas son fils **Choutour-Nakhkhountè** monta sur le trône.

Les règnes de **Takhkhikhi** et de son fils **Khanni** sont douteux; peut-être ces personnages ne furent-ils que des princes locaux dominant sur le district qui, aujourd'hui, porte le nom de Mal-Emir, mais **Oumbadarâ** régna sur Anzan et Suse vers 750, de même que son fils **Khoumbanigach**, qui monta sur le trône (742), la 5ᵉ année de **Nabou-natsir** roi de Babylone (747-734).

Désormais c'est à la monarchie assyro-babylonienne que les Élamites auront affaire. Ninive a conquis la prépondérance dans les pays du Tigre et de l'Euphrate. En 729 **Toukoulti-apal-Echarra III** (745-727), roi d'Assyrie, s'intronise en Babylonie, mais ne paraît pas en Élam.

Charrou-oukîn (722-705), entra en campagne contre **Khoumbanigach**, mais le sort de la guerre reste indécis pour nous, car les diverses sources se contredisent.

La Chaldée ne supportant qu'avec peine le joug assyrien, se révolta sans cesse.

Mardouk-apal iddin, usurpateur à Babylone (721-709), se réunit à **Khoumbanigach** pour lutter contre Sargon, mais tous deux sont défaits. La Chaldée, sans frontières naturelles du côté de l'Assyrie, était vite tombée au pouvoir des armes d'Assour; elle ne se releva pour s'allier à l'Elam que, lorsqu'étant révoltée de nouveau contre les gouverneurs ninivites, elle redoutait le poids de la colère de ses maîtres. L'Élam, mieux protégé par ses montagnes du Nord et ses marais de l'Ouest, était à même de résister plus longtemps. Toutefois, les rois ne négligèrent pas de fortifier sa frontière. **Khoumbanigach** y construisit **Naboû-damiq-Ilâni**.

Babylone vaincue par Sargon, l'Élam terrifié par ses défaites, aucun soulèvement ne se produisit tant que vécut le conquérant dont les coups avaient été si durs pour les peuples du Sud. Mais, dès l'avènement de son successeur **Sin-akhe-irba** (Sennachérib) (705-682), l'Élam releva la tête et le roi d'Assur, se souvenant de l'appui que jadis les rois de Suse avaient donné aux Babyloniens, marcha contre les Élamites.

Choutour Nakhkhountè (ou **Ichtar-Khoundou**) (719-701) occupait alors le trône d'Élam, il s'allia **Daltâ**, roi d'Ellip. Mais les armées combinées furent défaites par les Assyriens, à **Maroubichti**.

Tout le haut Élam fut dévasté et le roi dut s'enfuir de sa seconde capitale Madaktou (dans la vallée du Sein Mêrré) pour gagner dans les montagnes sa résidence de Khaïdalou (dans le Louristan actuel). Suse ne fut sauvée que par les rigueurs de la saison qui forcèrent à la retraite l'armée ninivite.

Ces désastres eurent comme conséquence une révolution dans l'Élam, **Kallouchou** (ou **Khalousi**) frère du roi, le détrôna et usurpa le pouvoir (701-694). Son premier soin fut de se préparer à la guerre contre l'Assyrie et de s'allier au roi de Babylone **Mardouk-apal-iddin**; mais les Assyriens vainquirent la coalition sous les murs de Kich.

A Babylone la politique intérieure n'était pas meilleure qu'en Élam; **Mardouk-zakir-choum** avait usurpé le pouvoir pendant un mois; **Mardouk-apal-iddin**, l'ayant chassé avait repris le trône. Enfin le roi d'Assyrie, las de ces troubles, intronisa d'abord **Bêl-ibni** (702-700), puis enfin son propre fils **Achchour-nadin-choum** (699-694).

Bien qu'ayant subi un échec dans la VI[e] campagne de Sennachérib, **Khallouchou** s'avança jusqu'au cœur de la Chaldée, s'empara de Sippar et de Babylone, fit prisonnier son gouverneur, fils du roi d'Assour, et le remplaça par un homme à lui, **Nergal-ouchezib**. Après un règne de six ans, en 794, **Khallouchou** mourait assassiné par ses propres compatriotes.

Choutour-Nakhkhountè lui succéda (694-693). Il allait entreprendre la lutte nationale contre l'Assyrie quand il fut, après dix mois de règne, tué dans une émeute.

Khoumban-Menanou, frère du précédent, monta sur le trône (693-689). Son premier soin fut de secourir **Chouzoub**, qui venait de chasserles Assyriens et d'usurper le pouvoir en Babylonie; mais tous deux furent vaincus par Sennachérib à Khaloule. **Khouban-khaltach I**, qui lui succéda (689-681), ne régna qu'environ huit ans et mourut dans un incendie.

Khouban-khaltach II (681-675), accéda au trône-

d'Élam en même temps qu'**Achchour-akh-iddin** (Assaradon) (681-668), montait sur celui d'Assyrie. La guerre continua entre ces deux princes, plus acharnée que jamais. **Nabou-zir-napichti-lichir**, roi de Babylonie, fils de **Mardouk**, luttait avec les armées susiennes contre l'Assyrie. Il fut défait et perdit le trône qui passa à son frère **Na'id-Mardouk.** En 680-679 **Khouban-khaltach II** tua **Zirou-kinich-lichir**, roi du pays maritime qui, pour une cause restée inconnue, s'était réfugié dans ses Etats. Sur la fin de sa vie, il entra en Chaldée et dévasta la ville de Sippar qui, probablement, était demeurée entre les mains des Assyriens.

Ourtakou, son frère, s'empara du trône d'Élam par l'assassinat (674-661). C'est pendant son règne qu'entrent en scène **Achchour-bani-apal**, roi d'Assyrie (667-625), et son frère et lieutenant en Babylonie **Chamach-choum-oukin** (667-647). La Chaldée, définitivement soumise, ne pouvait plus être d'aucun secours pour les Elamites. Bien au contraire, elle devenait le grand centre d'approvisionnement de ses ennemis.

Une disette sévissait en Élam et venait aggraver la situation de ce malheureux royaume épuisé par les troubles intérieurs et par les guerres extérieures ; son roi tenta, cependant, un effort en Chaldée ; il porta la guerre en Akkad, mais, repoussé par les Ninivites, il rentra dans ses États et mourut peu après.

Ourtakou ayant usurpé le pouvoir par le meurtre de son frère aîné **Tep Khoumban** (**Téoumman** des inscriptions ninitives), s'empara du pouvoir et voulut se l'assurer en mettant à mort les fils d'**Ourtakou** et de **Khoumban khaltach II** ; mais ils s'enfuirent en

Assyrie, venant ainsi se mettre sous la protection du plus dangereux ennemi de leur oncle.

Vaincu et pris par les armes d'**Achchour**, l'usurpateur fut décapité par ordre d'**Achchour-bani-apal.** Il laissait deux fils : **Oundachi** et **Tamrîtou.**

Profitant de l'occasion qui lui était offerte, le roi d'Assyrie partagea l'Élam en deux royaumes : l'un composé de l'Elam proprement dit fut remis à **Khoumbanigach II**, fils de **Tep-Khoumban**; l'autre, ayant pour capitale **Khidalou** dans les montagnes, devint l'apanage de **Tamrîtou**, fils d'**Ourtakou**. Ces deux rois étaient forcément hostiles l'un à l'autre, quoique cousins germains.

Khoumbanigach semble avoir exécuté loyalement ses engagements envers Ninive, car, appuyé par **Chamach-choum-ukin**, roi-lieutenant de Babylonie, il lutta contre le roi de **Khidalou** et trouva la mort dans cette guerre. **Tamrîtou** resta, dès lors, seul maître de la plaine et de la montagne de l'Élam.

Un de ses propres généraux **Indabigach** le chassa du trône à son tour et usurpa le pouvoir; pour la seconde fois, **Tamrîtou** se réfugia à Ninive.

Mais l'anarchie régnait toujours en Élam, comme il arrive presque toujours dans les États subissant de grands désastres; **Khoumban-aldasi**, fils d'**Attou metou**, chef des archers, tue l'usurpateur et se substitue à lui. **Khoumba khaboua**, homme d'origine inconnue, lève, lui aussi, l'étendard de la révolte et cherche à renverser **Khouban-aldasi**. Assourbanipal arrive; le premier usurpateur s'enfuit dans les montagnes, le second vers la mer. **Tamrîtou** est replacé sur le trône.

La puissance élamite était à jamais terrassée; ce royaume passait au rang de feudataire ninivite, et

cependant tant de malheurs, fondant sur ce peuple, n'arrêtèrent pas la folie de ses chefs. **Tamrîtou** devint infidèle et fut renversé.

Khoumban-aldasi (vers 640) descendit alors des montagnes où il s'était réfugié et renversa un rival, **Paé**, qui s'enfuit à Ninive.

Il n'en fallait pas tant pour lasser la patience du roi d'Assour. **Achchour bani-apal** marcha contre l'Élam ; le roi de ce pays s'enfuit à son approche. Il trouva le pays sans défenseurs, le dévasta dans toute son étendue, détruisit ses villes, ravagea ses campagnes.

Le récit que le roi de Ninive fait lui-même de la ruine de Suse est, à coup sûr, l'un des plus beaux morceaux de littérature que nous possédions des Assyriens, le voici textuellement :

« ... *J'ai pris la grande ville de* Chouchân, *le siège de leurs grandes divinités, le sanctuaire des oracles... je suis entré dans ses palais et m'y suis reposé avec orgueil, j'ai ouvert leurs trésors, j'ai pris l'argent, l'or, leurs trésors, leurs richesses, tous ces biens que le premier roi d'Élam et les rois qui l'avaient suivi, avaient réunis, et sur lesquels aucun ennemi n'avaient encore mis la main, je m'en suis emparé comme d'un butin...*

... *Lingots d'argent et d'or, trésors et richesses du pays des Soumirs et des Akkads et du pays de Kar-Douniach, tout ce que le premier roi d'Élam et ceux qui l'ont suivi avaient réuni et rapporté dans le pays d'Élam... de bronze... pierres brillantes splendides et précieuses, trésors de la royauté ; que les premiers rois d'Akkad et Chamachchoumoukin lui-même, avaient, en témoignage d'alliance, donnés au pays d'Élam : riches vêtements du trésor royal, armes de guerre pour servir dans les combats et appropriées à ses*

mains, ameublements de son palais, tout ce qu'il renfermait et qui avait servi pour s'asseoir et se reposer, pour manger et pour boire, pour verser, pour oindre, pesants chariots de guerre enrichis d'ornements de bronze et de peinture, chevaux, bêtes de charge dont les harnais étaient d'or et d'argent, j'ai tout emporté au pays d'Assour, j'ai détruit la tour de la ville de Choûchan *dont la base était en marbre, j'ai renversé son faîte qui était revêtu d'airain brillant... j'ai envoyé tous les dieux et toutes les déesses, avec leurs richesses, leurs trésors, leurs pompeux appareils... trente-deux statues de rois en argent, en or, en bronze et en marbre provenant des villes de* Choûchan, *de* Madaktou, *la statue d'*Oummanigach *fils d'*Oumbadara, *la statue d'*Istar Nakhountè, *la statue de* Khalousi, *la statue de* Tammaritou *le second... j'ai emporté au pays d'Assour. J'ai brisé les taureaux et les lions ailés qui veillent à la garde des temples, j'ai renversé les taureaux ailés fixés aux portes des palais du pays d'Élam et qui jusque-là n'avaient pas été touchés, je les ai retournés... Leurs forêts dans lesquelles personne n'avait encore pénétré, dont les limites n'avaient pas été franchies, mes guerriers les envahirent, admirant leurs retraites, et les livrèrent aux flammes. Les mausolées de leurs rois, les anciens et les nouveaux, qui n'avaient pas craint Assour et et Istar mes seigneurs, et qui étaient opposés aux rois mes pères, je les ai renversés, je les ai détruits, je les ai brûlés au soleil. J'ai emmené leurs ossements au pays d'Assour, j'ai laissé leurs mânes sans refuge. Je les privai d'aliments et de libations. Pendant une marche d'un mois et vingt-cinq jours, j'ai ravagé les provinces du pays d'Élam ; j'ai répandu sur elles la destruction, la servitude et la famine. Les filles des rois, les épouses des rois, les familles des premiers et des derniers rois d'Élam, les préfets des provinces et les gouverneurs des villes,... tous les pionniers et*

les ouvriers, gens, hommes, femmes, les grands et les petits, les chevaux, les mulets, les ânes, les bœufs, les moutons, j'ai tout emmené au pays d'Assour. »

La poussière de la ville de Chouchân, de la ville de Madaktou, de la ville de Haltemach et le reste de leurs villes, j'ai tout remporté au pays d'Assour.

Pendant un mois et un jour, j'ai balayé le pays d'Élam dans toute son étendue. De la voix des hommes, du passage des bœufs et des moutons, du son de joyeuse musique je privai ses campagnes. J'ai laissé venir les animaux sauvages, les serpents, les bêtes du désert et les gazelles.

L'empire élamite tout entier serait devenu province assyrienne si Ninive elle-même n'avait succombé (607) sous les coups des Mèdes alliés aux Scythes.

Depuis des siècles déjà les Iraniens avaient envahi le plateau qui sépare la mer Caspienne du Golfe Persique, mais, protégés vers l'Occident par les hautes chaînes bordières, ils avaient eu peu à souffrir du voisinage des Assyriens. L'invasion du plateau n'était pas terminée, les Mèdes n'en avaient été que le premier flot ; vinrent ensuite les Perses qui, occupant toute la partie méridionale, orientale et septentrionale du pays, ne laissèrent aux premiers occupants que les districts montagneux de l'Ouest dans lesquels ils les refoulèrent. Mèdes et Perses étaient encore plongés dans la barbarie : ils ne connaissaient pas l'écriture, n'étaient ni architectes, ni généraux, mais leur nombre, suppléant à leur savoir, ils écrasèrent les maîtres des pays qu'ils voulaient occuper. Les Mèdes descendirent dans la vallée du Tigre et ruinèrent l'empire ninivite.

Naboû apal outsour (624-603), **Nabou-koudour-outsour** (603-560), **Amil-Mardouk** (562-560) et enfin **Nabounaid** (556-539), rois de Babylone, furent maîtres de la Susiane.

Les Parsu s'avancèrent dans l'Élam montagneux, en chassèrent les habitants, et ne s'arrêtèrent qu'aux limites de la plaine, accablés par les ardeurs du soleil.

L'Elam se trouva ainsi divisé en deux parties : le royaume perso-anzanite dans le haut pays, et la province babylonienne de Susiane; car la chute de Ninive avait rendu à la Chaldée un regain de pouvoir.

Chichpich, **Kourach**, **Kambouziya** (Cambyse) et enfin **Kourach** le Grand (Cyrus) furent rois aryens d'Anzan.

Cyrus détruisit le dernier royaume sémitique de la Mésopotamie et, dès lors, l'Asie antérieure fut dévolue pour bien des siècles aux Aryens; ce n'est, en effet, que la conquête musulmane qui ramena pour peu de temps le pouvoir entre les mains des Sémites.

Après Cyrus, l'histoire de la Susiane est liée à celle de l'empire aryen de Perse dont elle n'est plus qu'une province. Son empire fut l'un des plus vieux du monde sinon le plus ancien; sa capitale, aujourd'hui butte de décombres, ne le cède en rien en âge aux plus antiques des cités.

J'ai sommairement retracé les grandes lignes de l'histoire élamite. Cette histoire était complètement inconnue il y a quelques années. Nous la devons aux fouilles de Suse. Elle renferme encore bien des lacunes; mais ces vides seront comblés, car nous ne disposons pas, aujourd'hui, du quart des docu-

ments renfermés dans les ruines de l'Acropole.

Notre liste de rois est encore incomplète, nous ne connaissons les actions que d'un petit nombre de ces monarques. Les annales susiennes viendront contrôler celles de l'Assyrie et de la Chaldée ; enfin nous apprendrons sur les origines bien des faits dont nous ne soupçonnons même pas l'existence.

Ces pages qu'on vient de lire renferment en elles les résultats de tous nos efforts depuis huit années ; l'histoire de l'Elam est sortie de terre et les collections qu'on peut voir au Louvre n'en sont que les pièces à l'appui.

IX

Peintures.

Le visiteur qui, parcourant une salle de musée, examine les objets qu'elle renferme ne peut, à moins d'être un spécialiste, se rendre un compte exact des principes généraux découlant des monuments qu'il a sous les yeux. Chacun de ces vestiges du passé ne lui apparaît que comme une unité indépendante, la plupart du temps, des objets qui l'environnent. S'il pousse plus loin ses études, le cadre s'élargit mais les notions qu'il en retire demeurent forcément incomplètes, imprégnées qu'elles sont de nos usages modernes européens ; la tournure d'esprit imposée par notre éducation reste dominante et influe sur les conclusions que nous sommes à même de tirer.

C'est que bien des notions manquent à ce visiteur pour qu'il soit à même de se transporter par la pensée dans le milieu et aux époques dont les restes sont exposés devant lui. Eût-il des connaissances très approfondies de l'histoire et de la géographie, il ne lui est pas possible de faire abstraction de l'ambiance de la vie commune.

Ce phénomène est fatal : il influe non seulement sur le commun des hommes, mais aussi sur les savants eux-mêmes, qui, dans bien des occasions, montrent une ignorance très regrettable des pays

où se sont passés les faits historiques dont ils ont à parler.

Il n'est pas aisé de supprimer ces fâcheuses influences, mais nous pouvons du moins les atténuer dans une large part et c'est, à mon sens, ce à quoi doivent tendre tous les musées, toutes les expositions de documents antiques.

Les notions historiques, l'étude seule peut les donner et certes il ne manquent pas, les ouvrages, dans lesquels un esprit curieux peut s'instruire de la chronologie du passé.

Les notions géographiques sont de deux natures bien distinctes. Celles qui ont trait à la figuration mathématique du sol que fournissent les nombreuses cartes qui remplissent nos bibliothèques, et celles qui permettent de juger de l'aspect d'un pays, de sa richesse, des difficultés naturelles qu'on y rencontre, de son apparence riante ou triste, ensoleillée ou brumeuse. Ces éléments sont indispensables à celui qui désire se transporter par la pensée au cœur des pays dont les arts et l'histoire l'intéressent.

Tel lieu fameux dans les annales du monde, telle ville antique dont la renommée est parvenue jusqu'à nous, apparaissent dans l'imagination de cent façons différentes, suivant l'état d'esprit de celui qui cherche à se les représenter, et sur ces cent manières il en est bien rarement une qui soit exacte. Il est donc nécessaire de donner au public des notions précises et nettes tant par des cartes d'ensemble que par des plans de détail et par des vues exactes, authentiques, colorées comme l'est le pays lui-même.

La photographie nous offre bien, il est vrai, son

concours, mais elle reproduit brutalement l'ossature de la nature, ne fournit aucune notion sur la transparence de l'air, sur la coloration des sites, sur la lumière qui a tant d'influence sur l'esprit humain.

Cette lacune dans les expositions que toujours nous offrons au public me préoccupait depuis de longues années; je sentais qu'à côté des restes des civilisations disparues il fallait procurer au visiteur la vision des pays où les événements s'étaient déroulés.

Qui comprendra Memphis sans avoir vu les limons noirs de la vallée du Nil, le feuillage sombre des dattiers, les sables dorés du désert et le soleil de feu éclairant cette nature calme quoiqu'étincelante? Qui se transportera par la pensée à Babylone, à Ninive, à Jérusalem s'il n'a jamais été frappé par une vision de ces sites fameux? Il n'est pas à la portée de tous de parcourir les pays dont les annales excitent l'intérêt; notre devoir est de suppléer autant que possible à ces voyages dispendieux et compliqués.

A côté des monuments antiques, chaque musée devrait offrir au public les cartes des pays d'où proviennent ces objets, des vues des sites, voire même des ruines, ayant trait aux collections exposées. Aucune description ne peut remplacer ce que les yeux embrassent d'un seul coup; il faut que ces reproductions de la nature soient d'une rigoureuse exactitude, qu'elles prennent rang de document scientifique, que la fantaisie, le goût, l'amour du beau n'y occupent qu'un rang secondaire. L'art doit être en elles au service de l'exactitude, ce qui d'ailleurs ne les empêche pas d'être artistiques.

Quant aux restaurations, aux produits de l'imagination moderne s'exerçant sur les restes du passé, nous n'avons pas le droit de les présenter au public sans qu'elles soient accompagnées de tous les documents authentiques ayant servi à les établir. Elles doivent occuper le rang très secondaire qui leur appartient, car, produit de déductions, elles sont livrées à la fantaisie qui souvent dépasse les bornes permises, et induisent le public en erreur.

J'estime même que si des essais de reconstitution ou de restauration sont à leur place dans des livres spéciaux, ils ne doivent pas figurer dans des collections dont le principal mérite doit toujours être l'authenticité absolue.

En visitant la salle ou sont renfermées les collections de la Délégation, on verra qu'enfin j'ai pu exécuter le projet que j'avais formé depuis si longtemps, d'offrir au public des vues du pays où se font nos travaux.

Ce projet, j'ai mis des années à le réaliser, car, d'une part, il fallait que je sois à même de prélever sur mes crédits les ressources nécessaires, et, d'autre part, j'avais à trouver l'artiste qui, répondant aux desiderata, consentît à s'expatrier pour de longs mois sans autre intérêt que la réalisation de pensées abstraites.

Le choix de l'artiste auquel j'avais à donner ma confiance n'était pas aisé ; il fallait, en effet, un homme jeune, habile dans son art, instruit et curieux d'apprendre, porté par ses goûts vers les choses de l'antiquité et assez maître de lui pour mettre l'art au service de la science, et non la science au service de l'art.

J'ai choisi Georges Bondoux, ancien élève de notre École des Beaux-Arts[1], ayant déjà reçu bon nombre de récompenses[2] et l'ai provisoirement attaché à ma mission.

G. Bondoux, sorti de la routine, connaissait déjà l'Orient : il avait visité en artiste l'Égypte, la Palestine, la Syrie, la Grèce, l'Italie, et si ses voyages dans les Flandres, la Hollande et l'Angleterre lui avaient appris à peindre les brumes du Nord, il possédait aussi dans son pinceau la lumière de l'Orient.

Presque toutes les études de sa mission de Perse ont été faites sous mes yeux et j'en puis garantir l'exactitude rigoureuse comme dessin et comme couleur.

A l'occasion de l'ouverture de notre salle, j'ai exposé l'œuvre complète de G. Bondoux en Perse, mais il ne restera définitivement que les peintures ayant trait à l'archéologie et à l'histoire. Les autres, sortant du domaine de notre exposition, seront rendues à leur auteur. J'ai pensé toutefois que le public me saurait gré de les lui présenter.

Deux grandes fresques ont été exécutées à Paris par G. Bondoux, d'après ses études faites sur la nature ; elles remplissent deux des cinq grands panneaux de la salle ; en attendant que le destin permette que les trois autres voûtes soient, elles aussi, décorées de motifs archéologiques relevés en Perse.

La première de ces toiles montre les ruines de

1. De 1884 à 1890.

2. Mention honorable (Salon de 1890). — Médaille de 3e classe (Salon de 1893). — Médaille de bronze (Exposition de 1900). — Bourse de voyage 1893.

l'Acropole de Suse telles qu'elles étaient en 1897 avant le commencement des travaux de la délégation : au premier plan la rivière Chaour roule ses eaux paisibles ; dans le lointain, la mosquée, tombeau supposé du prophète Daniel.

La seconde toile est une vue d'une partie des chantiers de la Délégation dans l'Acropole ; le mouvement des ouvriers, le roulement des wagons, la poussière des travaux forment un contraste frappant avec le calme profond des ruines, avant que l'activité française soit venue retrouver dans ces décombres les trésors scientifiques qu'ils contenaient.

La série des études d'après nature occupe les embrasures des fenêtres ; elle est rangée suivant l'ordre dans lequel les peintures ont été exécutées. Dans la liste qui suit j'indique en caractères italiques, celles des études qui, présentant un intérêt historique, demeureront dans la salle.

1. Mascate (Côte d'Arabie). Le port.
2. — Intérieur du Consulat de France.
3. — Vue de la ville.
4. El Mohammerah (Arabistan). Le Chatt-el-Arab.
5. Nasseri-ahwaz (Arabistan). Intérieur de maison.
6. *Nasseri. Les rapides du Kâroun où se trouvait jadis le barrage sassanide.*
7. — Le soir sur les terrasses.
8. — Le Karoun le soir.
9. — Vue de la bourgade.
10. — Le désert sur la rive droite du Karoun.
11. *Suse (Arabistan). Le tell, vue prise le matin.*

12. — *Le tell et la rivière Chaour.*
13. — Le Qal'a (château).
14. — Le tombeau de Daniel (I).
15. — Tombeau des Deux Frères (I).
16. — Le soir sur les terrasses du château.
17. — Cardeur de laine.
18. — Vue de la rivière Chaour.
19. — Le tombeau de Daniel (II).
20. — Tombeau des Deux Frères (II).
21. — *Panorama du Nord de la plaine susienne. Vue des montagnes du Louristan et des Baktyaris*
21. — *Panorama du sud de la plaine susienne, les travaux dans l'Acropole.*
22. — *Extrémité méridionale du tell dit de la Ville Royale, et marais situés au sud de Suse.*
23. — Nègre africain.
24. — Un chef de chantier loure (iranien).
25. — Femme loure (iranienne).
26. — Un vieux Dizfouli (iranien).
27. — Type de vieillard Dizfouli (iranien).
28. — Type de Loure (iranien).
29. — Type de dizfouli (iranien).
30. — Un gué de la rivière Chaour.
31. — Anier dizfouli (I).
32. — Anier dizfouli (II).
33. — Type loure (iranien).
34. — Un âne.
35. — Anier et son âne.
36. — Bûcheron.
37. — Le trou à charbon au pied du château.
38. — Type de Dizfouli (iranien).
39. — Khan loure (iranien).
40. — Le tombeau de Daniel au soleil couchant.
41. — *Restes des bases de colonnes de l'Apa-*

dana, palais des Achéménides (*fouilles de la Délégation* 1897-98).

42. — *Reste d'une colonne de l'Apadana* (*fouilles de* 1897-98).

43. — *Sur les ruines de l'Apadana.*

44. — Coucher de soleil.

45. — Les bords de la rivière Kerkha.

46. — Type de nomade sémite (arabe).

47. — Type de femme dizfouli (iranienne).

48. — La forêt des bords de la Kerkha.

49. — Le Chaour en amont de Suse.

50. — *Dizfoul. Vue du pont sassanide.*

51. — Vue de la ville (inachevé).

52. — *Pâ i Poul* (*sur la rivière Kerkha en amont de Suse*), *ruines du pont sassanide.*

53. Iman-Abbas (Poucht è Kouh) tombeau d'un saint personnage.

54. Tchikhaw (Poucht è Kouh) bords de la rivière.

55. *Les tells antiques de la plaine de Tepeh Mouçiân* (*Poucht è Kouh*).

56. *Le tell antique de Ferroukhâbâd* (*Poucht è Kouh*).

57. Kelatèh (Poucht è Kouh). Type loure.

58. — Vue sur la Mésopotamie.

59. Gâlouzeh (Poucht è Kouh). Une caverne.

60. Poucht è Kouh. Mosquée, tombeau de Seïd Nassr-ed-Din.

61. Töhna Kouh (Poucht è Kouh). Un chêne à glands doux.

62. Halazárd (Poucht è Kouh). Vue de la vallée et du Kebir Kouh.

63. Pa-è-Kouh-è-Davl (Poucht è Kouh). Vue de la montagne de Valamtar (Kébir Kouh).

64. — Vallée à l'ouest du Kébir Kouh);

65. Valamtar (Poucht è Kouh). Le Cirque naturel.

66. — La falaise.

67. Qal'a i Melek (Poucht è Kouh). La rivière.

68. Chirvan (Poucht è Kouh) dans la vallée du Seïn Mèrrè. Ruines de la ville sassanide.

69. Teñg-é-Sáz-è-Beñd. Défilé du Sein Merrè (Kerkha) à sa sortie du Louristan.

70. Teñg-è-Sáz-è-Beñd. Plaine du Seïn Mèrrè.

71. *Zeïch (Louristan). Château sassanide de Qal'a Sam.*

72. — *Ruines d'un pont sassanide.*

73. Houleilan (Louristan). Campement de nomades.

74. Teñg-è-Tir (Le défilé de la Flèche) (Louristan). Vue des gorges.

75. — Le soir sur le Sein Mèrrè.

76. Zardalall (Louristan). Un ruisseau.

77. Gouldèrrè (Louristan). Végétation dans un ravin.

78. Mahi Décht (Kurdistan). Village indigène.

79. Ser-ab-è-Kirmanchah (Kurdistan). Moulin à eau.

80. Kirmanchah (Kurdistan). Intérieur d'une riche maison.

81. *Tagh-é-Bostân (Kurdistan). Vue d'ensemble des ruines sassanides.*

82. — *Intérieur de la salle de Khosroes II.*

83. *Bisoutoun (Kurdistan). La montagne où sont gravées les stèles de Darius I.*

84. Dinâver (Kurdistan). Bouquet de tamaris.

85. *Keñghâver (Kurdistan). Ruines d'un monument parthe.*

86. *Elvend (Kurdistan). Les stèles de Xerxès au Gendj-nâmeh.*

87. Hamadan (plateau persan). Maison de campagne des environs de la ville.

88. — Ruines de la mosquée mongole.

89. Plateau persan. Village d'Aivá.

90. — Une rue du village d'Aivá.

91. — Kazvin. Mosquée bleue.

92. — Kazvin-Kiosque dans le Bag-é-chah (jardin du roi).

93. — — Mosquée dans un village.

94. — — Un pont.

95. Montagnes de l'Elbrouz. — Village de Houân.

96. — Entrée du village de Houân.

97. — Rizières de Sein Qual'a.

98. — Maison indigène à Kialan.

99. — Les montagnes d'Alamout. Vue prise de Kialan.

100. — Vallée du Sé Hézar Roud (haut Tünèkâboun).

101. — Sycomore dans les forêts de Tünèkâboun.

102. (Tunèkâboun). Mar Kouh.

103. — La Caspienne au soleil couchant.

104. — Bouquet de Mimosas en fleur.

105. (Ghilan). Entrée du village de Roudbar.

106. (Tauris-Azerbaïdjân). Porte de la Mosquée bleue.

107. — Intérieur (I).

108. — Intérieur (II).

109. — La Citadelle mongole construite par Batou-Khân.

110. — Un coin du bazar.

111. — Un jardin (I).
112. — Vue prise des terrasses.
113. — Vue vers le Sud-Ouest.
114. — La plaine d'Azerbaïdjan du côté de Sofiân.
115. — Petite Mosquée.
116. — Un jardin (II).
117. — Porte de la mosquée Seïd Hamzá.
118. — Vue de la ville prise de la terrasse du Consulat de France.
119. — Une rue de la ville.
120. — Une porte de la ville au couchant.
121. — Un jardin (III).
122. (Erivan. Petit Caucase). Palais des Serdars.
123. — Mosquée du palais.
124. — L'Ararat, vue prise le matin.
125. — L'Ararat, vue prise au couchant du soleil.

On peut juger par cette longue liste combien le peintre attaché a bénéficié de son voyage. L'œuvre de G. Bondoux est considérable, mais elle ne comprend encore qu'une partie de la Perse ; il serait du plus haut intérêt de pouvoir la continuer.

Les sites antiques de la Perside offriraient cent motifs pour des fresques garnissant les trois panneaux de notre salle qui demeurent vides. Les confins de la Mésopotamie, Ktésiphon, Bagdad même et la Chaldée feraient l'objet d'une seconde exploration artistique.

Au-dessus de la porte d'entrée de la salle se trouve une grande carte des pays chaldéo-persans, œuvre du peintre décorateur si connu M. Jambon et de G. Bondoux. Cette carte qui comprend la Chaldée, l'Assyrie, l'Elam, la Perside et la Médie, montre

la position des principales villes antiques de ces régions ; j'ai pensé qu'il serait utile pour le visiteur d'y pouvoir jeter les yeux tout en examinant les collections. Il est peu de personnes, en effet, qui possèdent sur ces pays des notions géographiques assez précises pour être à même de placer de mémoire sur la carte le site des villes dont les noms reviennent à chaque instant dans les annales de l'Orient.

Ainsi le visiteur, grâce aux étiquettes explicatives accompagnant chacun des objets, grâce à la carte des régions d'où ils proviennent, grâce aux vues de ces mêmes pays, se trouvera entouré de tous les éléments d'instruction qu'il est possible de lui fournir. J'espère qu'il me pardonnera d'être sorti de la routine et de lui présenter autre chose que ces expositions banales inspirées de celles qu'au XVIIIe siècle on visitait au « *Cabinet du Roy* ».

VIII

Les Collections de la Délégation.

Lorsqu'en 1902 j'eus terminé, au Grand Palais des Champs-Élysées, l'exposition provisoire des collections rapportées jusqu'alors par la Délégation, ces collections furent portées au Musée du Louvre. Les principaux momuments prirent place dans les galeries assyrienne et chaldéenne, et la majeure partie des objets, entra dans la galerie dite de Delphes, transformée pour l'occasion en magasin.

Ce dépôt, comme de juste, n'était encore que provisoire, car peu de pièces étaient visibles au public, et la façon dont elles se trouvaient disséminées empêchait qu'on s'en fît une idée d'ensemble. L'élamite disparaissait au milieu de l'assyrien, du chaldéen, voire même de l'achéménide.

Mais tel n'était pas le but que se proposaient le Ministère de l'Instruction publique, et la Direction du Louvre. On devait réunir, le plus tôt possible, les collections de Suse en une salle afin que le public fût à même de juger des résultats obtenus par la Délégation.

Cette salle que M. Redon, architecte du palais, mettait en état, en 1902, se trouve située dans la partie du Palais qui borde le Seine, vers l'entrée de la place du Carrousel ; elle avait deux entrées, l'une sur la place, l'autre sous les guichets, se

composait d'une galerie principale et d'un vaste retour d'angle équivalant au tiers environ de la surface totale.

L'ensemble était suffisant pour l'exposition des collections susiennes, telles qu'elles sont en 1905; mais il fallait compter sur les découvertes de chaque année, et bientôt elles eussent été combles. MM. Liard, directeur de l'Enseignement supérieur, Roujon, directeur des beaux-arts, et Kaempfen, directeur des Musées Nationaux, qui ont témoigné la plus grande bienveillance envers nos travaux, m'avaient assuré que cette salle serait réservée pour nos collections, et je repartis pour la Perse confiant dans la parole de ces hommes éminents.

Malheureusement, pour des raisons dans lesquelles je n'ai pas à entrer ici, ce plan ne put être suivi et quand, au mois de juin 1904, je revins d'Orient, un tiers de notre salle avait été employé pour l'installation de monuments étrangers à l'Élam et à la Chaldée. Nous avons dû nous contenter de ce qui restait, exposer sans suite et sans méthode, plaçant les monuments de telle sorte que le public puisse circuler sans trop de difficulté. J'ai dû restreindre les collections, et sacrifier bon nombre de reproductions d'un grand intérêt, mais, qui ne trouvaient pas les dégagements nécessaires.

Je sais bien que nos installations ne sont encore que provisoires; mais ce provisoire durera peut-être vingt, trente ans ou plus: car il ne s'agit rien moins que de refondre toutes les salles du Louvre ayant rapport à l'achéménide, à l'assyrien, au chaldéen et à l'élamite et de donner à toutes ces

précieuses collections une classification rationnelle. D'ici là, nous aurons grand'peine à montrer au public ce que chaque année nous découvrons en Perse.

Dans les pages qui suivent, je signale au visiteur les monuments principaux dont je lui recommande l'examen. Il eût été fastidieux d'énumérer tous les objets de nos collections. D'ailleurs chacun des objets portant une étiquette explicative, le catalogue détaillé n'aurait plus d'utilité.

GRANDS MONUMENTS

Stèle de Naram-Sin (vers 3.750 av. J.-C.). — Ce monument, découvert en 1898, est le plus beau morceau d'art chaldéen qui, jusqu'à ce jour, ait été retrouvé. Le roi Naram-Sin, suivi de ses neuf grands vassaux, poursuit dans les montagnes boisées ses ennemis vaincus. L'inscription du grand roi est presque effacée, mais dans le peu qu'il en reste se trouve le nom du monarque. Cette stèle fut enlevée de Chaldée par le roi susien Choutrouk Nakhounté (vers 1.100 av. J.-C.) qui la rapporta dans sa capitale et fit graver l'inscription qu'on voit sur la figuration de la montagne.

Obélisque de Manichtou Sou (vers 3.800 av. J.-C.). — Ce bloc de dacite, transporté également de Chaldée à Suse par le roi Choutrouk Nakhounté, porte une très longue inscription juridique, titre de propriété relatif à des domaines sis en Chaldée près de la ville de Kich. Ce monument est le plus important en son genre. La pierre dont il est fait

avait été apportée du (Haut-Euphrate) pays de Mâgan par les Chaldéens.

Stèle de Hammourabi (vers 2.000 av. J.-C.). — Ce monument n'est à proprement parler ni une stèle, ni un obélisque; sa forme irrégulière tient à ce que le texte qu'il devait porter étant très long l'artiste avait ménagé le plus possible la matière et s'était contenté de dégrossir le bloc et de le polir.

Au sommet on voit le dieu Chamach assis remettant au roi, son serviteur, Hammourabi le stylet à l'aide duquel il gravera les lois sous l'inspiration divine. C'est ainsi que Jeovah remit à Moïse les tables de la loi.

Ces lois comprennent presque tout le code civil des Chaldéens du xxe siècle avant notre ère. Une faible partie (à la base du monument) a été effacée, soit que les lois qu'elle renfermait eussent été prorogées, soit que le roi qui s'en empara eût voulu y ajouter son propre nom. Il est à remarquer que toute la partie de la juridiction relative aux impôts manque dans le code; peut-être se trouvait-elle dans la partie effacée.

Bien que découverte à Suse cette stèle n'est pas élamite; elle fut gravée en Chaldée pour la ville de Sippar et les lois sont rédigées en langue sémitique. Un roi susien, probablement Choutrouk Nakhounté l'enleva de cette ville et l'emporta comme trophée.

Cet exemplaire des lois de Hammourabi n'était pas unique à Suse, car nous retrouvons fréquemment des fragments d'un monument semblable portant les mêmes textes.

Lions de marbre. — Il est impossible d'assigner

une date précise à ces deux monuments, ils ornaient le temple du grand dieu Chouchinak dans les ruines duquel ils ont été trouvés, en 1904. Leur âge est certainement très élevé si nous en jugeons par le caractère de la sculpture on peut sans crainte d'erreur les faire remonter au XLᵉ siècle au moins.

Vasque de Idadou Chouchinak, patési de Suse vers le XXXVIIIᵉ siècle avant notre ère. Ce monument surtout est remarquable par le texte qu'il porte.

Textes lapidaires proto-anzanites. — Nous possédons trois de ces textes dont la lecture n'est pas encore complètement faite. Ils sont accompagnés d'inscriptions en langue sémitique n'ayant, semble-t-il, rien de commun avec les textes proto-anzanites. Le mieux conservé est celui gravé sur une table en forme de losange ornée d'une tête de lion. Ce monument remonte à une très haute antiquité, au XLᵉ siècle au moins avant notre ère. Il montre qu'à cette époque il existait en Elam deux systèmes d'écriture répondant sûrement à deux langues différentes; ces deux systèmes semblent procéder d'une même origine, celle des hiéroglyphes; mais alors qu'en Chaldée le développement se fit rapidement il semble avoir été plus lent en Elam où les idéogrammes subsistèrent.

Colonne de briques de Choutrouk Nakhounté. — Placée dans l'embrasure d'une fenêtre de notre galerie, cette colonne a été remontée avec les matériaux rapportés de Suse. Elle se trouvait dans le temple de Chouchinak, en assez bon état de conservation pour qu'il fût possible de replacer dans le même ordre les divers éléments. Chaque brique porte une inscription de fondation, la même

sur toutes les briques, au nom du roi Choutrouk Nakhounté, grand bâtisseur des temples susiens.

Koudourrous. — Ce sont des titres de propriétés gravés sur de gros galets de calcaire ovoïdes; ils portent les emblèmes des divinités sous la protection desquelles la pièce juridique est placée. Les koudourrous sont très nombreux à Suse. Autrefois on n'en connaissait que cinq ou six, dont le Caillou Michaux de la Bibliothèque nationale. Suse en a déjà fourni plus de vingt, soit entiers, soit en fragments; parfois même ils ont été préparés mais inachevés et ne portent pas de textes. Tous les koudourrous datent de la période où les rois cosséens régnaient sur la Chaldée (du XIIe au Xe s. av. J.-C.). Ils avaient été déposés dans les temples chaldéens d'où les rois élamites les transportèrent à Suse.

Lions en terre émaillée. — Nous ne possédons malheureureusement plus que des fragments de ces superbes objets d'art qui ornaient à Suse le temple de Chouchinak. Leur mode même de construction s'opposait à leur transport. L'ouvrier élamite avait d'abord construit en brique et terre un massif présentant grossièrement la forme d'un lion couché, puis avec de l'argile il avait modelé les détails de l'animal. Le tout avait été émaillé et cuit sur place.

Lors de leur découverte, en 1904, ces lions étaient déjà renversés et brisés, il ne restait que les deux têtes qu'on peut voir exposées dans notre salle. Je les pense de quelque peu postérieurs au Xe siècle environ av. J.-C., époque à laquelle l'usage de l'émail semble s'être introduit dans le pays.

Statue de bronze de la reine Napir Asou, femme d'Ountach Gal (vers le XIVe siècle av. J.-C.). Cette statue, dont malheureusement la tête manque, représente la reine, debout, les mains jointes ; elle porte une longue inscription fournissant ses noms et ses titres.

On ne connaissait jusqu'ici aucun bronze de cette importance remontant à une époque aussi reculée. Cette statue est remarquable par son exécution artistique, mais elle l'est aussi par le côté technique du travail. Fondue en creux sur une épaisseur de 2 cm. 1/2 environ, elle fut ensuite remplie par une seconde coulée, en sorte que son poids dépasse 1.750 kilogrammes dans l'état où elle se trouve actuellement. Elle fut découverte en 1903.

Colonnes de bronze. — Ces objets ne sont pas, à proprement parler des colonnes, mais bien des barrières qui probablement protégeaient une statue divine ou un sanctuaire. Les inscriptions qu'ils portent au nom du roi Chilhak in Chouchinak (vers le Xe siècle av. J.-C.) sont en langue anzanite : elles prouvent qu'ils étaient placés horizontalement; l'une de ces barrières, la plus courte, porte les amorces de sujets qui jadis la surmontaient et qui ont été brisés. La fonte de ces deux pièces sans soufflures est un tour de force de praticien.

Table de bronze. — Cette table, jadis supportée par cinq personnages debout, était, par l'une de ses extrémités, encastrée dans la muraille ou dans le socle d'une statue, deux serpents en bordaient les contours. Cet objet a beaucoup souffert du pillage de Suse par les Assyriens ; il fut attaqué à coups de masses, dont on voit encore les traces ;

tout ce qui pouvait être brisé fut séparé et emporté. Il ne resta que la partie que nous possédons et dont les Assyriens ne purent se charger.

Bas-relief de bronze. — De même que la table de bronze, ce monument a beaucoup souffert du pillage de Suse : nous ne possédons que la partie qui a résisté au marteau. Fondu en plein, de 3 à 4 centimètres d'épaisseur, ce bas-relief représente une théorie de personnages, séparés entre eux par un long texte en langue anzanite au nom de Chilhak in Chouchinak. Le registre inférieur porte des arbres figurés à la pointe. Nous ne savons rien de la place qu'occupait ce bas-relief dans le temple ; peut-être ornait-il le piédestal d'une statue.

Ces quatre monuments sont tous de l'époque de Chilhak in Chouchinak (xe siècle) et faisaient probablement partie du même sanctuaire.

Lion achéménide de bronze. — Ce bel objet appartient à une époque beaucoup moins ancienne que ceux qui précèdent ; par sa facture, il est aisé de se rendre compte qu'il fut fondu vers le ve siècle avant notre ère sous la dynastie achéménide de Perse ; il pèse 100 kilogrammes environ, il est muni d'un anneau et semble avoir servi de poids.

Osselet de bronze. — Ce curieux objet est étranger à la Perse ; fondu avec les armes ramassées sur un champ de bataille, il fut offert à l'Apollon didyméen par Aristagoras, l'inscription boustrophédon en grec archaïque qu'il porte, en fait preuve. Enlevé par Xerxès, lors du pillage du temple de Didyme par les Perses, il fut envoyé à Suse avec le reste du butin et déposé dans la citadelle, (ancien acropole des Elamites) où nous l'avons trouvé en 1899.

Je ne m'étendrai pas plus longuement sur les grands monuments, me contentant de signaler au visiteur les principaux. Les collections renferment, en grand nombre, les stèles, statues, cornes d'albâtre, fragments de bas-reliefs, etc., mais, chacun de ces objets portant une étiquette explicative, je ne crois pas devoir insister davantage.

BIJOÜX

Époque élamite. — Avant l'année dernière on ne connaissait rien de la bijouterie chaldéenne, assyrienne et élamite. Les archéologues en étaient réduits, pour leurs travaux, à quelques pièces de provenance douteuse, et à étudier sur les bas-reliefs la parure des Asiatiques de cette région, quand, en 1904, au 1er janvier, la Délégation eut la bonne fortune de rencontrer sous les dallages du temple du dieu Chouchinak les offrandes laissées lors de la fondation de cet édifice. Statuettes, pendeloques, bagues, objets divers d'or, d'argent, de bronze et de plomb, le tout formant une série très nombreuse de petits objets d'un genre encore inconnu. Cette collection est réunie dans des vitrines spéciales, moins les objets en matière précieuse qui sont exposés avec les bijoux.

Statuette d'or et statuette d'argent. — Prêtres vêtus d'une longue robe portant au sacrifice des bouquetins.

Sceptre de pierre à tête d'or. — Ce curieux objet est terminé par une tête de lion en or, d'un remarquable travail au repoussé ; le collier est orné de filigranes d'une grande finesse.

Colombe en lapis-lazuli rehaussée de clous d'or.

Lingots d'or et d'électrum.

Bagues d'or et d'argent. — Les unes sont de simples anneaux, les autres sont recouvertes d'ornements filigranés qui, si nous ne connaissions la provenance exacte de ces bijoux, seraient attribués à l'art grec ou étrusque.

Pendeloques d'or et d'argent. — D'un travail assez grossier, ces bijoux sont ceux que nous voyons figurer sur les bas-reliefs et les statues de la Chaldée.

Feuilles d'or portant des textes cunéiformes du XIIe siècle environ avant notre ère.

Cylindres. — Nous avons réuni dans une vitrine spéciale les plus beaux cylindres découverts dans les fouilles de Suse. L'un d'eux d'une extrême antiquité porte une inscription hiéroglyphique, d'autres sont remarquables par leur facture ou par leur archaïsme.

Cette série donne l'histoire complète de la glyptique chaldéo-élamite depuis les temps les plus reculés (XLe siècle av. J.-C. au moins) jusqu'à l'époque des Sargonides (VIIIe s. av. J.-C.). Ces cachets et cylindres proviennent tous des fouilles de Suse. Ceux qui portent des noms appartenaient à des personnages inconnus dans l'histoire.

Camées et pierres gravées. — Un lion couché est certainement le plus ancien camée connu, à côté sont des têtes de lion et de taureau en cornaline, agate, lapis-lazuli, jaspe, etc., pierres très précieuses pour l'époque.

BIJOUX ACHÉMÉNIDES

Ces bijoux ont été trouvés dans le sarcophage de bronze qu'on voit dans une autre partie de la galerie. Ce sont : *colliers de pierres précieuses et d'or*; *torque d'or* incrusté de pierres colorées et orné de têtes de lion; *bracelets d'or massif* incrustés et ornés de têtes de lion; *boucles d'oreilles en or* incrustées de pierreries; *boutons d'or*, *collier d'or* incrusté et orné de pendeloques; *figurines* d'or et de pierres précieuses, enfin une *patère d'argent* d'un très beau style. La date de ce trésor est fixée par deux *monnaies d'argent* du satrape *Melqart* d'Aradus en Phénicie qui vivait à l'époque d'*Artaxerxès III Ochus* (359 à 338 av. J.-C.).

BIJOUX BYZANTINS

Chaîne et pendeloques d'or avec médaillons de même métal reproduisant l'effigie de l'empereur. Phocas (de 602 à 610 ap. J.-C.). Ce bijou a été sûrement rapporté à Suse après le pillage des provinces romaines de l'Orient par les armées sassanides. Dans la même vitrine sont quelques monnaies d'argent des Séleucides trouvées dans un vase.

PETITS OBJETS

Dans une vitrine spéciale, on verra une série d'objets et de fragments portant des textes cassites. Cette petite collection, jointe aux nombreux koudourrous que nous possédons, compose la série la plus importante connue des restes de ces envahisseurs de la Chaldée (du XIIe au Xe s. av. J.-C.).

Statuettes canéphores en bronze du roi Doungi (vers 2.500 av. J.-C.) et tablettes de pierre au nom du même souverain. Ces objets avaient été placés dans des niches ménagées sous les fondations du temple de Chouchinak.

Vase de cuivre repoussé portant au registre supérieur des taureaux couchés, au registre inférieur des onagres (?) marchant. Ce vase est remarquable par la composition des sujets qui l'ornent et par son exécution au repoussé.

Des vitrines plates spéciales ont été consacrées aux *offrandes de fondation du temple de Chouchinak*, tous ces objets sont élamites et remontent au moins au XIIe s. av. J.-C. Ce sont des masses d'armes, une hache de pierre, des statuettes de bronze, et une foule d'ornements du même métal, des cachets, cylindres, anneaux de bronze et d'argent, etc., etc., des feuilles de bronze qui, jadis, lors de la « pose de la première pierre », composaient des rameaux et des palmes. Cet ensemble est très curieux parce qu'il est d'une époque certaine et qu'il constitue une collection très homogène.

Bas-relief de la fileuse. — Ce fragment d'une

grande finesse faisait partie d'un monument beaucoup plus important sculpté dans un calcaire bitumineux ; je l'attribue au xe siècle environ av. J.-C.

Statuette d'ivoire de la femme d'un patési ou tout au moins d'une femme de l'époque des patésis, objet remontant au xxxe siècle, av. J.-C. environ.

Tablettes proto-élamites. — Cette curieuse collection a été trouvée dans des chambres de terre cuite, à quinze mètres environ de profondeur. Les textes que portent ces tablettes, ont dans maints détails, résisté aux efforts des linguistes ; ils sont écrits en caractères spéciaux idéographiques, qui semblent être de même origine que les cunéiformes, mais d'une phase moins avancée, caractères dont, d'ailleurs, j'ai déjà parlé.

Tablettes contemporaines de la *IIe dynastie des rois d'Our* (vers 2500 av. J.-C.), très abondantes en Chaldée, où elles se rencontrent parfois en amas de 30 à 40.000. Ces tablettes sont relativement rares à Suse, ou pour mieux dire nous n'avons pas encore découvert leur gisement.

Tablettes contemporaines des *Sargonides* (vers le viiie siècle av. J.-C.), rédigées en langue sémitique : ces documents renferment un grand nombre des noms propres anzanites, et, à ce titre sont précieux.

Briques inscrites. — Quatre vitrines verticales sont réservées aux briques de construction portant des textes écrits à la main. C'est à l'aide de ces matériaux qu'il a été possible de reconstituer l'histoire de l'Elam. Les plus anciennes, celles des patésis portent toutes leurs textes écrits en colonnes verticales ; dans la suite l'écriture est géné-

ralement horizontale et doit être lue de gauche à droite.

Toutes ces inscriptions ont trait à des fondations pieuses, mais elles fournissent le nom du souverain constructeur et celui de son père; souvent même, lorsqu'il ne s'agit que d'une restauration, elles reprennent les noms du fondateur de l'édifice et de son père, en sorte que cette série d'inscriptions renferme, dans leur entier, les annales élamites.

Nous avons fait un choix judicieux des textes, afin de ne pas sacrifier à ces documents importants plus d'espace qu'il ne convenait. Les doubles sont en grand nombre, ils iront enrichir les musées de province.

En 1902, lorsque nous rapportions de Suse nos collections pour les exposer au Grand Palais des Champs-Élysées, un plaisant, déclarait que nous n'avions rapporté que des briques. Le propos n'était pas juste, car les briques ne sont pas la partie la plus considérable (comme nombre), de nos collections, mais eût-il été fondé, que certes nous n'aurions pas eu à nous en plaindre, car ces modestes briques ne sont autre que « les pages de l'histoire d'Elam ».

On remarquera dans la vitrine renfermant les briques les plus anciennes une série de cônes et de barillets de fondation aux noms des premiers patésis de Suse.

Émaux et briques émaillées. — A partir de l'époque du roi *Chilhak in Chouchinak* (vers le xe siècle av. J.-C.), nous voyons apparaître dans l'architecture, l'émail comme élément décoratif, il se présente sous forme de briques, de fragments, de

bas-reliefs, de plaques, de pommeaux, d'animaux : tantôt il est polychrome, tantôt il est simplement bleu ou vert. Les monuments émaillés retrouvés à Ninive, à Babylone et à Suse même (achéménides) sont de beaucoup postérieurs aux émaux anzanites.

Il n'a pas été possible jusqu'ici de fixer l'usage des pommeaux et des figurines animales, l'état des ruines ne l'a pas permis.

CÉRAMIQUE

Céramique archaïque. — Une vitrine spéciale a été consacrée aux résultats des fouilles de J.-E. Gautier, dans la plaine de Tepeh-Moucian à trois jours de Suse.

Cette vitrine, est en partie occupée par des vases couverts de peintures primitives fort curieuses, rappelant la céramique « pré-mycénienne » des amateurs de grec, et la poterie préhistorique de l'Égypte. Ces vases appartiennent à la période la plus ancienne retrouvée jusqu'à ce jour en Élam. Suse, en a également fourni un bon nombre. Ils sont contemporains de la transition entre l'usage de la pierre polie et celui des métaux. Il est impossible de leur assigner une antiquité, mais surement leur âge est antérieur au L[e] siècle av. J.-C.

Cet art primitif, n'est pas mort avec l'apparition des métaux ; il s'est conservé, s'altérant peu à peu, comme on le voit dans les vases élamites de l'époque historique.

Céramique achéménide, grecque et sassanide. —

A la fin de l'époque élamite, la céramique avait déjà perdu ses caractères de l'origine, mais la transformation fut radicale au jour où les Perses s'emparèrent de la Susiane; ils rapportèrent de leurs lointaines expéditions les formes les plus diverses, voire même des objets fabriqués et peints en Grèce et en Égypte. C'est à cette époque, que nous voyons apparaître dans les vases la terre émaillée ; l'usage s'en perpétua jusqu'à nos jours.

Dans la plupart des cas il est impossible d'assigner une date précise aux poteries émaillées; par leur forme, par leur technique elles ne diffèrent pas et peuvent aussi bien être attribuées au VIe siècle avant notre ère qu'au VIIe après J.-C. Nous possédons de cette série quelques exemplaires très remarquables par leur coloration.

Céramique arabe. — Après la conquête musulmane, bien que les villes de Dizfoul et de Chouster se fussent développées au détriment de l'ancienne capitale, Suse ne fut pas abandonnée. Les Arabes l'habitèrent jusqu'au XVIe siècle, peut-être même plus tard ; nous retrouvons les traces de cette occupation dans les plats polychromes et les divers objets que nos fouilles rencontrent à la surface du sol.

OBJETS D'ALBATRE

L'albâtre était une matière très répandue dans la haute antiquité. En Égypte, en Phénicie, en Assyrie et à Suse on en recontre de nombreux fragments. On voit, dans nos vitrines, quelques spéci-

mens remontant jusqu'à l'époque de la céramique peinte. L'albâtre était alors employé pour les vases, les statues, les statuettes etc. Il en fut de même pendant toute la durée de l'Elam historique, les textes que portent les fragments en sont la preuve.

Sous les Achéménides, les formes se modifièrent peu mais les alabastrons portent alors des textes trilingues ou quatrilingues (perse, assyrien, néo-anzanite et égyptien) au nom des souverains Xerxes, Artaxerxes etc...

Avec la conquête macédonienne l'usage de l'albâtre semble s'être éteint.

Dolmens du nord de la Perse. — La vitrine située à droite en entrant dans la salle est réservée aux objets découverts par la Délégation dans les nécropoles du Tâlyche et du Ghilan. Vases, armes et bijoux de bronze et de fer, colliers de pâte et de verre.

Il est difficile d'assigner une date précise à ces objets. L'existence de trois périodes du bronze et d'une du fer a été reconnue, la plus ancienne pouvant être attribuée au xve siècle environ av. J.-C., et l'âge du fer au ve ou vi^e siècle avant notre ère. Ces évaluations ne sont d'ailleurs que des hypothèses.

Les Tâlyche et le Ghilan furent toujours en dehors des grands mouvements politiques de la Perse : ils subissaient les maîtres du pays mais n'avaient pas à intervenir autrement. Les peuples de cette région ne surent jamais écrire.

Monnaies antiques. — Quelques médailles séleucides sont exposées dans la vitrine des bijoux, mais ce n'est pas au Louvre que nos trouvailles de monnaies sont conservées. Je les remets au Cabi-

net des médailles où, se trouvant à la disposition des spécialistes, elles sont à même de rendre plus de services qu'au musée du Louvre. Deux séries importantes ont été déjà remises ; l'une des rois locaux d'Elymaïde sous les Arsacides, l'autre composée d'une trouvaille de monnaies d'argent du souverain sassanide Chosroès II.

Moulages. — Il existe en Perse un grand nombre de monuments rupestres qui ne peuvent être transportés. J'avais pensé à compléter les séries de la Délégation en rapportant les moulages d'après nature des principaux documents. J'ai fait connaître mon projet alors qu'il était en partie réalisé. On peut voir dans la salle un bas-relief sassanide de Tagh è Bostan et des chapiteaux de la même provenance, les inscriptions trilingues de l'Elvend, quelques-unes de celles de Persépolis, la stèle vannique de Kèl-i-Chin au Kurdistan, les stèles et inscriptions d'Anou Banini à Zohab et de Hourîn Cheikh Khan d'autres moulages très importants ont dû être relégués dans les magasins faute d'espace pour les exposer.

X

Publications de la Délégation.

Les trésors scientifiques accumulés dans les musées sont, il est vrai, une richesse inestimable et font grand honneur au pays qui les possède; mais ces documents sont surtout précieux par les travaux dont ils sont l'objet, par la contribution qu'ils apportent à l'histoire de l'humanité, à l'étude de ses progrès dans les diverses branches de la culture intellectuelle.

L'utilité des musées archéologiques réside en ce que, grâce à leurs galeries, les documents originaux sont conservés sous les yeux de tous comme garants de la véracité des écrits des savants, permettant d'établir des faits généraux, de baser des théories, des suppositions, offrant le moyen d'en contrôler la valeur, de les discuter, de les combattre.

A ce titre, le monument découvert au cours de recherches scientifiquement conduites, présente bien plus d'intérêt que celui qui, ayant pris une valeur vénale par un passage de mains en mains, a perdu ses caractères d'authenticité absolue, pour devenir l'objet curieux que recherchent les collectionneurs.

Cette valeur scientifique du document recueilli dans des conditions normales a besoin, pour être complète, de reposer sur un procès verbal de la

découverte, certifié par des personnes d'une indiscutable honnêteté scientifique, et d'être accompagné de toutes les informations sur sa nature, sa provenance, sur le milieu dans lequel il se trouvait au moment de son invention.

Il ne suffit pas d'affirmer les conditions d'une découverte, il faut donner une description complète du monument afin de le faire connaître des nombreux savants mal placés pour consulter l'original. Il est nécessaire aussi de donner la traduction des textes qu'il fournit, afin de les mettre à la portée de ceux qui, sans être épigraphistes, en attendent des renseignements utiles pour leurs études.

Ce but, je ne l'ai jamais perdu de vue; car, en acceptant la direction des travaux en Perse, je me rendais dans ce pays non pas dans l'intention, secondaire à mes yeux, d'y recueillir des collections de valeur, mais pour retrouver l'histoire de son passé. Tel était l'objectif principal de ma mission.

Notre devoir était, dans cette pensée, de publier, le plus rapidement et le plus complètement qu'il était en notre pouvoir, les documents fournis par les fouilles.

Responsable devant le monde savant et devant les générations futures de la valeur des écrits de la Délégation, je me suis entouré de collaborateurs éminents, dont, au besoin, j'accroîtrais le nombre, si je jugeais qu'il en soit besoin. Livrer des documents inexpliqués ou publier incomplètement, serait manquer à ma mission et ne pas satisfaire à ce qu'on est en droit d'attendre de mes efforts.

Tous mes collaborateurs ne sont pas forcément

mes attachés, car j'entends par attachés ceux qui prennent part aux travaux sur le terrain. Les autres travaillent en Europe sur des documents que nous leur confions et dont nous leur certifions la provenance et l'authenticité.

La série des *Mémoires de la Délégation* débuta en 1900, après trois campagnes de fouilles, alors que nous possédions déjà un assez grand nombre de documents pour ouvrir cette publication et en assurer l'avenir. Depuis ce temps nous n'avons cessé de donner au public chaque année, un ou plusieurs volumes. Parfois, bien que rarement, nous sommes quelque peu retardés par des difficultés matérielles.

Autant que possible nous reproduisons les monuments et les textes par des procédés photographiques, afin de donner à nos planches une authenticité incontestable. La lecture des inscriptions publiées par ce procédé est certainement plus difficile que celle de caractères typographiques ; mais, d'une part, le matériel d'imprimerie ne peut être employé sans des interprétations toujours dangereuses ; d'autre part, nous n'avons pas charge d'apprendre l'épigraphie à ceux qui ne la connaissent pas.

Dans tout service scientifique, comme d'ailleurs dans toute administration, on n'obtient des résultats satisfaisants qu'en rendant responsables les chefs des diverses sections et en leur donnant, en même temps, pleins pouvoirs dans leur département. C'est ainsi que j'ai réglé les travaux scientifiques dans ma mission. Il en résulte une grande unité dans l'esprit des publications et une extrême promptitude dans l'exécution.

Un savant, placé à la tête de l'une des branches de nos études est libre de s'adjoindre autant d'assistants qu'il le juge utile, de les choisir et de les renvoyer à son gré. Ces assistants je n'ai pas à les connaître, ils restent sous ses ordres. Toutefois, si leur travail était de nature à exposer la Délégation à de justes reproches, j'interviendrais afin qu'il fit un autre choix.

Jusqu'à ce jour, je n'ai créé que quatre départements spéciaux en archéologie. L'Épigraphie chaldéo-élamite, remise à V. Scheil, professeur à l'Ecole des Hautes-Études, attaché à la Délégation ; l'hellénisme à M. Haussoullier, professeur à l'École des Hautes-Études ; la Numismatique, spécialisée entre les mains de M. Allotte de la Fuije, et l'Art arabe confié à M. H. Saladin, architecte, qui s'est adjoint MM. Houdon et van Berchem pour l'Épigraphie arabe, M. Huart pour l'Épigraphie persane, M. Cl. Migeon pour les arts industriels autres que ceux se rattachant directement à l'architecture. Les autres mémoires archéologiques sont restés, je puis dire, indivis entre mes attachés et moi ; nous nous partageons le travail, choisissant les sujets suivant nos goûts personnels et plus spécialement nos connaissances spéciales.

Pour l'Histoire naturelle, dont tous les mémoires sont encore en préparation, je n'ai qu'un attaché qui soit un spécialiste, R. de Mecquenem. Faisant lui-même les recherches, il choisit parmi ses découvertes le sujet de ses travaux. La Paléontologie des Vertébrés appartient à M. Boule, professeur au Muséum, celle des Invertébrés à M. H. Douvillé, ingénieur en chef des Mines, professeur à l'École supérieure des Mines. La Paléobotanique

à M. R. Zeiller, membre de l'Académie des Sciences, inspecteur général des Mines, professeur à l'École supérieure des Mines. La Pétrographie à M. Lacroix, professeur au Muséum, l'Entomologie à M. Bouvier, membre de l'Académie des Sciences, professeur au Muséum, etc. Je me suis réservé la Conchyliologie, ayant déjà publié dans cette branche.

Chacun étant maître absolu dans son département, nous n'avons qu'à fournir les collections et à donner les notes y ayant trait. Je me repose en toute sécurité sur la grande valeur des savants qui veulent bien prêter leur concours à nos publications.

Les mémoires archéologiques et épigraphiques sont les seuls qui, jusqu'ici, aient vu le jour. Voici le compte-rendu sommaire des huit volumes composant la série des *Mémoires de la Délégation en Perse du Ministère de l'Instruction publique.*

MÉMOIRES DE LA DÉLÉGATION EN PERSE DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Tome I. **Recherches archéologiques. — 1re série.** Fouilles à Suse en 1897-98 et 1898-99, par J. de Morgan, G. Jéquier et G. Lampre. In-4° jés. 202 pp., 12 pl. Paris, Ernest Leroux, éditeur, 28, rue Bonaparte, 1900.

Ce volume, le premier de nos mémoires, est composé comme suit :

1. Étude géographique sur la Susiane, par J. de Morgan, pp. 1-32.

2. Matières minérales employées à Suse dans l'antiquité, par J. de Morgan, pp. 33-49.

3. Ruines de Suse, par J. de Morgan, pp. 50-54.

4. Recherches dans le tell de la ville royale, par J. de Morgan, pp. 58-68.

4. Travaux de l'Apadâna, par G. Jéquier, pp. 69-80.

6. Travaux au tell de la citadelle, travaux souterrains, par J. de Morgan, pp. 81-87.

7. — Travaux en tranchées, par J. de Morgan, pp. 88-99.

8. — Tranchées 7 et 7 α, par G. Lampre, pp. 100-110.

9. — Travaux de l'hiver 1898-99, par G. Jéquier, pp. 111-138.

10. Description des objets d'art, par J. de Morgan, pp. 139-164.

Obélisque de Manichtou-Irba, p. 141.
Caillou de Hammourabi, p. 143.
Stèle triomphale de Narâm-sin, p. 144.
Bas-relief de la Fileuse, p. 159.
Table de bronze, p. 161.
Bas-relief de bronze, p. 163.

11. Koudourrous, par J. de Morgan, pp. 165-182.

12. Céramique archaïque, par J. de Morgan, pp. 183-190.

13. Silex taillés, par J. de Morgan, pp. 191-195.

14. Constructions élamites, par J. de Morgan, pp. 196-198.

Tome II. **Textes élamites-sémitiques**. — 1re série, par V. Scheil. In-4°, 134 pp., 25 pl.

« Ici commence l'histoire du pays d'Elam ». C'est ainsi que débute l'Avant-propos du 1er volume d'é-

pigraphie de la Délégation. Cette prédiction s'est confirmée, car à peine en sommes-nous aujourd'hui au VIII[e] volume des Mémoires que l'histoire de l'Elam est livrée au public, tout au moins dans ses grandes lignes.

L'Introduction (15 pp.) expose les principales données historiques fournies par les textes trouvés à Suse dans les trois premières campagnes de fouilles : données bien sommaires encore, mais qui font pressentir l'avenir des découvertes dans les ruines de la capitale élamite.

Obélisque de Manichtou-sou, roi de Kich. Document juridique de la plus haute importance se rapportant à la propriété de domaines dans les environs de la ville de Kich en Chaldée p. 1, 10 pl.. — Syllabaire de l'obélisque, p. 40. Liste des noms propres contenus dans ce long texte, p. 41 et suiv., 2 col.

Stèle de Naram-sin, p. 53.

Brique de Naram-sin, p. 56.

Cône de fondation de Karibou-cha-chouchinak, patési de Suse, p. 59.

Statuette de Karibou-cha-chouchinak, p. 63.

Texte du lion, p. 66.

Deux Briques de Ardum-naram (ilu) chouchinak, p. 69.

Brique de Kouk-Kirpiach, p. 74.

Brique de Temti-Halki, p. 77.

Brique du roi Attapakchou, p. 79.

Brique du roi Me-kou-bi, p. 80.

Fragment du roi ... sin, p. 82.

Inscription de Hammourabi, p. 83.

Koudourrou de Nazimarouttach, p. 86.

Koudourrou de Bitilyach, p. 93.

Table d'Agabtaha, p. 95, 1 pl.
Koudourrou de Adad-choum-oussour p. 97.
Koudourrou de Melichikhou, p. 98, 4 pl.
Koudourrou de Melichikhou, p. 112.
Trois Koudourrous sans titulaire, p. 113.
Inscription de Koutir-Nakhkhounte, p.117.
Texte mentionnant Choutrouk Nakhkhounte, p. 118, 1 pl.
Brique de Chouchinak char Khâni, p. 120.
Barillet de Nabouchodonosor, p. 123.
Textes des rois Achéménides, p. 126.
Petits textes dont l'inscription hiéroglyphique d'un cylindre et une tablette très archaïque, p. 129.

Tome III. **Textes élamites-anzanites. — 1re série**, par V. Scheil, 146 pp., 33 pl., 1901.

Ce volume est le premier qui ait été publié sur des documents anzanites. L'auteur y réunit tous les textes en cette langue découverts de 1897 à 1901. Quatre années lui ont été nécessaires pour arriver sans bilingue à la traduction de l'anzanite qui jusque-là avait résisté à tous les efforts des assyriologues.

L'auteur ne disposait pas de textes bilingues, mais il possédait une nombreuse série d'inscriptions présentant toutes un sens général analogue. Par la position des noms propres et des tâtonnements successifs il est parvenu à la compréhension parfaite de ces documents.

Les inscriptions publiées dans le tome III sont :
Texte de Khoumbanoummenna, p. 1, 1 pl.
Vingt et un textes d'Ountach-Gal relatifs à ses fondations et à ses restaurations pieuses (temples de Aipa-Sounkik, Pinigir, Adad et Chala, Adad,

Nabou Chimut et Nin Ali, Napratip, Khichmidik et Roukhouratir, Nazit, Nin Sounkik, Sin, Nakhkhounte, Bilala, Gal, Gal et in-Chouchinak, Oubourkoubak), p. 3 et suiv., 5 pl.

Quatre textes de Choutrouk Nakhkhounte parmi lesquels se trouve l'inscription que ce roi ajouta sur la stèle de Naram-sin, 2 pl., p. 40.

Deux textes de Koutir Nakhkhounte, p. 47.

Vingt-six textes de Chilhak in Chouchinak relatent les noms des anciens rois, Chilkhakha, Khoutran-Tepti, Attapakchou, Kal Roukhouratir, Kindaddou, Tepti Khalki, Kouk Kirpiach, Simmébalar, Chisoukdou, Khoumbanoummenna, Zabarti, Kouk-Nachoutach, etc..., p. 50.

Sept textes de Intioummenna in Chouchinak (p. 88), de Choutour Nakhkhountè (p. 90), de Tepti Khoutran (p. 98), de Khalloutouch-Chouchinak (p. 100), etc...

Le volume se termine par les textes rupestres de Khanni à Mal-Emir (Koul-i-Fira'oun et Chikafteh Salman) (p. 102), et par une notice de G. Jéquier sur le site de Mâl-Emir, p. 133.

Un vocabulaire de 36 colonnes accompagne les traductions des textes, p. 115.

Tome IV. **Textes élamites-sémitiques, par V. Scheil**, 2[e] série, 200 pp., 20 pl. 1902.

Ce volume débute par une Inscription de Naramsin gravée sur un fragment d'albâtre (p. 1), puis vient un texte archaïque (p. 2) mutilé n'ayant pas conservé le nom du souverain qui l'a gravé. Une inscription de (Ilu) Mutabil. Ces trois textes sont figurés à la pl. 1. Une stèle sur pierre de Karibu Cha Chouchinak (pl. II) et une série de briques

portant les noms de Dungi, Kal Roukhouratir (patesi de Suse), de ...radidimma et d'Addapakchou. Là s'arrêtent dans ce volume les monuments antérieurs au deuxième millénium avant notre ère.

C'est à la page 11 de l'ouvrage que vient se placer, dans l'ordre chronologique des documents, le fameux code des lois de Khammourabi dont la publication comprend 151 pages et douze planches (pl. 3-15).

Le bloc de diorite qui porte le code a été découvert en décembre 1901, à Suse, près des ruines du temple de Chouchinak il mesure 2^m,25 de hauteur et 1^m,90 de pourtour à la base.

Gravé par ordre de Khammourabi, roi de Babylone (vers 2000 av. J.-C.) pour le temple de Sippar en Chaldée (actuellement Tell Abou Habba près de Bagdad), ce chef-d'œuvre de la pensée humaine fut enlevé comme trophée vers 1120 av. J. C. par le roi élamite Choutrouk-Nakhkhounte et transporté dans sa capitale.

Ce bloc de pierre est à coup sûr le document le plus précieux qui jamais ait été découvert en Orient et des siècles s'écouleront peut-être avant qu'on retrouve un monument dont l'importance lui soit comparable. Sa découverte est non seulement une fortune inespérée pour la Délégation, elle est un honneur pour la France.

Plus ancien que la loi mosaïque, dont nous ne possédons d'ailleurs que des copies relativement modernes, dépassant en antiquité tous les recueils de lois connus, le Code de Khammourabi, empereur de Chaldée, est le premier monument de la législation du monde. Certainement il ne fut pas conçu dans son entier par le souverain; le Justinien du

XL[e] siècle avant l'heure présente réunit les coutumiers en usage avant lui, mais il les codifia et fut peut-être le premier homme qui comprit l'ensemble d'une législation et rendit les lois civiles en les séparant des formules religieuses.

Un document de cette importance réclamait une publication rapide et complète. Dès son arrivée à Paris en avril 1902 il fut livré à l'assyriologue de la Délégation et le 15 septembre de la même année apparaissait l'œuvre magistrale de mon collaborateur, œuvre sans précédent par la rapidité et par l'excellence de son exécution, œuvre qui suffirait à elle seule pour rendre à jamais illustre le nom de l'interprète de Khammourabi vis-à-vis du monde moderne.

Pleine et entière justice est accordée au savant auquel nous devons ce grand service. En deux ans l'Angleterre, l'Amérique, l'Allemagne, l'Italie, l'Autriche, la Suisse[1] ont rendu hommage à la valeur de notre traducteur et si en France il s'est mêlé à l'admiration quelques plaintes jalouses, nous n'y devons répondre que par le dédain.

Sans la publication des lois, notre tome IV eût été cependant pleine d'intérêt par suite de l'importance des documents qu'il contient, mais le Code écrase ce qui l'entoure.

Je citerai cependant les chapitres par lesquels se termine ce livre.

Texte repère de Melichichou et de Choutrouk nakhkhounte (pp. 163-5. Pl. XVI-XVII).

Inscription de Burra Chouqamouna (époque cassite) (p. 166).

1. Liste des ouvrages, cf. pp.

Brique du roi Tepti-ahar (vers 1000-800 av. J.-C.) (p. 167-8. Pl. XVIII).

Et enfin Textes juridiques élamites en langue sémitique (v. 1000 av. J.-C.) (pp. 168-200. Pl. XIX et XX). Nombreuse et très intéressante collection de contrats sur tablettes dans lesquelles tous les noms propres sont anzanites.

PUBLICATIONS SUR LES LOIS DE HAMMURABI ÉTRANGÈRES A CELLES DE LA DÉLÉGATION

Allemagne

C. F. Lehmann. — Babyloniens kulturmission einst und jetzt. Ein Wort der Ablenkung und Aufklärung zum Babel-Bibel-Streit. Leipzig, 1903. In-8°, 88 pp.

Dr. Johannes Jeremias. — Moses und Hammurabi. Leipzig, 1903. In-8° 47 pp.

D. Samuel Oettli. — Das Gesetze Hammurabis und die Thora Israël. Leipzig, 1903. In-8°, 88 pp.

Hubert Grimme. — Das Gesetz Chammurabis und Moses. Köln, 1903. In-8, 45 pp.

Dr. Hugo Winckler. — Die Gesetze Hammurabis Königs von Babylon um 2250 v. Chr. Leipzig, 1903. In-8°, 46 pp.

Hugo Winckler. — Die Gesetze Hammurabis in Umschrift und Ubersetzung herausgegeben. Leipzig, 1904. In-8°, 116 pp.

Alfred Jeremias. — Das alte Testament im lichte des Alten Orients. Leipzig, 1904. Gr. in-8°, 383 pp.

C. F. Lehmann. — Ein missverstandenes Gesetz Hammurabis (in Beiträge zur Alten Geschichte. Band IV, pp. 32-41, 1904. Leipzig).

J. Kohler und F. E. Peiser. — Hammurabi's Gesetz. (Band I, Ubersetsung, Juristische Wiedergabe Erlaüterung.) Leipzig, 1904. Gr. in-8°, 146 pp.

Angleterre.

W. St. Chad Boscawen. — The first of Empires (Babylon of the Bible in the light of latest research). London et New-York 1903 (cf. pp. 195-263). In-8°, 355 pp.

Stanley A. Cook. — The laws of Moses and the Code of Hammurabi. London, 1903. In-8°, 307 pp.

C. H. W. Johns. — The oldest code of laws in the world. Edimburgh 1903.

Chilperic Edwards. — The Hammurabi Code and the sinaitic legislation (With a complete translation of the great inscription discovered at Susa). London, 1904. In-8°, 168 pp.

C. H. W. Johns M. A. — Babylonian and assyrian laws, contracts and letters. In-8°, 424 pp. T. et T. Clark. Edimburgh, 1904.

Autriche

Dr. Dav. Heinr. Müller. — Die Gesetze Hammurabis und ihr Verhältnis zur mosaischen Gesetzgebung sowie zu den XII. Tafeln. Wien, 1903. In-8°, 285 pp.

Dr. Dav Müller. — Ueber die Gesetze Hammurabis. Wien, 1904. Gr. in-8°, 45 pp.

Ludowig Gumplowicz. — Geschichte der staats theorien. In-8°. Innsbruck. Wagner edit. 1905. Cf. p. 7.

Etats-Unis

Robert Francis Harper. — The Code of Hammurabi king of Babylon, about 2250 B. C. Chicago et London, 1904. In-8°, 192 pp. CIII. Pl.

Gordon Lyon. Structure of the Hammurabi's Code. Notes on the Hammurabi's monument ds Journal of the Amer. Or. Soc. Vol. XXII.

France

R. Dareste. — Le Code babylonien d'Hammourabi. Extrait du *Journal des savants*, octobre et novembre 1902. In-4°, 25 pp.

G. Rivière. — Le Code de Hammourabi et la Société babylonienne. Extrait de la *Revue des Idées*, 29 juillet 1904, p. 130 et sq.

Philippe Berger. — Le Code d'Hammourabi, extrait de la *Grande Revue*, 15 avril 1905, 25 pp.

Italie

Dr. Francesco Mari. Il Codice di Hammurabi e la Biblia (Introduzione, versione italiana del Codice etc.). Roma, 1903. In-8° jés. 76 pp.

Pietro Bonfante. — Le leggi di Hammurabi re di Babilonia a. 2285 = 2242 a. C. Milano, Soc. edit libraria, 1903. Gr. in-8°, 47 pp.

Suisse

Dr. Georg Cohn. — Die Gesetze Hammurabis. Zürich, 1903. In-8°, 44 pp.

Tome V. **Textes élamites-anzanites**. — 2ᵉ série, 111 pp., 17 pl. hors texte, 1904 (Ernest Leroux, éditeur, Paris), par V. Scheil.

Dans son introduction l'auteur donne un exposé chronologique de l'histoire de l'Elam depuis l'époque mythique antérieure à l'an 4000 av. J.-C. jusqu'à l'occupation de la Susiane par Cyrus en 545 av. J.-C. Ces données historiques résultent en majeure partie des travaux de la Délégation, elles sont mises en concordance avec la chronologie chaldéenne, assyrienne et perso-anzanite (XXIII pp.).

L'ouvrage débute par le texte que porte la statue de bronze de la reine Napir-Asu, p. 1.

Brique de Ountach-Gal, p. 7.

Stèle de Choutrouk-Nakhkhountè (p. 8, 1 pl.).

Stèle de Choutrouk-Nakhkhountè, p. 10.

Stèle de Choutrouk-Nakhkhountè (p. 12, 1 pl.).

Stèle de Choutrouk-Nakhkhountè, p. 15.

Stèle de Chilkhak-in-Chouchinak (p. 20, 2 pl.).

Stèle de Chilkhak-in-Chouchinak (p. 31, 1 pl.).

Stèle de Chilkhak-in-Chouchinak, p. 33.

Stèle de Chilkhak-in-Chouchinak, p. 35.

Stèle de Chilkhak-in-Chouchinak, p. 37.

Stèle de Chilkhak-in-Chouchinak, p. 38.

Inscription de Chilkhak-in-Chouchinak sur une barrière de bronze (p. 39, 3 pl.).

Brique de Chilkhak-in-Chouchinak (p. 56, 1 pl.).

Brique de Chilkhak-in-Chouchinak, p. 59.

Fragments de briques de Chilkhak-in-Chouchinak, p. 60.

Brique de Choutrouk-Nakhkhountè II (p. 62, 1 pl.).

Fragment d'une stèle de Choutrouk-Nakhkhountè II (p. 67, 1 pl.).

Stèle de Choutrourou (p. 69, 1 pl.).

Brique de Tepti Khouban in Chouchinak (p. 84, 1 pl.).

Brique de Ountach-Gal (p. 87, 1 pl.).

Brique de Ountach-Gal, p. 88.

Brique de Koutir Nakhkhountè, p. 89.

Brique de Chilkhak-in-Chouchinak (p. 89, 2 pl.).

Brique de Khalloutouch in Chouchinak (p. 93, 1 pl.), et diverses variantes dans des textes déjà connus par les publications antérieures de la Délégation.

V. Scheil termine ce volume par un vocabulaire anzanite comprenant 19 pages sur deux colonnes chaque.

Tome VI. **Textes élamites-sémitiques**. — 3e série. *Sous presse* (Ernest Leroux, éditeur, Paris), par V. Scheil.

Inscription de Our ilim, p. 1.

Incriptions de Nâram Sin, p. 2.

Inscriptions de Karibu Cha Chouchinak, p. 7.

Masse d'armes de Our Chagga, p. 9.

Statue d'un prince d'Ichnounouk, p. 12.

Liste de villes conquises, p. 14.

Inscription de Idadou Chouchinak, p. 16.

Brique de Doungi, p. 20.

Tablette de Doungi, p, 21.

Inscription de Doungi, p. 22.
Brique de Temti agoun, p. 23.
Brique de l'époque de Temti agoun, p. 25.
Texte de Addapakchou, p. 26.
Brique de Temti Khalki, p. 27.
Brique de Kouk Nachour, p. 28.
Légende de vase, p. 29.
Texte de Kourigalzou, p. 29.
Koudourrou de l'époque de Mardouk apal iddin, p. 30.
Fragments de Koudourrou de la même époque, p. 39.
Inscription d'un poids, p. 48.
Exorcisme, p. 49.
Cylindres-cachets élamites, p. 52.
Fragment de stèle élamique sémitique, p. 54.
Texte de Nabouchodonosor, p. 56.
Tablettes proto-élamites, p. 57.

Tome VII. **Recherches archéologiques.** — 2e série. *Sous presse.*
Introduction, par J. de Morgan.
Etat des travaux à Suse en 1904, par J. de Morgan.
Fouilles à Suse de 1899 à 1902, par G. Jéquier, 5 pl.
Trouvaille du masque d'argent, par J. de Morgan, 4 pl.
Trouvaille de la colonne de briques, par J. de Morgan.
Offrandes de fondation du temple de Chouchinak, par R. de Mecquenem, 15 pl.
Deuxième étude sur les Koudourrous, par J. de Morgan, 3 pl.
Offrande à Apollon, par B. Haussoullier, 1 pl.

Notice sur les anciens travaux hydrauliques en Susiane, par Graadt van Roggen, ingénieur, 1 pl.

Tome VIII. **Recherches archéologiques.** — 3e série. *Sous presse.*

Introduction, par J. de Morgan.

Cachets et cylindres archaïques, par G. Jéquier, 1 pl.

Découverte d'une sépulture achéménide à Suse, par J. de Morgan, 5 pl.

Fouilles à Tépé Moussian, par J.-E. Gautier et G. Lampre, 1 pl.

Les Tumuli de Bahreïn, par A. Jouannin.

La représentation du Lion à Suse, par G. Lampre, 2 pl.

Les monnaies de l'Elymaïde, par Allotte de la Fuye, 5 pl.

Recherches au Talyche persan, nécropoles des âges du fer et du bronze, par H. de Morgan, 4 pl. et cartes.

Histoire naturelle. — Aucun de nos travaux d'histoire naturelle n'a encore été publié, tous sont en préparation; cela tient à ce que les recherches ont exigé beaucoup de temps et aussi à ce que des documents de cette nature ne peuvent être comme ceux d'archéologie et d'épigraphie donnés sans suite, au fur et à mesure des découvertes.

La faune et la flore vivantes ou fossiles d'un pays ne présentent d'intérêt que si les échantillons étant abondants et les espèces nombreuses, le travail embrasse un ensemble important qui permet d'atteindre des considérations générales. Il en est tout autrement en archéologie, science examinant,

dans la plupart des cas, des documents indépendants les uns des autres ou tout au moins pouvant être envisagés comme tels.

Je donnerai donc la liste des mémoires que nous avons en ce moment en préparation, travaux qui formeront une série spéciale dans les « *Mémoires de la Délégation* ».

Géologie, par R. de Mecquenem. — Ce volume renfermera l'étude du massif du Sahend (Azerbaidjân), de certaines parties du Louristân (Zerdalall) et du Poucht-è-Kouh. Il y sera traité des gisements de vertébrés de Maragha, du Trias et des terrains paléozoïques voisins, des couches crétacées supérieures et du tertiaire inférieur du Louristân, des couches éocènes des environs d'Ispahan, etc...

Paléontologie. Vertébrés. — Les gisements pliocènes de Maragha ont fourni une très abondante récolte à R. de Mecquenem ; ces collections feront l'objet d'un ou de plusieurs volumes dont M. Gaudry, membre de l'Académie des sciences et M. Boule, professeur au Muséum dirigeront la publication. Un autre mémoire comprendra les nombreux poissons fossiles recueillis par la Délégation dans les terrains crétacés et tertiaires tant au Poucht-è-Kouh qu'en Azerbaidjân.

Paléontologie. Invertébrés. — M. H. Douvillé, professeur à l'Ecole supérieure des Mines, qui déjà a publié la partie paléontologique de ma mission de 1889-91 conservera la haute main sur ces travaux qui comprendront un mémoire sur les fossiles paléozoïques, un sur la faune du crétacé supérieur et un sur celle du tertiaire inférieur. Cette dernière

partie est confiée aux soins de MM. Cossmann et Pissarro.

Paléobotanique. — L'exploration des mines de houille du nord de la Perse faite en 1903 par R. de Mecquenem, G. Lampre et moi-même a fourni de très intéressants documents qui feront l'objet d'un mémoire spécial par M. R. Zeiller, membre de l'Académie des sciences, professeur à l'École supérieure des Mines.

Pétrographie. — M. Lacroix, professeur au Muséum a bien voulu se charger de l'étude des roches rapportées par la Délégation. Ce mémoire comprendra les roches modernes des massifs du Démavend et du Sahend et les roches anciennes de la fracture de l'Elvend depuis Hamadan jusqu'aux environs d'Ispahan.

Zoologie. Vertébrés. — Nos collections d'oiseaux, de chéloniens, batraciens, reptiles etc... sont en ce moment à l'étude au Muséum de Paris. Je ne sais encore qui se chargera de la rédaction des mémoires.

Zoologie. Invertébrés. Insectes. — La Délégation a rapporté de Perse d'abondantes collections qui font en ce moment l'objet d'études spéciales dont M. Bouvier, membre de l'Institut, professeur au Muséum, a bien voulu prendre la Direction. Il ne lui faudra pas moins d'une trentaine de collaborateurs pour mener à bien un aussi grand travail, chaque groupe naturel se trouvant aujourd'hui spécialisé.

Zoologie. Invertébrés. Mollusques. — Les mollusques terrestres et fluviatiles de la Perse et des pays voisins feront l'objet d'un volume spécial. Je me suis réservé ce travail qui déjà est fort avancé, avec la collaboration du Dr Jousseaume, conchyliologue bien connu. Les collections dont nous disposons sont très nombreuses, elles résultent de vingt ans de recherches personnelles dans l'Asie Antérieure.

Botanique. — La Délégation a recueilli un important herbier, mais je ne sais quel sera le savant qui en entreprendra la publication; d'ici là, d'ailleurs, nos récoltes accroîtront d'une manière très importante les collections disponibles.

Presque toutes les études relatives à l'histoire naturelle de la Perse sont en préparation aujourd'hui; il en résultera environ huit volumes qui apparaîtront successivement. Les travaux de cette nature ne peuvent être faits rapidement, en sorte que nous ne verrons certainement pas le premier volume de cette nouvelle série avant 1908 au plus tôt.

Comme on le voit par l'exposé que je viens de faire, nous avons entrepris de publier une encyclopédie générale de la Perse. Cette œuvre sera longue à réaliser; je n'aurai pas certainement la satisfaction de la voir achevée, mais j'ai celle de l'avoir conçue et commencée.

XI

Travaux des attachés et principaux collaborateurs de la Délégation.

Au cours de cet exposé, j'ai présenté au lecteur mes attachés et mes collaborateurs, mais cette simple présentation ne me semble pas suffisante. Je dois la justifier en donnant le détail des ouvrages publiés par les personnes qui ont déjà signé dans les *Mémoires de la Délégation*.

A l'examen de cette liste bibliographique on se rendra compte des connaissances de chacun, de ses aptitudes, de la nature de ses travaux, du genre de ceux que je suis en droit de leur demander.

ALLOTTE DE LA FUYE

Colonel du Génie en retraite, élève titulaire de l'École pratique des Hautes-Études, du 10 avril 1884.

1887. Note sur quelques découvertes archéologiques faites à Tébessa pendant les années 1886-1887. (*Annuaire de la Société archéologique de Constantine.*)

1891. Le trésor de Sainte-Blandine (Isère), monnaies gauloises. (*Bulletin de l'Académie delphinale*, 4e série, t. IV ; Grenoble.)

1894. Le trésor de Tourdan (Isère), monnaies gauloises. (*Bulletin de l'Académie delphinale*, 4e série, t. VIII, Grenoble.)

1901. Une monnaie du tyran Domitianus. (*Revue de numismatique*, p. 319.)

1902. La dynastie des Kamnaskirès. (*Revue de numismatique*, p. 92.)

1904. Monnaies arsacides surfrappées. (*Revue de numismatique*, p. 174.)

1904. Nouveau classement des monnaies arsacides. (*Revue de numismatique*, p. 317.)

1904. Quelques particularités de l'écriture des tablettes de l'époque d'Urukagina, roi de Sirburla. (*Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptienne et assyrienne*, vol. XXVI.)

1905. Lettre à M. Halévy au sujet d'une interprétation nouvelle d'une légende araméenne des monnaies de l'Elymaïde. (*Revue sémitique.*)

1905. Monnaies de l'Elymaïde, description des monnaies des successeurs des Kamnaskires et discussion des attributions, cinq planches en héliogravure. (*Mémoires de la Délégation scientifique en Perse*, t. VIII. Recherches archéologiques, 3e série.)

GAUTIER (Joseph-Étienne)

Attaché à la Délégation, élève titulaire de l'École pratique des Hautes-Études (section de philologie et d'histoire).

1895. Note sur les fouilles dans la haute vallée de l'Oronte, ds. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, Paris 1895.

1896. Les fouilles de Licht, ds. *Revue archéologique.*

1902. Mémoire sur les fouilles de Licht, ds. *Mémoires de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire*, tome VI, 1.

1905. Fouilles à Tepeh Moucian. (*Mémoires de la Délégation en Perse du Ministère de l'Instruction publique*), tome VIII.

B. HAUSSOULLIER

Ancien membre de l'École française d'Athènes, directeur d'études à l'École pratique des Hautes-Études, directeur de la Revue de Philologie, de Littérature et d'histoire anciennes.

1883. La vie municipale en Attique. Essai sur l'organisation des dèmes au quatrième siècle. Paris, Thorin.

1884. Quomodo sepulcra Tanagraei decoraverint. Paris, Thorin.

1891. Aristote, Constitution d'Athènes, traduite par B. Haussoullier (89e fascicule de la Bibliothèque de l'École des Hautes-Études). Paris, Bouillon.

— En collaboration avec MM. Dareste et Th. Reinach. Recueil des inscriptions juridiques grecques. Paris, Leroux.

1891-94. 1re série.

1898-1904. 2e série.

1898. En collaboration avec M. R. Dareste. Les plaidoyers d'Isée traduits en français avec arguments et notes, Paris Larose.

1902. Études sur l'histoire de Milet et du Didymeion (138e fascicule de la Bibliothèque de l'Ecole des Hautes-Etudes). Paris, Bouillon.

1904. En collaboration avec M. E. Pontremoli,

architecte. Didymes, Fouilles de 1895 et 1896. Paris, Leroux.

JÉQUIER (Gustave)

Attaché à la Délégation, élève diplômé de l'Ecole du Louvre et de l'École pratique des Hautes-Études.

1894. *Le livre de ce qu'il y a dans l'Hadès*. Version abrégée, publiée d'après les papyrus de Berlin et de Leyde avec variantes et traductions et suivie d'un index des mots contenus au papyrus de Berlin n° 3001, in 8°, 163 pp. E. Bouillon, éditeur, Paris.

1894. Collaboration à *Catalogue des monuments et Inscriptions de l'Égypte antique*, vol. I, de la frontière de Nubie à Ombos.

1895. *Id.*, vol II. Kom Ombos.

1902. *Id.*, vol. III. Kom Ombos.

1895. *Fouilles à Dahchour*, par J. de Morgan. Mars-juin 1894, in 4° jés. Vienne, Holzhausen. Note sur quelques rois de la XII° dynastie.

1903. Collaboration à *Fouilles à Dahchour*. 1894-95, in 4° jés. Vienne, Holzhausen.

1806. Collaboration à *Recherches sur les origines de l'Égypte*, par J. de Morgan, l'âge de pierre et les métaux. Paris, Ernest Leroux.

1897. Les monuments contemporains du tombeau royal de Négadah dans *Recherches sur les origines de l'Egypte* par J. de Morgan. Ethnographie préhistorique et tombeau royal de Négadah. Paris, Ernest Leroux.

1902. Mémoire sur les fouilles de Licht (avec J. E. Gautier). *Mém. de l'Inst. français d'Archéol. orientale du Caire*, t. VI, I.

1900. 1° Travaux à l'Apadana ; 2° travaux de l'hiver 1898-99, dans *Mémoire de la Délégation en Perse du Ministère de l'Instruction publique*, t. I. Recherches archéologiques :

1901. Description du site de Mal Emir, dans *id.*, t. III.

1905. Travaux exécutés à Suse de 1900 à 1902. Description des principaux monuments, dans *id.*, t. VII.

1905. Description des cylindres et cachets archaïques découverts à Suse, dans *id.*, t. VIII.

LAMPRE (Georges)

Secrétaire de la Délégation en Perse.

1900. Tranchées n° 7 et 7 α à Suse, dans *Mém. de la Délég.*, t. I, p. 100-110, 2 pl.

1905. Fouilles à Moussian avec J.-E. Gautier, dans *id.*, t. VIII. 1 pl.

1905. La représentation du Lion à Suse, dans *id.*, t. VIII, 1 pl.

1905. Statue de Napir Asou, dans *id.*, t. VIII, 2 pl.

DE MECQUENEM (Roland)

Attaché à la Délégation, Ingénieur civ. des Mines.

1905. Offrandes de fondation du temple de Chouchinak, dans *Mém. de la Délég.*, t. VII, 40 pp., 15 pl.

DE MORGAN (Henri)

1873. Cimetière du camp Sainte-Marie à Nesle Normandeuse. — Fouilles au camp Sainte-Marie de Nesle Normandeuse et du cimetière Franc de Blangy-s.-Bresle. (*Bulletin de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure*, t. III, l. I, p. 8-11 et p. 65-72.)

1876. Un chef Franc, Notice sur une sépulture trouvée à Marœuil près Arras, 1875. Amiens.

1884. Le prétendu trésor de Curium. (*L'Homme*, du 10 août.)

1884. L. P. di Cesnola et ses prétendues découvertes à Soli. (*L'Homme*, du 10 novembre.)

1884. Quelques observations sur le « Cyprus » de M. de Cesnola. (*Courrier de l'art* des 21 et 28 novembre.)

1885. Cesnola et Schlieman. (*L'Homme*, du 25 janvier.)

1887. The Terra-Cotta. Groups of Asia Minor. (*The Studio*, octobre.)

1898. Pre-Historie Egypt. *In Proceeding of the American numismatic and archæological Society of New-York.*

1905. Recherches au Talyche persan en 1901. Nécropoles des âges du bronze et du fer dans *Mém. de la Délég.*, t. VIII.

DE MORGAN (Jacques)

Délégué général en Perse, Directeur général honoraire des Antiquités de l'Égypte, Ingénieur civ. des Mines.

1879. Note sur les terrains crétacés de la vallée de la Bresle. (Extrait du Bulletin de la Société Géologique de France, 3e série, t. VII, p. 197. Séance du 27 janvier 1879.)

1882. Mémoire sur les terrains crétacés de la Scandinavie. (Ds. Mém. Soc. Géologique de France, in 4o, 46 pp., 2 pl. F. Savy, édit.)

1882. Géologie de la Bohême. Paris, J. Baudry, édit., in 8o, 167 pp., fig. pl. et cartes.

1883. Note sur quelques espèces nouvelles de Mégathyridés. (Extrait du Bulletin de la Société Géologique de France, t. VIII, 26 pp., 1 pl.)

1883. Archéologie préhistorique du Jura. Forêt des Moidons. (Extr. des Mémoires de la Société d'émulation du Jura.) Fouilles exécutées en octobre 1881.

1885. Map of the Perak valley (Presqu'île Malaise) printed by order of the Perak Government. July, 1885. Scale, 2 miles to 1. inch.

1885. Exploration dans la presqu'île Malaise. Ethnographie : 1o L'âge de la pierre polie dans la presqu'île Malaise. (Extrait de l'Homme, 2e année, no 16, 25 août 1885.) — Négritos. (Extr. de l'Homme, 2e année, no 19, 10 oct. 1885, 28 pp. — Id., no 20, 25 oct. 1885, 15 pp. — Id., no 21, 10 nov. 1885, 16 pp. — Id., no 23, 10 déc. 1885, 8 pp. — Id., 3e année, no 2, 25 janv. 1886, 5 pp.)

1885. Mollusques terrestres et fluviatiles du

royaume de Perak et des pays voisins. (Extrait du Bulletin de la Société Zoologique de France, t. X, in 4°, 80 pp., 5 pl.)

1885. Exploration de la presqu'île de Malacca, 11 pp. ds. Bulletin de la Société des Études coloniales et maritimes.

1886. Note sur la géologie et l'industrie minière du royaume de Perak et des pays voisins (presqu'île de Malacca). (Extrait des Annales des Mines, livraison de mars-avril 1886, 79 pp., 3 pl.)

1886. Exploration dans la presqu'île Malaise. Journal de voyage. (Extrait du Bulletin de la Société normande de Géographie.) Rouen, imp. Gagniard, in 4° 69 pp.

1886. Exploration dans la presqu'île Malaise. Linguistique. (Extrait de la Société normande de Géographie. Rouen, imp. Gagniard, in 4°, 47 pp.

1889. Note sur l'usage du système pondéral assyrien dans l'Arménie russe à l'époque préhistorique. (Note lue à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres dans sa séance du 30 août 1889. Extrait de la Revue Archéologique, 11 pp.)

1889. Mission scientifique au Caucase, t. I. Études archéologiques et historiques. Les premiers âge des métaux dans l'Arménie russe. Gr. in 8°, 231 pp. (E. Leroux, édit., Paris).

1889. Mission scientifique au Caucase, t. II. Études archéologiques et historiques. Recherches sur les origines des peuples du Caucase. Gr. in 8°, 305 pp. (Paris, Ernest Leroux, éditeur).

1890. Note sur les nécropoles préhistoriques de l'Arménie russe. (Extrait de la Revue archéologique, 1880.)

1890. Les nécropoles préhistoriques du nord de

la Perse. (Extrait de la Revue archéologique, IIIe série t. XVI, 15 pp.)

1892. L'Elam et l'origine de l'invasion des pasteurs dans la vallée du Nil (in-8°, 22 p Alexandrie d'Egypte. Imp. v. Penasson).

1892. Note sur les gîtes de naphte de Kend è-chirin (gouvernement de Ser-i-poul, Perse). Extrait des Annales des Mines, livraison de février 1892.)

1892. Note sur les carrières antiques de Ptolémais (Menchiyeh) avec U. Bouriant et G. Legrain (Ds. Mémoires de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire.)

1892. Antiquités de l'Egypte, rapport sur la contribution des touristes en 1891-92. Le Caire, imprimerie nationale.

1893. Notice sur les fouilles et déblaiements exécutés par le Service des antiquités de l'Egypte pendant l'année 1893. (Le Caire, imprimerie nationale), in-18, 16 pp.

1893. Découverte du Mastaba de Ptah-chepses dans la nécropole d'Abou-sir (Égypte). Extrait de la Revue archéologique, 1894, 17 pp. fig. 2 pl.).

1893. Note on the Excavations executed by the department of Egyptian antiquities, during the year 1893. (Cairo, National printing office, 16 pp.)

1894. Les fouilles de Dahchour (Égypte), février-juin 1894. Extrait de la revue « Le Monde Moderne », pp. 67-82, fig.)

1894. Compte rendu des travaux archéologiques effectués par le Service des antiquités de l'Egypte et par les savants étrangers pendant les années 1892-93. (Extrait du Bulletin de l'Institut Égyptien. Séance du 1er déc. 1894, 34 pp.)

1894. Catalogue des monuments et inscriptions

de l'Egype antique, 1re série, Haute-Égypte, tome I, de la frontière de Nubie à Kom-Ombos par J. de Morgan, U. Bouriant, G. Legrain, G. Jéquier, A. Barsanti (in-4° Vienne, Holzhausen, imp. 212 pp.).

1894. Mission scientifique en Perse. Études géographiques, tome I, in-4° (E. Leroux, éditeur).

1894. Le Trésor de Dahchour (Égypte). Liste sommaire des bijoux de la XIIe dynastie découverts dans la pyramide de briques de Dahchour les 7 et 8 mars 1894. (Le Caire, imprimerie nationale), in-8o, 11 pp.

1895. Second trésor de Dahchour (Égypte). Liste sommaire des bijoux de la XIIe dynastie découverte dans la nécropole de Dahchour les 15 et 16 févr. (1895, in-8°, 11 pp., imprimerie nationale, Le Caire.)

1895. Rapport à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres sur les fouilles exécutées à Dahchour (Égypte). Compte rendus de l'Institut, séance du 26 avril 1895.

1895. Carte de la partie centrale du Kurdistan (persan), échelle au 1/250.000. (Paris, Ernest Leroux, éditeur.)

1895. Carte des rives méridionales de la mer Caspienne entre l'Atrek et la frontière russe du Lenkorân. Échelle au 1/500.000. (Paris, Ernest Leroux, éditeur.)

1895. Carte de l'Élam-Kourdistân (pars), Louristân, Khouzistân ou Arabistân, 'Irâk-'arabî (pars) 'Irân (pars). Echelle au 1/750.000. (Ernest Leroux, éditeur, Paris.)

1895. Les fouilles à Dahchour, 16 pp. ds. le Monde Moderne.

[1895. Mission scientifique en Perse. Études géologiques, tome III, IIe partie. Paléontologie, par MM. G. Cotteau, V. Gauthier et H. Douvillé. Échinides fossiles, par G. Cotteau et V. Gauthier (Paris, E. Leroux, édit., in-4°, 107 pp., 16 pl.). Description des fossiles recueillis par la Mission.]

1895. Mission scientifique en Perse. Études géographiques, tome II, in-4°, 334 pp. 148, fig. et cartes dans le texte 130 Pl. hors texte. (Paris, E. Leroux, éditeur.)

1895. Catalogue des monuments et inscriptions de l'Égypte, tome II, Kom Ombos, 1re partie [avec U. Bouriant, G. Jéquier, G. Legrain et A. Barsanti] (in-4°, 388 pp.), Vienne, imp. Holzhausen.

1895. Compte-rendu des travaux archéologiques exécutés par le Service des antiquités de l'Égypte et par les savants étrangers pendant les années 1894-95. (Extrait du Bulletin de l'Institut Egyptien. Communication du 3 mai 1895.) Le Caire, imprimerie nationale.

1895. Fouilles à Dahchour, mars-juin 1894, in-4° jés., 165 pp., 39 pl. Vienne, imp. Holzhausen.

1895. Memphis et la vallée du Nil dans les temps historiques, 21 pp. ds. La Vie contemporaine, 15 août 1895, t. III.

1896. Note sur les travaux du Service des antiquités de l'Egypte et de l'Institut égyptien pendant les années 1892-93 et 94. (Extrait des Actes du Xe Congrès international des orientalistes, session de Genève, 1894.)

1896. Un touriste à la nécropole memphite au début du XVIIe siècle. (Extrait de la Revue d'Egypte, 29 pp.)

1896. Mission scientifique en Perse. Tome IV,

Recherches archéologiques, Ire partie (Ern. Leroux. éditeur, in-4°, 302 pp., 180 fig. dans le texte, 33 planches hors texte).

1896. Recherches sur les origines de l'Égypte. L'âge de la pierre et les métaux (Paris, Ernest Leroux, éditeur, gr. in-8°, 282 pp., 604 fig. dans le texte et 10 planches hors texte).

1897. Carte de la nécropole memphite (Dahchour, Saqqarah, Abou-Sir), échelle au 0,002. Atlas, 11 pl., gr. in-4°. Caire, imp. nat.).

1897. Mission scientifique en Perse. Tome IV. Recherches archéologiques, IIe partie (Ern. Leroux, édit., in-5°, pp. 303-399, 43 fig., 32 pl. hors texte.

1897. Recherches sur les origines de l'Egypte. Ethnographie préhistorique et Tombeau royal de Négadah, avec la collaboration de MM. le professeur Wiedemann, G. Jéquier et le Dr Fouquet (Paris, E. Leroux, éditeur, gr. in-8°, 395 pp., 932 fig. dans le texte et 4 pl. hors texte).

1898. Account of the work of the service of antiquities of Egypt and of the Egyptian institute during the years 1892, 1893 and 1894 (from the Smithsonian Report for 1896, p. 591-612. Washington, Government printing office).

1898. Compte rendu sommaire des travaux archéologiques exécutés (par la Délégation du Ministère de l'Instruction Publique) du 3 novembre 1897 au 1er juin 1898, in-18, 90 pp. Paris, E. Leroux, éditeur.

1900. Mémoires de la Délégation en Perse du Ministère de l'Instruction publique, tome I. Recherches archéologiques, par J. de Morgan, G. Jéquier et G. Lampre (in-4°, 202 pp., 22 pl., Ernest Leroux, édit.).

1902. Histoire de l'Elam d'après les matériaux fournis par les fouilles à Suse de 1897 à 1902. (Extrait de la Revue archéologique, t. XL, mars-avril 1902, 23 pp.)

1902. La Délégation en Perse du Ministère de l'Instruction Publique, 1897 à 1902, in-18, 156 pp., fig. dans le texte (Ernest Leroux, éditeur).

[1902. Mission scientifique en Perse, t. III. Études géologiques. Échinides. Supplément par V. Gauthier, in-4° (E. Leroux, éditeur). Description des fossiles recueillis par la Mission.]

1902. Notes sur la Basse-Mésopotamie. (Extrait de « la Géographie », 1902, pp. 242 à 267.)

1902. Catalogue des monuments et inscriptions de l'Egypte, tome III. Kom-Ombos, IIe partie, fascicule I (in-4°, 120 pp.), Vienne, imp. Holzhausen.

1903. Fouilles à Dahchour en 1894-1895, in-4° jés., 118 pp., 27 pl., Vienne, imp. Holzhausen.

1904. Mission scientifique en Perse, tome V, Ier partie. Études linguistiques. Dialectes kurdes, langues et dialectes du nord de la Perse (in-4°, 325 pp., imp. nat., E. Leroux, éditeur).

1904. Mission scientifique en Perse, tome V, 2e partie. Textes mandaïtes (in-4°, 286 pp., imp. nat., E. Leroux, édit.).

1905. The Temple of Susinak, result of the last est excavations at Susa, in, Harper's Monthly Mag. (Mars), 10 pp., 18 fig. dans le texte.

[1905. Mission scientifique en Perse, t. III. Études géologiques. Partie IV, paléontologie, Mollusques fossiles, par H. Douvillé, in-4, 380 pp., 26 pl. Paris, E. Leroux, fossiles recueillis par la mission].

1905. Mémoires de la Délégation en Perse du

Ministère de l'Instruction publique, t. VII. Recherches archéologiques, II, par J. de Morgan, G. Jéquier. Graadt van Roggen, B. Haussoullier et R. de Mecquenem (in-4°, Ernest Leroux, édit.). *Sous presse.*

1905. Id., t. VIII, Recherches archéologiques, III, par J. de Morgan, G. Jéquier, J. E. Gautier, G. Lampre, H. de Morgan, Allotte de la Fuye (Ernest Leroux, édit.). *Sous presse.*

1905. Mission scientifique en Perse, t. III, 1re partie. Etudes géologiques, in-4°, E. Leroux édit. *Sous presse.*

1905. Note sur la Géologie de la Perse (ds. Bull. Soc. Géol. de France). *Sous presse.*

1905. Note sur les procédés techniques en usage chez les scribes babyloniens (ds. Recueil de Travaux relatifs à la Philologie et à l'Archéologie égyptiennes et assyriennes. II). *Sous presse.*

1905. Historique et travaux de la Délégation en Perse du Ministère de l'Instruction publique, in-8. E. Leroux, édit.

SALADIN (Henri)

Architecte du Gouvernement, ancien élève de l'École des Beaux-Arts.

Architecture musulmane (ds. Encyclopédie Dreyfus).

Les Arts du Moyen Age dans la Pouille (ds. Gazette des Beaux-Arts, t. XXII).

Rapport sur une mission archéologique en Tunisie (ds. Archives des Missions, IIIe série, t. XIII), 1886. Imprimerie nationale.

Rapport de Mission (Nouvelles Archives des Missions, t. II), 1893. E. Leroux édit., Paris.

Architecture musulmane (ds. Encyclopédie Planat).

Monuments historiques de la Tunisie, IIe partie.

Monuments arabes (ds. Monuments historiques de la Tunisie, IIe partie, publié par MM. Gauckler et Roy).

Monographie de la Mosquée de Sidi-Okba.

Histoire de l'architecture musulmane, par H. Saladin (ds. Manuel de l'Archéologie musulmane, par H. Saladin et H. Migeon, octobre 1905). *Sous presse.*

V. SCHEIL

Directeur adjoint de philologie assyrienne, à l'École pratique des Hautes-Études, à la Sorbonne, ancien membre de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire.

Inscription de Šamši Ramman IV, 1889. 68 p.

Inscription de Salmanasar II (en collabor. avec Amiaud, 1890, p. 14. 122.

Id. Records of the Past, II sér. IV, p. 36-79.

Mémoires de l'Institut français d'Archéol. orientale du Caire. Lettres d'El-amarna (collection Rostovicz bey, VI. fasc. 2, p. 297-312.

Id. Deux traités de Philon, IX, fasc. VIII, p. 151-215, avec planches.

Id. Tombeaux thébains (Maï, les Graveurs, Radjeserkasenb, Pari, Djanni, Apoui, Montu-m-ḥat, Aba), V, fasc. 4, 116 p. avec 28 planches.

Textes cappadociens dans la *Mission en Cappadoce* de Chantre, p. 58-61 et 92-109.

Catalogue de la section égyptienne du Musée de Constantinople, 1898. Français, 82 p.

Id. en turc, 112 p.

Recueil de signes archaïques (cunéiformes), 1898, 79 p.

Grammaire assyrienne en collaboration avec C. Fossey, 1901, 112 p.

Une saison de fouilles à Sippar (avec planches), I, 1, 143 p.

Mémoires de la délégation en Perse sous la Direction de J. de Morgan.

Textes élamites sémitiques 1). p. XVI, 133 avec planches.

Textes élamites anzanites 1), p. VIII, 144 avec planches.

Textes élamites 2), p. 200 avec planches.

Textes élamites anzanites 2), p. XXII, 110 avec planches.

Textes élamites sémitiques, 3), p. 130, avec planches.

La loi de Hammurabi (petite édition), p. 70.

Zeitschrift für Assyriologie :

Un document juridique babylonien, IV. 281.

Inscription de Nabû bal iddin, IV. 324-345.

Inscription de Nabonide, Rawl., V. 399-410.

Quelques notes sur les inscriptions (cylindres) de Gudêa, V. 311-317.

Id. VII, 190-194.

Fragments de Syllabaires assyriens, VIII. 194-245.

Id. IX, 218-224.

Id. X, 193-222.

Hymne babylonien avec mètre apparent, X. 291-299.

Sin šar iškun, fils d'Assurbanipal, XI. 47, 50, note 84-85.

Une brique de Sennachérib avec mention probable du nom du meurtrier de ce roi, XI, p. 425-428.

La vie de Mâr Benjamin (syriaque), XII, 62-97.

Listes onomastiques rédigées d'après les textes de l'époque de Šargani, de la 2e dyn. d'Ur. XII, 331-348.

La mort de Mar Marcos (syriaque). XII, 162-171.

Notes assyriologiques. Ibid., 258-269.

Restitution de deux textes dans le récit syriaque de la vie de Mâr Bischoï (éd. Bedjan), XV, 103-107.

Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes :

Notes de grammaire recueillies au cours d'Amiaud, XII. 96-104 ; XIII. 180-187.

Inscript. de la stat. B de Goudêa (Amiaud), publiée par Scheil, XII. 195-209.

Inscription de Nabonide (avec III planches, XVIII. 15-29; cf. *ibid* , 77-78.

Le culte de Gudêa, XVIII. 64 à 74.

Tablette cappadocienne, XVIII. 74-75.

Inscription vannique de Melasgert, XVIII. 73-77.

Une tablette d'El Amarna (Louvre), XIII. 75-74.

Note additionnelle sur les tombeaux d'Assouan, XIV. 94-96.

Les deux stèles de Zohab en collaboration avec J. de Morgan, XIV. 100-106.

Note sur l'expression vannique *gunuša ḫaubi* XIV. 124.

La stèle de Kélichin en collab. avec J. de Morgan XIV. 153-160.

Inscription de Naram Sin (Constantinople), ave 1 planche XV. 62-64.

Nouvelle inscription de Šargani, XV. 86-87.

Une tablette palestinienne cunéiforme (Lakis) XV. 137-138.

Inscript. de Rammân Nirari I, XV. 138-140.

Bas-relief avec inscription de Sennachérib, XV 148-149.

L'inscription hiéroglyphique (Constantinople) d Ak Hissar, XV. 175-176.

Textes égyptiens divers du Musée de Constan tine, XV. 197-199.

Stèle de Bêl Harran bel uṣur, XVI. 176-182.

Lettre assyriologique, XVI. 184-185.

Correspondance de Ḫammourabi avec Sin idin nam, XIX. 40-44.

Une page des sources de Bérose (le roi Ada paros), XX. 124-133.

Lettre assyriologique, XXI. 123-127.

Notes d'épigraphie et d'archéologie assyriennes XVI. 32- 7.

1. Ḫabiri.
2. Yaudu.
3. Conjuration contre le Khamsin.
4. Cadastre.
5. Briques de Kurigalzu et de Šamaš šun ukin (Sippar), XVI. 10-92.
6. Buhiya, XVI. 186-190.
7. Idin Dagan, XVI. 186-190.

8. Deux lettres missives, XVI. 186-190.
9. Papallum, XVI. 186 190.
10. Un proverbe chaldéen, XVI. 186 190.
11. Texte de Khoï Sandjak, XVII. 27-41.
12. Tablettes de Telloh.
13. Tablettes de Sippar.
14. Lentilles et cadastres de Sippar.
15. Tablettes d'école.
16. Tablettes de Sippar.
17. Inscriptions de tablettes de Telloh; notes historiques, géographiques, philologiques.
18. Inscription vannique de Patmos, XVII. 78-84.
19. Cylindre cachet.
20. Inscription d'une idole.
21. Cylindre perso-araméen.
22. Inscription de Negoub (Assaradon).
23. Texte archaïque d'un roi de Kiš ?
24. Document de l'époque de Aššur uballiṭ, XIX. 44-64.
25. Cylindres cachets.
26. Cylindres cachets, avec planche.
27. A travers les collections du Musée de Constantinople.
28. Où est situé le pays de Giš uḫ ki ?
29. Lettre assyrienne.
30. Un fragment d'un nouveau récit du déluge de l'époque du roi Ammi zadugga, XX. 55-72.
31. Relief ciselé figurant une scène funéraire babylonienne (planche).
32. Ištar sous le symbole de vache.
33. Fragment mythologique avec mention de Uddušu Namir *patési*.
34. Le nouveau roi Rim Anum.

35. Le roi Tukulti bêl nichê (?). (Légende kuthéenne.)
36. Brique de Bur Sin.
37. Liste géographique.
38. Quelques pierres gravées (avec planche), XX, 200-211.
39. La plus petite inscription cunéiforme connue. Incantation.)
40. Contrats assyriens.
41. Charte de donation de l'époque de Nabu Šum iškun.
42. Gudêa sur les cylindres-cachets, XXI. 29-29.
43. Sandan-Adar.
44. Une inscription palmyrénienne.
45. Stèle de victoire du roi Naram Sin, XXII. 27 39.
46. Constantinople 1022.
47. Quelques briques assyriennes.
48. Brique de Bur Sin.
49. Contribution au syllabaire assyrien, XXII 78-81.
50. Tablette babylonienne hiéroglyphique, XXII 149-161.
51. Tablettes babyloniennes diverses.
52. Textes assyriens (Erišum, Téglatphalasar I)
53. Cylindres divers.
54. Šurinnu-Qatrinnu.
55. Nouveau fragment du Mythe d'Étana, XXIII 18 23.
56. Inscription babylonienne d'un roi achéménide, XXIII. 91-98.
57. Premier texte de la IIe dynastie de Babylone.
58. Glane à Suse,

59. Kurigalzu roi d'Our, XXIII. 133-141.
60. Le texte médical 583 de Constantinople.
61. Vase avec inscr. archaïque.
62. Rois, princes et dieux (babyloniens) nouveaux, XXIV. 24-29.
63. Pièce juridique élamite.
64. Extension de l'empire babylonien sous Šamaš šum ukin.
65. Le symbole du taurillon et le dieu Rammân.
66. Pierre de seuil de Lugal Maurri, XXVI. 22-29.
67. Briques de Adad-nirari.
68. Briques de Salmanasar.
69. Pierre avec inscription de Sennachérib, mentionnant un nouveau fils de ce roi.
70. La prétendue inscription de Sogdianos.

Journal asiatique.
Les pronoms assyriens *šû* et *šašu* 1890, p. 533.

Der Katholik 1889.
Ueber die Abstammung der Guzmanen (13 pages).

La Science catholique, 1890.
Notes d'exégèse biblique, p. 317-321.

Le Monde, 16 janvier 1890.
La tablette assyrienne de Jérusalem.

Babylonian and Oriental Record.
Assyriological Notes (*šallaru*, *kalakku*, *alluḫappu*), 1890, p. 44-48.
The Jovanoff Seal, 1891, p. 10-13.

Revue de l'Histoire des Religions, 1897.
Textes religieux assyriens (11 pages).

Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire, II :

Deux lettres d'El Amarna, p. 110-118.

Revue Biblique.

Fragment grec de saint Luc. Fragment de texte hiéroglyphique de Jérusalem, I. 113, 117.

Prise de Babylone par Cyrus), I. 250 256).

Le psaume 24 (602-604).

Les formules de chronologie en Chaldée et en Assyrie, II. 216, 219.

Inscriptions palmyréniennes, II. 627, 630.

Sippar-Sepharwaim, IV. 203-206.

Un préfet assyrien de Samarie, 1900, juillet, 4 p.

Empreintes achéménides, 1901, octobre, 4 p.

Orientalistische Litteratur Zeitung.

Un nouveau cône d'Urukagina, 1900. 328-330.

Mélanges (Miscellen), texte de Sennacherib, 1904, p. 69, texte de Pudil, p. 216, texte à Nisaba, p. 253.

APPENDICE

Nouvelles découvertes à Suse.

CAMPAGNE DE 1904-1905

PRINCIPAUX MONUMENTS

Les travaux à Suse au cours de l'hiver dernier ont été, en mon absence, conduits par MM. J. E. Gautier et R. de Mecquenem, attachés à la Délégation. Nous donnons ici la liste sommaire des objets les plus intéressants

Fragment de stèle en diorite devant être attribuée à Sargon l'ancien (vers 3800 av. J.-C.). — Ce bas-relief de beau style reproduit une des scènes de la stèle des Vautours de Telloh. Une cassure dérobe le corps d'un personnage dont les mains seules sont visibles ; tandis que de la gauche il soulève un filet, en forme d'épervier, où grouillent des captifs, sa main droite impose la masse qu'elle porte sur la tête des chefs des vaincus. L'inscription dont il ne subsiste que les derniers signes donne une formule courante d'imprécations.

Grand fragment de cuve ornée, en calcaire. — Nous possédons environ la moitié de cette cuve dont la

forme était carrée ou rectangulaire. Deux débris, de même provenance, devaient appartenir aux faces manquantes ; l'une d'elles portait une inscription sémitique, vraisemblablement de l'époque cassite, ainsi qu'en témoignent quelques signes très effacés qui apparaissent sur l'un de ces débris.

Le rebord porte un simple rinceau, sur les faces extérieures se déroule une composition empruntée aux mythes chaldéens qui se répète sur chaque face : c'est l'antilope à corps de poisson, symbole d'Ea, accroupi au pied de l'arbre sacré d'Eridou.

Deux supports de gond de porte en calcaire : l'un avec cartouche de Karîbou-cha-Chouchinak, l'autre avec inscription de Khouteloudouch-in-Chouchinak; ils sont identiques à ceux provenant des fouilles précédentes.

Débris de bas-relief en diorite. — Cette trouvaille vient compléter heureusement en se raccordant avec lui un fragment de stèle antérieusement découvert. La scène figurée paraît exactement calquée sur celle qui orne la partie supérieure de l'important monument de Hammourabi, mais de notables différences s'y remarquent. Le type du personnage qui se tient debout devant le dieu Chamach, son accoutrement, sa coiffure étrange rendent difficile toute identification avec l'auteur du Code des lois. (Ce monument n'est pas exposé.)

Fragment de statuette en calcaire représentant un personnage assis. D'après l'inscription gravée sur un des côtés du siège, ce monument a été enlevé au pays d'Achnounak par Choudrouk Nakhounté; malheureusement le nom du personnage

est effacé ainsi que l'inscription archaïque qui fut systématiquement martelée.

PETITS OBJETS

Manchon d'or provenant des fondations du temple d'In Chouchinak. Sa partie supérieure est ornée d'un rinceau finement ciselé et rehaussée d'incrustation malheureusement disparues.

Coupe de calcaire. — Par la facture, le modelé, la finesse d'exécution du bas-relief qui la décore, cette coupe mérite d'être considérée comme un des plus beaux spécimens de l'art chaldéen, auquel nous n'hésiterons pas à la rattacher. Quant à la date à lui assigner, aucune analogie n'autorise une rigoureuse détermination, mais encore est-elle pour le moins antérieure à l'époque de Hammourabi. Un motif quatre fois répété sur la panse représente un animal mythique, *Auroch* sans doute, qui est accroupi au pied de l'arbre sacré. Ce dernier n'est autre, semble-t-il, que le cèdre, à en juger par les fruits symétriquement disposés sur les branches du conifère.

Plateau de bronze. — Ce monument singulier paraît unique en son genre, du moins nous n'en connaissons pas d'analogue. Il porte une inscription très mutilée au nom de Chilkhak-in-Chouchinak (XIe siècle av. J.-C.). La surface en est occupée par une série de représentations figurées en ronde-bosse et fixées à même le plateau : on y voit deux personnages, deux monuments, un grand vase, un

bosquet d'arbres, et près d'un cippe, une sorte de banc rustique. Dans l'état d'oxydation du métal il est malaisé de déterminer l'exacte nature des représentations, aussi bien que l'idée qui y était attachée. Au centre deux personnages accroupis se faisant face se livrent à une pratique rituelle ou à une acte familier de la vie ordinaire : l'un d'eux s'apprête à recevoir un objet que l'autre tient dans ses mains et qu'il paraît manipuler.

Six statuettes canéphores en bronze du roi Doungi (vers 2500 av. J.-C.) et tablettes de pierres au nom du même souverain. Elles doivent être jointes aux deux statuettes trouvées précédemment, ce qui porte à huit le nombre des dépôts de fondation de Doungi dans le temple d'In-Chouchinak.

Huit statuettes canéphores, en bronze, du roi Doungi provenant des fondations du temple dedié par ce roi à la déesse NIN-HAR-SAG de Suse : elles étaient chacune accompagnées d'une tablette de pierre où le texte gravé sur la statuette est intégralement répété.

ADDITIONS ET CORRECTIONS

—

L'ordre des chapitres VIII et IX ayant été interverti à l'impression,

lire p. 103. Chap. VIII. *Peintures.*

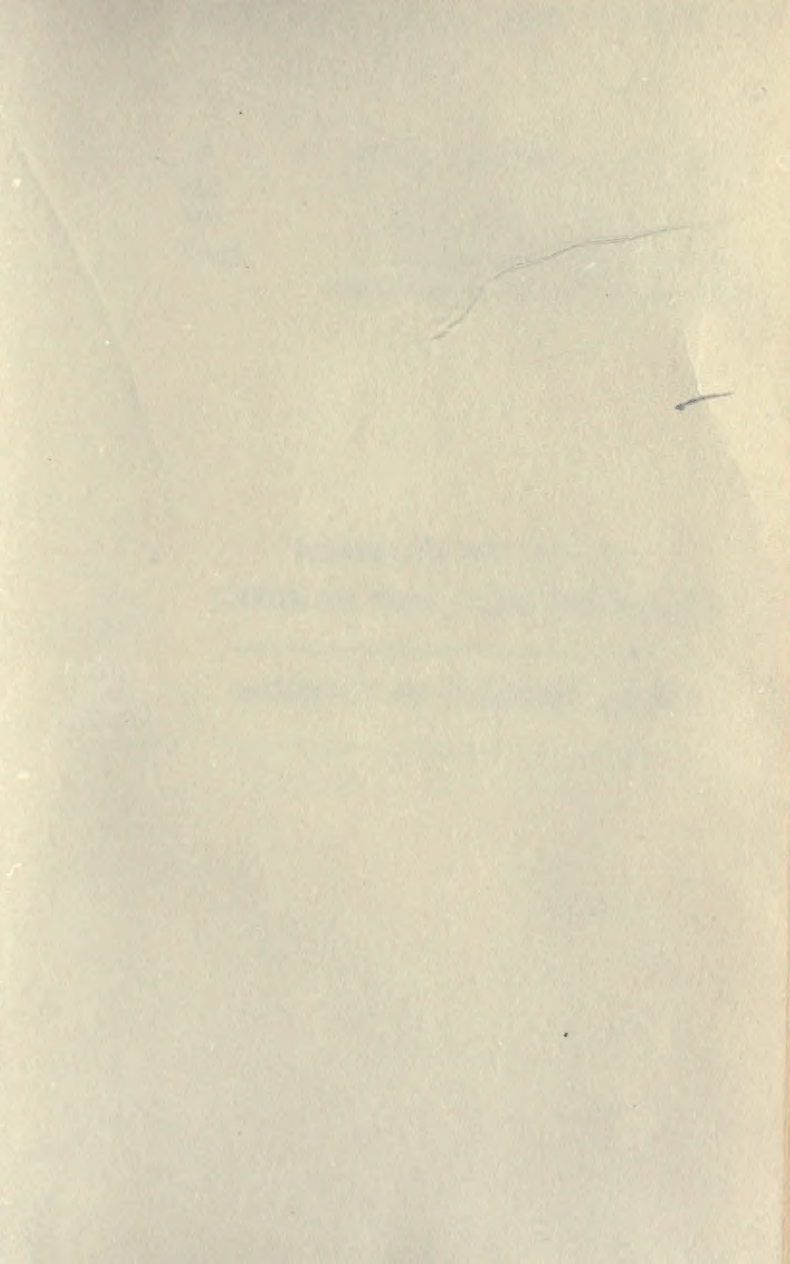
p. 115. Chap. IX. *Collections de la Délégation.*

p. 120. *Lions en terre émaillée.* — Au moment où nous mettions sous presse nous ne pensions pas pouvoir offrir au public les lions reconstitués tant ils avaient souffert du transport entre Suse et Paris. Aujourd'hui, grâce à l'habileté de M. André qui a bien voulu se charger de ce difficile travail, nous sommes à même d'exposer un lion complet et la partie antérieure du second.

Ajouter aux publications de M. *J. E. Gautier.* Découverte d'une stèle de Sargon l'Ancien. — « Recueil de travaux relatifs à l'épigraphie et à l'archéologie assyriennes et égyptiennes ». 1905 (2e fasc.).

TABLE DES MATIÈRES

ANGERS. — IMPRIMERIE ORIENTALE A. BURDIN ET C[ie], 4, RUE GARNIER.




UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 10 12 04 12 007 6